

Les ensembles funéraires de Lt A dans le Châtillonnais: éléments d'une problématique pour un autre regard sur la transition Hallstatt-La Tène*

Par Bruno Chaume

Le problème

Cet article s'inscrit dans la continuité des questions évoquées lors du colloque "Vix et le phénomène princier"¹. Nous lui avons donné un cadre chronologique et géographique précis: l'étude des ensembles funéraires de Lt A situés dans l'espace supposé contrôlé par la résidence princière du mont Lassois, soit un territoire défini par un rayon de 50 km autour du site princier. On aura compris que compte tenu de la période envisagée, Lt A, la fin de l'occupation du mont Lassois ainsi que les questions soulevées par la présence dans son environnement, d'ensembles dont certains se distinguent des autres par la qualité de leur mobilier, seront au cœur du débat.

Notre intention n'est pas de rouvrir ici la controverse sur la transition Hallstatt-La Tène à l'image des discussions, parfois vives, qui occupaient certains protohistoriens dans les années 70. Des synthèses régionales récentes ont démontré depuis, pour nombre de régions, une continuité dans l'évolution des cultures matérielles entre le 1^{er} et le 2^{ème} âge du Fer².

Pour ce qui concerne le Châtillonnais, nous proposerons dans un premier temps une synthèse sur les questions d'ordre typo-chronologique avec des éclairages sur l'organisation sociale, avant d'essayer de préciser dans un deuxième temps, certains aspects du modèle des "places centrales" qui domine actuellement dans la littérature et auquel nous adhérons globalement.

Nous traiterons aussi de l'apparente contradiction qui existe entre une cessation d'occupation du site princier du mont Lassois, que l'on situe généralement à la fin du Ha D3, et le constat de la présence d'ensembles funéraires de Lt A dans ce qui était la zone de contrôle de la citadelle hallstattienne de Vix. Si l'implosion du mont Lassois à l'extrême fin du Ha D3 est une donnée acquise, en l'état de la documenta-

* Une part importante des relevés des dessins qui forment le dossier iconographique de cet article a été réalisée par S. Verger à un moment où l'auteur de ces lignes ne pouvait accéder au Musée de Châtillon-sur-Seine; nous le remercions chaleureusement de nous l'avoir confiée pour publication. L'auteur a complété, quand cela était nécessaire, et encré les relevés de S. Verger. C. Touzel et J. R. Bourgeois se sont chargés avec talent d'une partie des dessins des objets conservés dans les collections du Musée archéologique de Dijon auxquelles Mme Janet-Vallat, conservateur, nous a facilité l'accès. Tous nos remerciements à C. Rolley et M. Pétot qui ont relu avec soin notre manuscrit. Nous associons à ces remerciements les collègues qui à des degrés divers nous ont conseillé et aidés tout au long de la rédaction: P. Brun, G. Kaenel, G. Lambert, M.-J. Lambert, S. Lourdaux, F. Müller, T. Rey, C. Rolley, P. Roualet, C. Rouquet, U. Schaaff et plus particulièrement J.-P. Demoule.

¹ BRUN / CHAUME 1997.

² DEMOULE 1989; ID. 1997; ID. à paraître; KAENEL 1990; PARZINGER 1988.

tion, nous n'écartons pas l'hypothèse qu'une étude plus précise de l'ensemble du matériel voire des fouilles nouvelles modifient certains aspects du problème.

Dans cet ordre d'idée, les constats formulés plus haut, à savoir: le nombre important de tombes de Lt A, stratifiées socialement et situées dans l'environnement du mont Lassois; la fin du mont Lassois au Ha D3; la présence de sépultures aristocratiques de Lt A en périphérie du territoire supposé contrôlé au Ha D3 par la "résidence princière", constituent les trois volets d'un dossier représentant un ensemble de données qui nécessite, pour les interpréter, de faire appel à d'autres types d'explications que celles fondées uniquement sur l'analyse typo-chronologique nécessaire mais insuffisante pour appréhender des changements dans l'organisation sociale.

Le modèle des "places centrales" proposé par les anglo-saxons et complété par P. Brun, fournit un cadre cohérent, à défaut d'être totalement prédictif, pour expliquer l'organisation des sociétés de la fin du premier âge du Fer. Il permet d'intégrer une partie des remarques que nous avons formulées plus haut. Cependant l'un des points peu développé de ce modèle concerne l'étude des espaces tampons entre les zones d'influences des "résidences princières". Dans le cas qui nous occupe, la position de la dizaine de sépultures aristocratiques de la Lt A en bordure territoriale d'une zone centrée sur le mont Lassois est, selon nous, un élément supplémentaire de validation du modèle. Il constituera le point de départ d'une réflexion pour laquelle il sera nécessaire de rechercher des éléments de vérification complémentaires, notamment en réalisant la même étude sur les autres sites princiers du "Westhallstattkreis".

Inventaire des ensembles funéraires

Nos calculs estimatifs pour évaluer le nombre de sépultures fouillées depuis le XIX^{ème} siècle sur notre zone d'étude donnent un chiffre qui dépasse le millier de tombes. La documentation permet de reconstituer 508 ensembles funéraires clos, 248 d'entre eux possèdent du mobilier dont la datation s'échelonne du Bronze Moyen à Lt C. Parmi ces ensembles, le pourcentage de sépultures de Lt A représente le tiers du corpus soit précisément 75 tombes reconstituables avec une assez bonne fiabilité. Cette phase est donc la mieux représentée des périodes protohistoriques dans la sphère de contrôle du mont Lassois.

Le nombre important d'ensembles ne permet pas ici d'en donner une présentation exhaustive. Nous en avons sélectionné 34 (*cf.* liste 4) pour leur représentativité auxquels nous ajoutons quatre objets découverts en dehors de tout contexte.

Synthèse typo-chronologique et traitement des données

Le mobilier funéraire: étude typo-chronologique

La céramique

Les ensembles funéraires de Lt A, étudiés ici, se distinguent par la quasi-absence de vaisselle céramique; seules deux sépultures en possédaient une. Il s'agit d'une assiette tronconique à décor intérieur rayonnant, de couleur brun-rouge (tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine, n° 25 de notre inventaire [*fig. 1,1*]) et d'un gobelet caréné à fond bombé³.

L'assiette tronconique trouve de nombreux parallèles dans les ensembles champenois du V^{ème} siècle av. J.-C. comme à Vert-la-Gravelle tombe 18 et à Somme-Suippe⁴ ou encore à Pernant⁵. On notera toutefois que les exemplaires cités possèdent un pied annulaire, point de divergence avec l'assiette de Sainte-Colombe; pour le reste, morphologie et décor sont ressemblants. Quant au gobelet caréné du tumulus III de Cosne, il s'agit d'un type très fréquent en Champagne au Ha IIb–La Tène ancienne Ia de la chronologie de Hatt-Roualet⁶ où les phases Aisne-Marne IB et IIA de Demoule⁷ c'est-à-dire le Ha D3 et Lt A.

La fouille récente de la nécropole de la Tène ancienne de Longvic "les Quétières" (Côte-d'Or)⁸ confirme la spécificité bourguignonne de ce rituel funéraire. Bien que cette nécropole se trouvât un peu en dehors et au sud de notre zone d'étude, il est cependant très intéressant de noter que les dépôts céramiques y sont absents et que seule, peut-être, la présence de quelques tessons dans le comblement de la fosse pourrait être interprétée comme un substitut à ce rituel. Les auteurs de la publication sont plus prudents et proposent d'y voir plutôt une présence résiduelle de matériaux de comblement prélevés dans une zone proche d'habitat.

L'absence de dépôt céramique dans les sépultures du plateau Châtillonnais exprime une continuité culturelle qui s'est instaurée dès le Ha C⁹. Cette particularité dans l'expression du rituel funéraire se retrouve également à Lt A dans les sépultures de Franche-Comté¹⁰ et du plateau suisse¹¹.

Les affinités observées sur ce point entre ces régions limitrophes, les démarquent fortement de la culture Aisne-Marne où les dépôts céramiques dans les tombes constituent une pratique courante¹².

³ Tumulus III de Cosne, com. de Quemigny-sur-Seine: MARANSKI 1992/1993, 278 pl. 56,1. Maranski date ce vase du Hallstatt? (*sic*) sans apporter plus de précision.

⁴ Catalogue Epernay 1991, 99 sq.

⁵ FREIDIN 1982 fig. 31,7.

⁶ HATT/ROUALET 1977, 20 et 22; pl. II; IV.

⁷ DEMOULE 1989, 143; 145 fig. 1–2.

⁸ BARRAL/DEPIERRE 1993.

⁹ CHAUME/FEUGÈRE 1990.

¹⁰ BICHET/MILLOTTE 1992.

¹¹ KAENEL 1990.

¹² Pour un résumé synthétique sur la question cf. DEMOULE 1989, 143–146 fig. 1–2; ID. 1997; ID. à paraître; voir aussi VILLES 1992, 52 fig. 18; BARAY 1995.

L'armement

L'armement est rarement présent dans les sépultures de Lt A sur notre zone d'étude. Quelques tombes possèdent une épée, parfois dans un fourreau, et de manière tout à fait exceptionnelle une lance ou un javelot.

Les autres catégories d'armes offensives que sont: poignard, couteau, lance et leurs pendants défensifs: bouclier¹³, casque, sont totalement absentes des assemblages mobiliers funéraires. Nous reviendrons un peu plus loin sur ces aspects du rituel funéraire.

Le critère typologique le plus important pour les épées du V^{ème} siècle av. J.-C. reste la longueur de l'arme qui dépasse le plus souvent les 70 cm. La longueur standard au IV^{ème} et III^{ème} siècles av. J.-C. se fixera aux alentours de 60 cm. Les épées des tumulus de La Motte Saint-Valentin (Courcelles-en-Montagne)¹⁴, du tumulus III du Bois de Crésille (com. de Pothières)¹⁵, de la nécropole à enclos de Longvic "les Quélinières" possèdent toutes une lame d'une longueur avoisinant ou dépassant les 70 cm; elles rejoignent en cela celles des tombes d'Altrier, Luxembourg¹⁶, de Weitbruch¹⁷, Somme-Bionne¹⁸, La Veuve Recy, Marne¹⁹ autant d'ensembles bien datés de Lt A. La standardisation des panoplies de guerriers qui prévaudra dès le IV^{ème} mais surtout au III^{ème} siècle av. J.-C. n'en est, au V^{ème} av. J.-C., qu'au stade du balbutiement.

Si on élargit le cadre de l'analyse à l'ensemble de la culture matérielle on constate, à travers la composition souvent atypique des ensembles mobiliers de la phase ancienne de Lt A, les mêmes tâtonnements ce qui nous paraît être l'indice sinon l'expression d'une étape dans la recherche de nouveaux équilibres d'une société en mutation.

En Champagne, le dépôt d'armes dans les tombes datées de Lt A est relativement répandu; cependant, la présence d'épée en contexte funéraire fiable est beaucoup plus rare pour ne pas dire exceptionnelle. La plupart des auteurs interprètent ce rite discriminatoire comme un marqueur social²⁰. Dans leur publication de la nécropole de Longvic, P. Barral et G. Depierre reprennent l'idée émise en son temps par D. Bretz-Mahler²¹ et distinguent, sur la base des ensembles champenois (de la fin V^{ème} – début IV^{ème} siècle av. J.-C.) entre: les tombes de guerrier avec épée qui appartiennent

¹³ On ne s'étonnera pas de l'absence d'umbo pour la période considérée car il est plus que probable que les boucliers et leur renfort étaient en bois. Pour un premier inventaire cf. VERGER 1994, 427–437. Alors que la lance et le javelot complètent si souvent l'armement offensif dans les sépultures de la culture Aisne-Marne (DEMOULE 1989) on ne les trouve que dans deux tombes tout au plus sur notre zone d'étude: sép. 6. Longvic-Les Quélinières (BARRAL/DEPIERRE 1993, 378 fig. 16) et la tombe centrale d'un tumulus de Perrogney (BALLIOT 1994, 71–73).

¹⁴ DECHELETTE 1913 fig. 13 sq.

¹⁵ CHAUME/RAPIN 1998.

¹⁶ THILL 1972 fig. 6.

¹⁷ SCHAEFFER 1930, 98 sq.; A.-M. ADAM, Une tombe de notable de La Tène ancienne dans la région de Haguenau. In: S. Plouin/C. Dunning/P. Jud (dir.), Trésors celtes et gaulois: le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C. Cat. exposition Colmar, Bienne, Bâle 1996 (Colmar 1996) 180.

¹⁸ MOREL 1862–1892 pl. 9 fig. 8; GINOUX 1994, 14 fig. 3, 37 pl. I, 1, 66.

¹⁹ Catalogue Epernay 1987, 37 n° 13n.

²⁰ BRETZ-MAHLER 1971, 101; SANKOT 1976/1977, 54.

²¹ BRETZ-MAHLER 1971, 101.

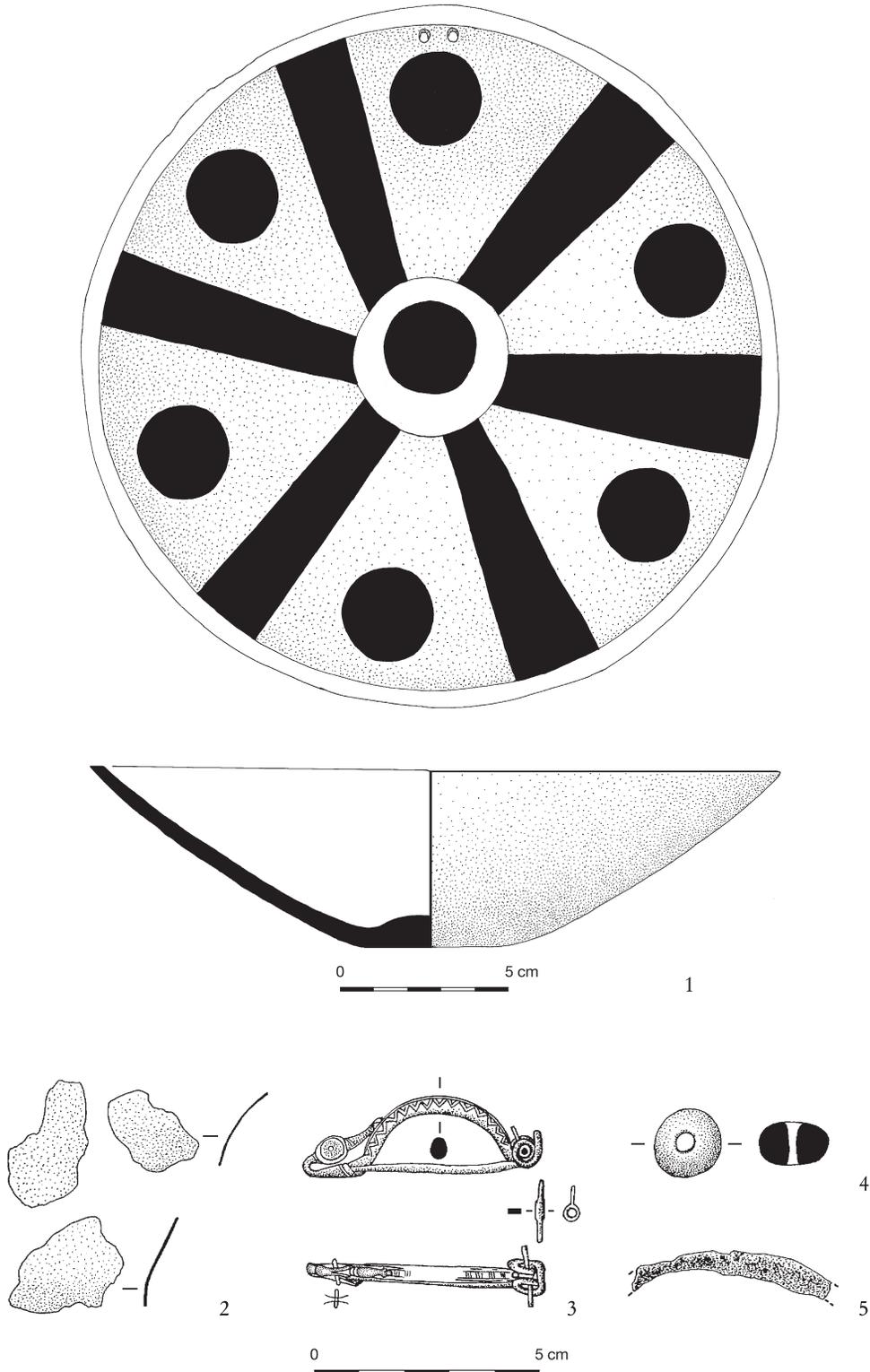


Fig. 1. Sainte-Colombe-sur-Seine, tum. III, sép. centrale. 1 céramique, 2-3 bronze, 4 verre, 5 fer. 1 dessin B. Chaume, 2-5 dessins B. Chaume, S. Verger.

draient au registre supérieur de la classe militaire, des tombes avec armes de jet représentant une strate inférieure²².

Les données synthétisées par L. Baray sur le Bassin Parisien et les régions limitrophes montrent avec pertinence que la Bourgogne présente un faciès différent de la Champagne sur ce point précis du dépôt d'armes dans la tombe²³. L'auteur y constate notamment une absence quasi totale des armes d'hast pour les phases IIIA–IIIB de sa périodisation qui correspondent grosso modo à la phase Lt A de G. Kaenel. Tableaux et commentaires mettent bien en évidence la substitution qui s'opère entre le poignard et l'épée au cours de son étape IIIA mais cependant il nous paraît difficile de pousser plus loin l'interprétation; en effet pour évaluer le "poids" de la caste guerrière au cours de l'évolution des étapes IIA et IIB (Ha D3) vers les étapes IIIA et IIIB et conclure comme L. Baray à une revitalisation du statut du guerrier²⁴ il conviendrait d'observer l'évolution du pourcentage de tombes de guerriers par rapport à l'ensemble du corpus funéraire pour les périodes considérées et sur une zone culturellement homogène.

Ces considérations générales rapidement exposées, revenons à notre zone d'étude. Barral et Depierre dans leur publication de la nécropole de Longvic donnent un inventaire qui porte à onze le nombre de tombes avec armes en Côte-d'Or; il s'agit principalement de tombes à épées²⁵ pour une période couvrant Lt A – et le début Lt B1. L'établissement de leur inventaire paraît reposer essentiellement sur les informations tirées de l'ouvrage de F. Henry²⁶. Cependant il semble qu'il faille soustraire à ce corpus certains sites après une étude plus approfondie des contextes²⁷.

Les ensembles ayant fourni des armes (essentiellement des épées seules) que nous jugeons fiables sur notre zone d'étude et en bordure de celle-ci sont au nombre de six.

Il s'agit des sites de: Laignes (Côte-d'Or), sépulture a du tumulus de Touchebœuf²⁸ – Lantilly (Côte-d'Or), sépulture f du Grand Tumulus²⁹ – Longvic (Côte-d'Or), sépulture n° 6 (épée de la nécropole des "Quétinières")³⁰ – Pothières (Côte-d'Or), sépulture centrale du tumulus III du Bois de Crésille (*fig. 2,1*)³¹ – Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), sépulture centrale du tumulus de La MotteSaint-Valentin³² – Perrogney (Haute-Marne), sépulture principale de l'un des tumulus de Perrogney (*sic*)³³.

²² BARRAL/DEPIERRE 1993, 400 note 69.

²³ BARAY 1995, 812 sq.

²⁴ Ibid. 1134.

²⁵ BARRAL/DEPIERRE 1993, 374 fig. 10 et annexe 2, 407.

²⁶ HENRY 1933.

²⁷ Ces ensembles appartiennent aux nécropoles de Meloisey et Minot. Pour les ensembles de Meloisey, fouille de Saulcy, nous disposons désormais des dessins de J.-P. NICOLARDOT 1993b pl. 294–304, qui aident à identifier les armes, ce que ne permettaient pas les descriptions de F. HENRY 1933, 153–155 bien qu'elle ait eu les objets en main (*cf.* liste 5).

²⁸ JOLY 1950, 144 sq. pl. 14 fig. a; e; f.

²⁹ DE VIRIEU/COROT 1905.

³⁰ BARRAL/DEPIERRE 1993, 378 fig. 16.

³¹ PARIS 1956; CHAUME/RAPIN 1998.

³² DECHELETTE 1913; LEPAGE 1984; DUVAL 1987, 247–250.

³³ BALLIOT 1994, 72 sq. pl. XI–XII.

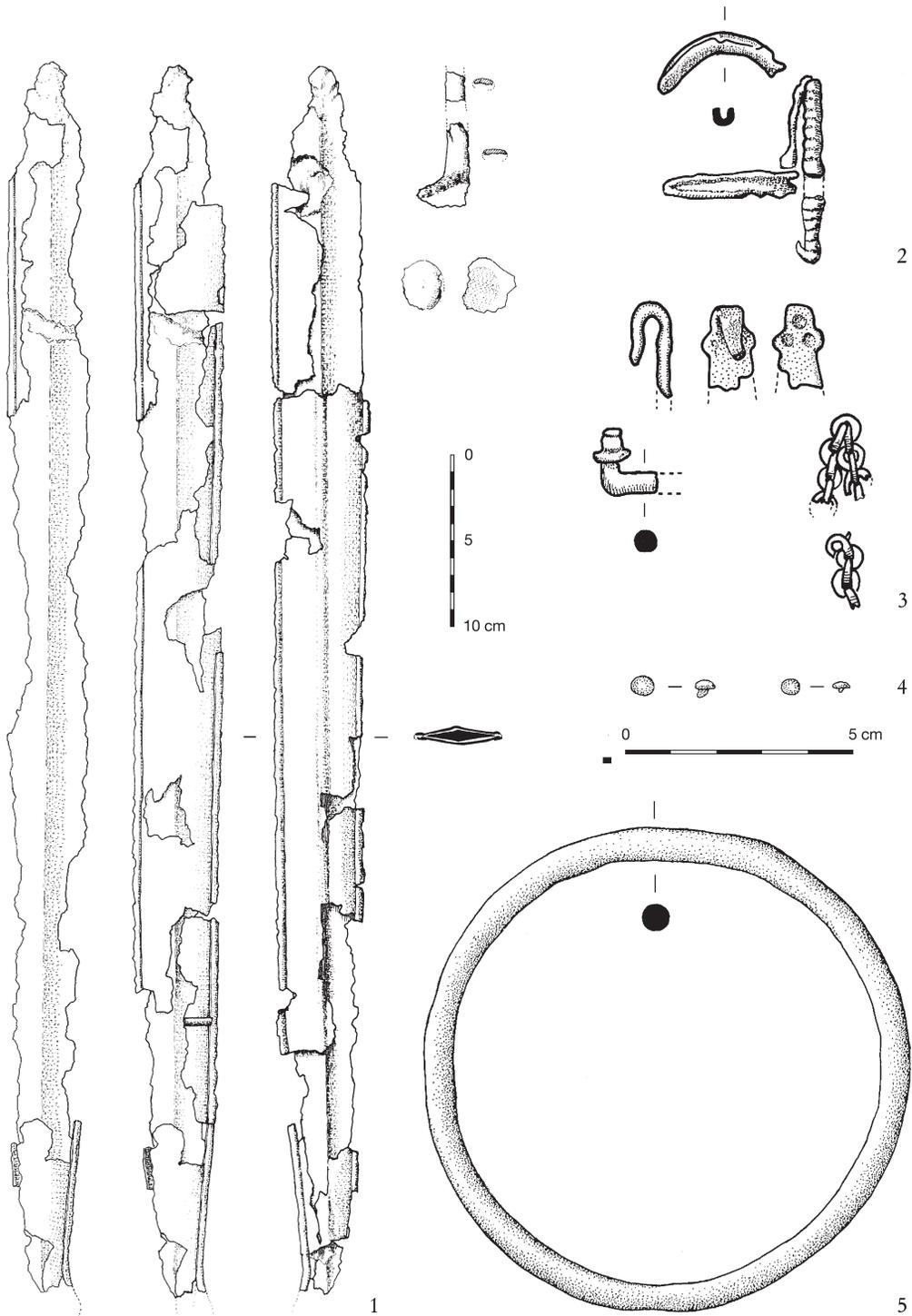


Fig. 2. Pothières, tum. II du Bois de Crésille, sép. centrale. 1-2, 4-6 fer, 3, 7 bronze; dessins B. Chaume, A. Rapin.

Deux autres tombes pourraient compléter la liste: la sépulture n° 3 du tumulus 13 des Lochères à Minot³⁴; cette sépulture double paraît plutôt se rattacher à l'horizon Lt B1 bien que l'épée soit mal conservée et donc difficilement lisible. Les deux fibules en fer, au pied reposant sur l'arc de forme rectangulaire, seraient attribuées à une seconde sépulture; nous les datons de Lt B1. C'est au même horizon que nous rattachons la fibule de la sépulture a du tumulus des Terres du Cœur (com. de Perrogney, Haute-Marne)³⁵. Cette tombe dont la composition du mobilier est sujette à caution possédait, entre autres objets, une panoplie de guerrier (épée, lance). Elle partage avec la sépulture n° 6 de Longvic "les-Quétinières" cette particularité alors que les autres tombes listées plus haut ont, quant à elles, une épée seule, en général dans son fourreau.

Sur notre zone d'étude le pourcentage de tombes avec armes (épée, couteau) est de 10,6 % (8 tombes sur 75). Il souligne la relative faiblesse de la présence de cette catégorie d'objet par rapport aux régions limitrophes³⁶. Et encore n'est-ce qu'une moyenne haute; en effet les épées de Lt A hors ensembles clos se comptent à un ou deux exemplaires alors que l'évaluation globale des sépultures de Lt A à partir d'objets hors contexte donne un chiffre approximatif qui approche la cinquantaine de tombes. Si on prend en compte cette quantification approchée des ensembles non clos on obtient un rapport entre les tombes à épées (huit au maximum) sur le nombre total de tombes (130 environ) inférieur au précédent pourcentage, soit près de 6%³⁷.

Pour la région, la rareté des armes dans les tombes de Lt A, surtout des armes de jet, est certainement l'expression d'un particularisme local du rituel funéraire. La Bourgogne partage d'ailleurs cette spécificité culturelle avec les régions voisines de Franche-Comté et du plateau suisse, pour ne citer que celles qui sont les plus proches géographiquement. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que les armes et plus particulièrement l'épée sont des marqueurs sociaux. A ce titre, et c'est une différence majeure avec le cas des dépôts céramiques dans les sépultures, nous n'avons pas tant affaire à un rituel funéraire qu'à un indicateur de stratification sociale. C'est surtout dans ce sens que les dépôts d'épées dans les tombes prennent toute leur valeur. D'ailleurs dans le Châtillonnais et ses marges, lorsqu'une sépulture de guerrier est signalée, on remarque qu'il s'agit dans trois cas sur six de sépultures centrales de tumulus; un mobilier à caractère ostentatoire accompagne parfois le défunt comme à La Motte Saint-Valentin (stamnos étrusque, canthare attique de type Saint-Valentin) ou, à un degré moindre, dans la sépulture centrale du tumulus III du Bois de Crésille (ceinture de type Saint-Denis de Palin) (*fig. 2,3*).

³⁴ PEYRE 1981, 250–252 fig. 8 pl. II.

³⁵ BALLIOT 1994, 90 sq. pl. XI–XII.

³⁶ 13 % en moyenne sur celles-ci d'après les chiffres de BARAY 1995 pour Lt A.

³⁷ A titre d'exemple la nécropole en tombe plate de Saint-Sulpice (canton de Vaud, Suisse) a fourni pour la phase Lt A deux sépultures de guerriers sur 24 soit environ 8 % des tombes.

Les fibules

Les fibules de notre corpus funéraire se classent dans six grands groupes typologiques. 1) les fibules du type Lausanne et variantes, 2) les fibules discoïdes de type Mauvilly, 3) les fibules du type Marzabotto et variantes, 4) les fibules de type Rivière, 5) les fibules de type Weidach, 6) les fibules de type Villeneuve.

Les fibules de type Weidach ou à timbale hypertrophiée et les fibules de type Villeneuve sont au cœur du débat sur la transition typo-chronologique entre Hallstatt et La Tène. Il apparaissait donc comme nécessaire de leur consacrer les développements qui s'imposaient en raison de la problématique choisie.

Les fibules de type Lausanne et variantes

Le type Lausanne a été défini par G. Kaenel dans sa synthèse des ensembles funéraires du plateau suisse³⁸. Nous y avons ajouté quelques remarques typo-chronologiques de l'ordre du détail³⁹.

Nous attribuons à ce groupe la fibule à tête de bélier de la sépulture 3 du tumulus de la Ferme de Grand Bois⁴⁰ (*fig. 3,A1*) et la fibule de la sépulture centrale du tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine (*fig. 1,3*) bien que ce dernier exemplaire ne réunisse pas la totalité des critères constitutifs; elle s'en rapproche néanmoins et nous la situons dans la filiation du type éponyme par la technique de construction composite du ressort et la présence de perles de corail sur le pied et le ressort. La fibule ornithomorphe de Darcey (*fig. 3,B*) est une imitation du type Lausanne dans la mesure où l'arc a été non pas coulé mais réalisé à partir d'une feuille de bronze repliée. La partie sommitale de l'arc est saillante et ornée de stries gravées. Le ressort, en fer, semble-t-il, possède six spires et une corde enroulée à la base de la tête de l'arc. La caractéristique technique, que l'on retrouve aussi sur les fibules de type Rivière et qui consiste à enrouler la corde du ressort autour de la tête de la fibule est, pensons nous, un bon repère chronologique pour Lt A. En revanche le ressort à deux fois trois spires de la fibule de Darcey nous fait plutôt pencher pour une datation à la transition Lt A–Lt B1.

Les fibules de type Lausanne sont caractéristiques des ensembles de la phase ancienne de Lt A⁴¹. Ces fibules, relativement complexes technologiquement sont produites à un petit nombre d'exemplaires. Elles se répartissent sur la bordure occidentale de la zone de production massive des fibules à masques, centrée sur le Bade-Wurtemberg; elles témoignent de cet horizon chronologique (une phase Lt A1?) que nous

³⁸ KAENEL 1990, 218–220.

³⁹ CHAUME/RAPIN 1998.

⁴⁰ JOFFROY 1955, 320 *fig. 1A–B*.

⁴¹ Attribution chronologique aux niveaux 1 et 2 de KAENEL 1990, 224 *fig. 110; 234*.

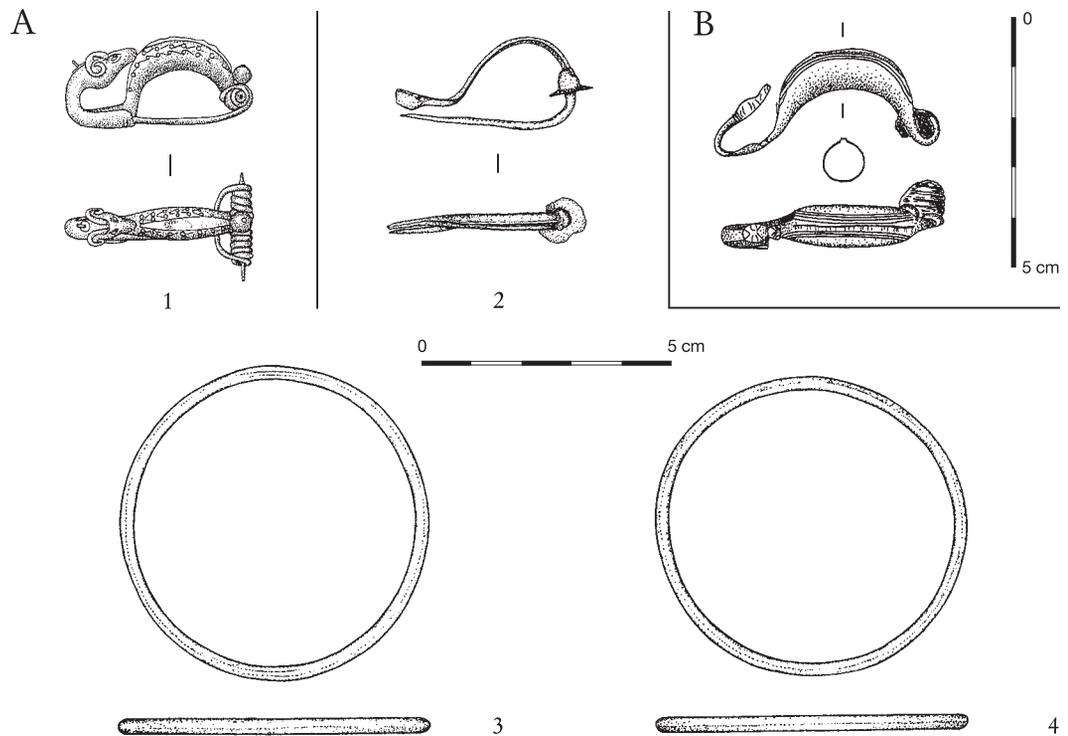


Fig. 3. A Aignay-le-Duc, tum. de la Ferme de Grand Bois, sép. 3. 1 bronze, corail, 2–4 bronze. B Darcey, tum. de Combe Barre 1, sép. c2–c3. A–B dessins B. Chaume.

avons qualifié plus haut de période de tâtonnement et de recherche de standard dans la culture matérielle⁴².

La sériation des ensembles châillonais (*cf. infra*) montre que les fibules de type Lausanne et variantes appartiennent au groupe des sépultures “riches” en tête de matrice; ce constat est le parfait corollaire des remarques chronologiques et sociologiques formulées par G. Kaenel auxquelles nous adhérons⁴³.

Les fibules discoïdes de type Mauvilly

Les fibules de type Mauvilly (*fig. 4,1*) appartiennent au groupe des fibules discoïdes dont elles ne sont qu’une variante, certes un peu plus luxueuse (pour un inventaire complet *cf. liste 1*). Pour la France, J.-P. Mohen et C. Eluère leur ont consa-

⁴² La fibule à double tête d’oiseau de Rochefort “Champ Moulin” (canton de Neuchâtel), nous paraît être rattachée à cette phase ancienne de Lt A pour deux raisons: la première parce qu’elle est tout à fait atypique; la seconde parce que la plaque ajourée qui orne son ressort (KAENEL 1990, 59; 220 sq.) est comparable, ainsi que le relève G. Kaenel à un exemplaire de Mühleberg, Heggidorn (DRACK 1959, 5 pl. 2,5) mais surtout, et les contextes sont un peu plus sûrs, aux exemplaires du tumulus des Bossus 1, groupe VIII et du tumulus 3 du Grand Communal à la Rivière-Druegon, niveau I (BICHET/MILLOTTE 1992, 35 fig. 18; 58 fig. 40).

⁴³ KAENEL 1990, 218–221; 224 fig. 110 et plus particulièrement 234.

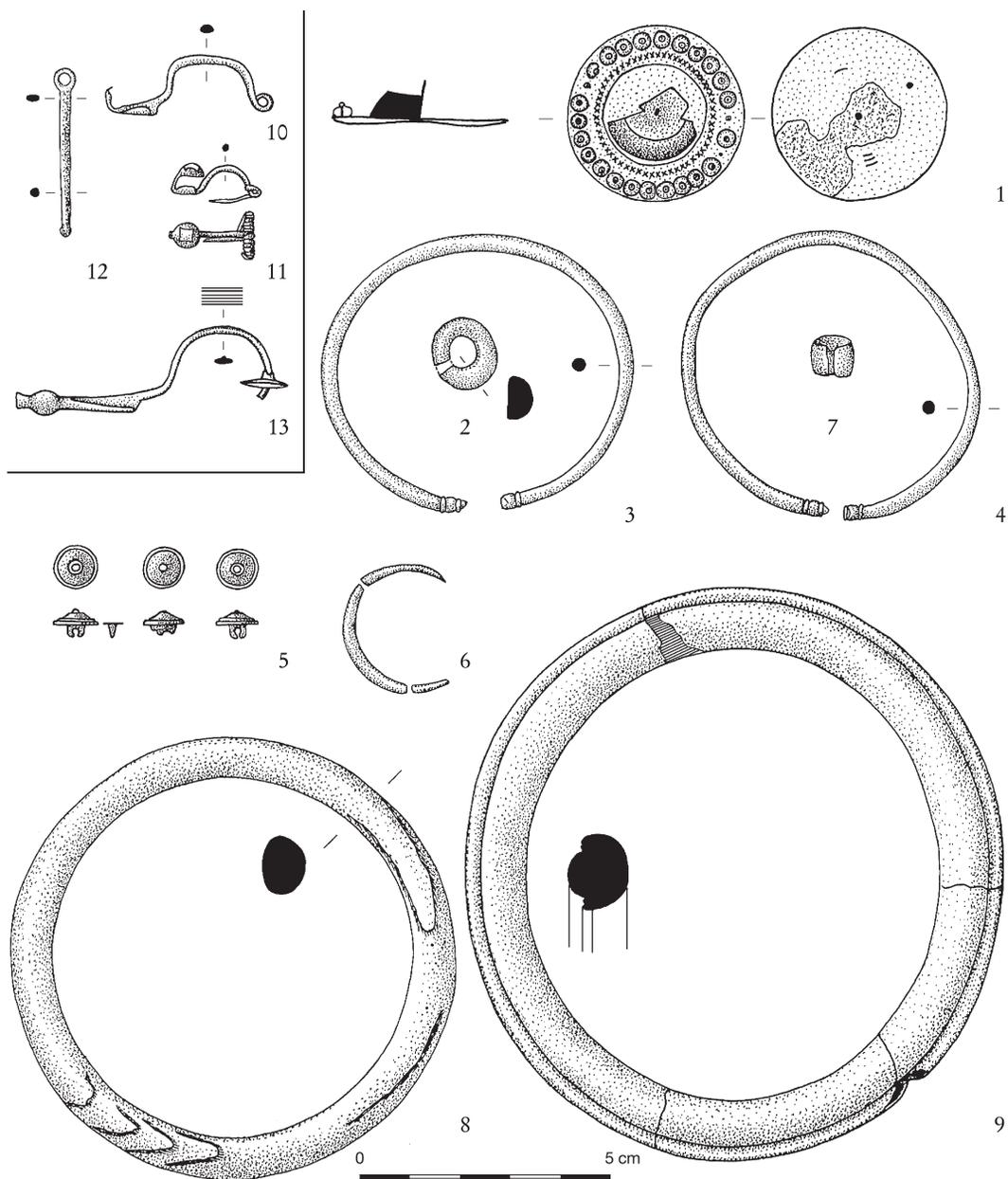


Fig. 4. Mauvilly, tum. de La Friche, sép. centrale. 1 or, corail, bronze, 2, 6 verre, 3, 4, 5, 7, 10-13 bronze, 8-9 sapphérite. 1-5, 7-13 dessins B. Chaume, S. Verger, 6 dessin E. Flouest.

cré une étude⁴⁴; cet inventaire englobe tous les types, souvent de technologie et de datation très différentes. Nous nous attacherons ici, simplement, à préciser le cadre chronologique et spatial des fibules de type Mauvilly.

⁴⁴ MOHEN/ELUÈRE 1970.

Ces fibules se caractérisent par un disque en bronze, le plus souvent, recouvert d'une feuille d'or décorée au repoussé. Des tenons en bronze ont été rivetés sur le pourtour de la plaque; ils supportent des perles de corail. Le centre est occupé par une perle en ambre parfois surmontée d'une perle de corail, comme à Mauvilly.

Lorsqu'on évoque le cas des fibules discoïdes comme celle de la tombe centrale du tumulus de La Friche à Mauvilly on a l'impression d'avoir affaire à un type d'objet, produit d'une génération spontanée, dont il n'existe pas d'antécédents typologiques à l'époque hallstattienne finale. La forme de la fibule, la technique de montage sont autant d'éléments novateurs dans l'art de la parure. Le seul élément technique que nous puissions rapporter au Hallstatt, et encore ce rapprochement est-il assez peu significatif, concerne le système de fixation du ressort par rivetage sur la plaque. La plaque de la fibule s'apparente alors à une hypertrophie des plaques circulaires des "Tutulusfibeln"⁴⁵ ou des cupules des fibules de type dZ3 de G. Mansfeld, types datés du Ha D3. On retrouve également la technique de décoration en plaquage sur les plaques ornementales de type Weiskirchen⁴⁶. La comparaison s'arrête à ce détail technique car les plaques de type Weiskirchen sont d'une part plus récentes, en général, et d'autre part ont une fonction différente. Elles ne possèdent pas de ressort mais des agrafes qui selon A. Haffner permettaient une fixation à une ceinture de guerrier.

La plaque support des fibules de type Mauvilly dissimule le système d'agrafage arc-ressort; elle est le plus souvent en bronze dans les exemplaires les mieux décrits⁴⁷. L'exemplaire de la tombe 48 de Saint-Sulpice⁴⁸ possède la particularité d'un double ressort fixé à la plaque par deux rivets. Le "faux" ressort forme le pied de la fibule et est orné de perles de corail. A Mauvilly l'arc et le ressort ont disparu mais il semble, en raison des traces laissées par ceux-ci sur la plaque en bronze, que contrairement à Saint-Sulpice ils étaient en fer. Les décors des feuilles d'or sont travaillés au repoussé, ils présentent des motifs géométriques non curvilignes. Les motifs les plus fréquents sur les feuilles d'or de Mauvilly, Saint-Sulpice, La Veuve-Recy, Reinheim sont choisis parmi des registres décoratifs, étrangers au Premier Style. On y trouve notamment des motifs de cercles, croix, guillochis.

Le second groupe qui puisse être comparé aux fibules de type Mauvilly est formé des "Scheibenfibeln" comme celles de la tombe 42/1 du Dürrenberg⁴⁹ ou les deux exemplaires du tumulus du Sonnenbühl⁵⁰. La fibule d'Haroué⁵¹ appartient à cette série.

⁴⁵ MANSFELD 1973, 224 Liste 195; PARZINGER 1988, 326 pl. 146,1.

⁴⁶ HAFFNER 1979; ID. 1992, 143; 209–211.

⁴⁷ La plaque de la fibule de la sépulture 12 de La Croix-en-Champagne a été décrite par Lantier comme étant en fer LANTIER 1940–1946, 48 fig. 3; en réalité, il s'agit bien d'une plaque en bronze comme nous avons pu le vérifier au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Parmi le lot de 200 fibules, environ, découvert dans la source de La Douix à Châtillon-sur-Seine en août 1996 se trouvent plusieurs fibules discoïdes. Il faudra attendre la fin des restaurations pour savoir si parmi elles figure une fibule de type Mauvilly.

⁴⁸ KAENEL 1990, 408 fig. 63.

⁴⁹ PENNINGER 1972 pl. 40,A1; ID. 1978, 116–118 fig. 12.

⁵⁰ KIMMIG 1983, 13 fig. 22 sq.

⁵¹ OLIVIER 1997 fig. 4.

Les fibules de type Mauvilly étaient portées au cou ou sur le sternum (Reinheim, Saint-Sulpice, Mauvilly). Peut-on parler de parure féminine? Il semble que non car si dans le cas de Saint-Sulpice et Reinheim et probablement Mauvilly nous sommes bien en présence de tombe féminine, en revanche la panoplie de guerrier de La Veuve-Recy désigne clairement une sépulture masculine. Ce bijou peu ordinaire n'est donc pas l'apanage d'un sexe mais d'une élite.

L'aire de diffusion en croissant (*fig. 5*) de ces fibules couvre l'ensemble de ce qui était auparavant la partie occidentale de la culture hallstattienne. Cette dispersion géographique, ajoutée à la variété des différences de détails d'un objet à l'autre, écarte à notre avis l'hypothèse hasardeuse d'atelier(s) commun(s) qui, on ne sait pour-quoi, reste encore trop souvent une obsession de l'archéologue alors qu'elle est très difficile à mettre en évidence. En revanche l'idée d'un courant stylistique commun, proposition prudente formulée par G. Kaenel⁵² nous agréée.

Les fibules de type Rivière

Défini par Dehn et Stöllner⁵³, le type tire son nom de l'exemplaire du tumulus du Grand Communal n° 3 de la Rivière-Druegon (Doubs)⁵⁴. Ces fibules à grosse timbale et arc renflé creux en forme de barque renversée possèdent un ressort à nombreuses spires enroulé sur un axe et autour de la tête de l'arc. Nous les datons de la phase ancienne de Lt A. La fibule de la sépulture centrale du tumulus du Bas de Comet⁵⁵ (*fig. 6,A1*) appartient au type Rivière. Elle est de même facture que l'exemplaire de la sépulture n° 26 de la nécropole de Gourgançon "Les Poplainnaux" qui était associée à un petit anneau dans lequel la fibule avait été enfilée⁵⁶. Nous la datons de Lt A alors même que la nécropole de Gourgançon "Les Poplainnaux" est très tardive puisque de Lt B2.

Les fibules de type Marzabotto et variantes

D'aucuns l'ont déjà souligné (Kruta notamment) la dénomination du type n'est pas des plus heureuse. L'appellation type Marzabotto est cependant généralisée et de pratique courante, il faut croire qu'elle satisfait le typologue. Nous l'acceptons donc en y ajoutant une remarque à l'attention de ceux (dont nous sommes) qui pratiquent le "baptême" typologique; il conviendrait de veiller, autant que faire se peut, à nommer un type d'après un ensemble connu appartenant à l'aire de diffusion habituelle de l'objet. Si on est opposé à cette démarche, et on peut avoir des raisons de l'être, une nomenclature basée sur une numérotation (comme par exemple celle de Mansfeld pour les fibules hallstattiennes) paraît préférable car elle évite de connoter le nom d'un type d'objet.

⁵² KAENEL 1990, 292.

⁵³ DEHN/STÖLLNER 1996, 4 fig. 2,3 Liste 1 45 sq.

⁵⁴ BICHET/MILLOTTE 1992, 58 fig. 40,21.

⁵⁵ JOFFROY 1948 pl. II,2; ID. 1957a, 590 fig. 2,1.

⁵⁶ BRISSON/LOPPIN 1938, 46.

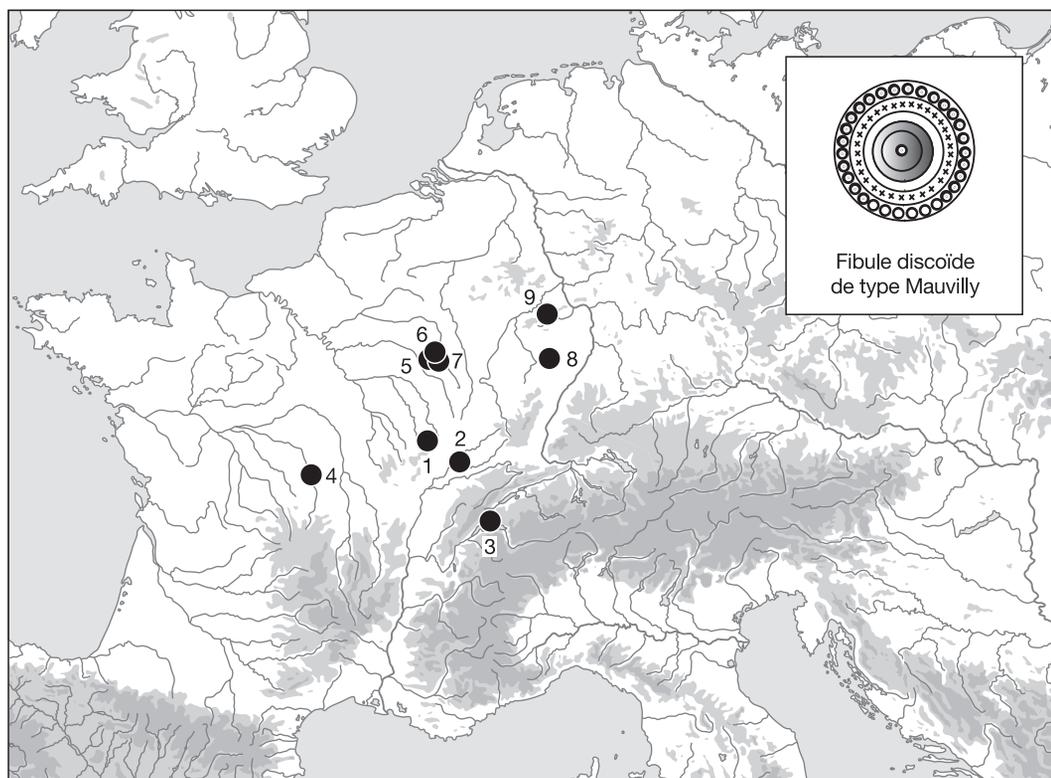


Fig. 5. Carte de répartition des fibules de type Mauvilly. 1 Mauvilly (Côte-d'Or); 2 Mantoché (Haute-Saône); 3 Saint-Sulpice (canton de Vaud); 4 Coust (Cher); 5 La Veuve-Recy (Marne); 6 Wargemoulin (Marne); 7 La Croix-en-Champagne (Marne); 8 Reinheim (Saarland); 9 Hochscheid (Rheinland-Pfalz) (B. Chaume 1998).

La fibule de type Marzabotto est un repère typo-chronologique fiable, qualifié par beaucoup de fossile-directeur de la période Lt A. Le type et ses nombreuses variantes ont une très large diffusion. Les exemplaires de la région possèdent le plus souvent un pied bouleté, discoïde ou surmonté d'une grosse timbale; on les retrouve en Châtillonnais dans les ensembles des tumulus de la Combe Barre à Darcey, sép. j, g1⁵⁷ (*fig. 6,B1*); de Larrey, sép. 11, 15, 27⁵⁸ (*fig. 6,C1-3; 7,A2; 7,B1*); du Grand Tumulus de Lantilly, sép. A, E, e⁵⁹ (*fig. 7,D1; 7,E1*); du tumulus de La Meusse à Magny-Lambert⁶⁰ (*fig. 8,2*), et hors des limites de notre zone dans le tumulus de Bressy-sur-Tille, sép. 46, 86, 104⁶¹ (*fig. 9,A2; B,1; C,1*) ainsi que dans la nécropole de Longvic "Les Quétinières", sép. 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12⁶² pour ne citer que quelques exemples.

⁵⁷ JOLY 1947, 127 *fig. 4; 5; 12*.

⁵⁸ JOFFROY 1964/1965 pl. XXXII; XXXIII.

⁵⁹ DE VIRIEU / COROT 1905 pl. II.

⁶⁰ BRULARD 1906-1910, 201-208.

⁶¹ RATEL 1977 pl. 30; 32; 35.

⁶² BARRAL / DEPIERRE 1993 *fig. 11; 13; 14; 16; 19; 20; 22*.

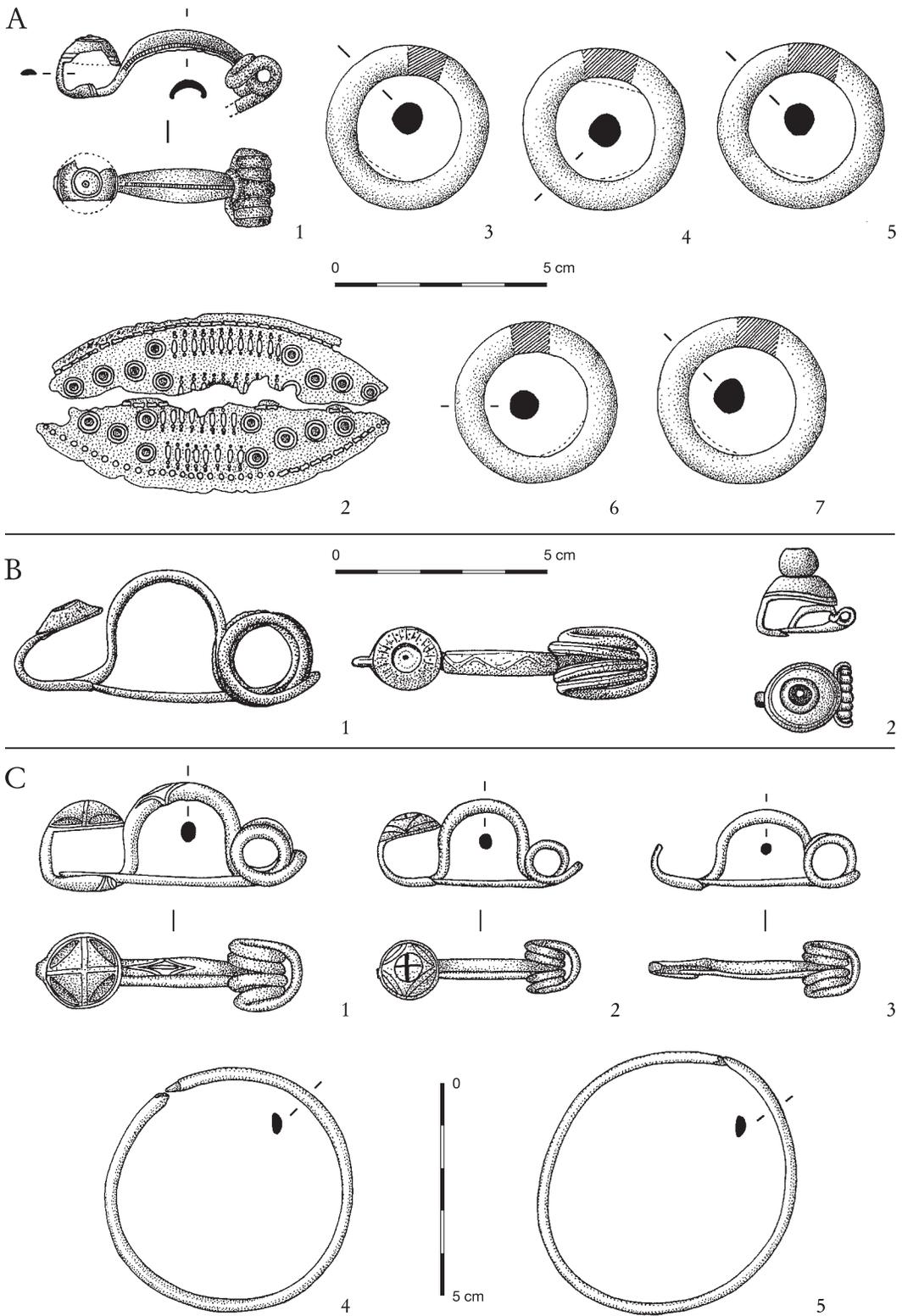


Fig. 6. A Essarois, tum. du Bas de Comet, sép. centrale. 1-7 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger; B Darcey, tum. de Combe Barre 1, sép. j; 1 bronze, 2 bronze, verre. 1 dessin C. Touzel, 2 dessin B. Chaume. C Larrey, Grand tumulus, sép. 11; 1-5 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger.

Nous nous arrêterons un peu plus longuement sur deux variantes, les types Meulson (*fig. 9,D1*) et Lantilly (*fig. 7,D1*).

Les fibules de type Meulson

Les fibules désignées récemment par Dehn et Stöllner sous le terme type Bussy⁶³ sont, sans conteste, originaires du Châtillonnais et de ses marges. De ce point de vue la carte de répartition (*fig. 10*) est explicite et l'on remarque que le type diffuse très peu en dehors de l'épicentre de production ou d'utilisation. Pour les raisons exposées dans le paragraphe précédent nous préférons la dénomination type Meulson à celle de type Bussy; la fibule de Bussy est, à ce jour, l'un des deux seuls exemplaires champenois. Les fibules des ensembles châtillonnais (Larrey [*fig. 6,C1-2*], Meulson [*fig. 9,D1*], Minot [*fig. 11,A1*]) et celles des régions limitrophes de l'Auxois (Lantilly, Boux-sous-Salmaise) ou de la Haute-Marne (Vitry-les-Nogent) sont tout à fait caractéristiques du type (pour un inventaire complet *cf.* liste 2). Le type Meulson se définit par une grosse timbale⁶⁴ décorée en général de deux cercles concentriques et d'un motif en croix inscrit dans un losange. L'arc filiforme en anse de panier et le ressort à doubles spires bilatérales et corde externe en font une variante du type Marzabotto. L'arc de la fibule est rarement décoré; c'est le cas cependant d'un exemplaire de la sépulture 11 de Larrey qui présente le décor de deux losanges emboîtés (*fig. 6,C1*). La même fibule possède deux traits incisés sur le porte-ardillon. Nous avons proposé ailleurs⁶⁵ de faire de cette particularité un critère typologique pour les fibules de Lt A et plus précisément celles de la phase ancienne.

W. Dehn et T. Stöllner intègrent à l'inventaire de leur type Bussy⁶⁶ une série de fibules de Suisse⁶⁷ qui n'ont aucun rapport morphologique avec le type Meulson (ressort à six spires, pied à timbale percée d'un rivet supportant une perle de corail venant toucher l'arc). Ces fibules constituent d'ailleurs un groupe homogène. Cet amalgame entre des types manifestement différents ne permet pas de clarifier la typologie et d'isoler les variantes régionales.

Les fibules de type Meulson sont caractéristiques de la phase Lt A. Une certaine confusion a été entretenue à propos de la datation de ces fibules. Le contexte funé-

⁶³ DEHN/STÖLLNER 1996, 4; 13; 15 fig. 3,6.

⁶⁴ On notera l'exception constituée par la fibule de très petite taille découverte dans le tumulus de la Friche à Mauvilly (*fig. 4,11*); d'autres exemplaires présentent de légères différences dans le traitement du décor de la timbale: c'est le cas des fibules de Chalain, d'Aignay-le-Duc qui, au demeurant, sont quasi identiques (*fig. 9,2-3*), de Mailhac (FEUGÈRE ET AL. 1994, 253 fig. 13,8) ou dans le montage du ressort comme pour la fibule de la collection de Perrin de la Boullaye (l'arc de la tête de la fibule est perforé pour laisser passer l'axe) (RAVAUX 1992, 317 pl. 42,177). La fibule du tumulus de La Motte Saint-Valentin (DECHELETTE 1913 pl. XXXIII,15) présente une morphologie différente du type (ressort large, petites spires, corde interne, arc rubané) bien que la timbale soit ornée d'un motif losangique gravé.

⁶⁵ CHAUME/RAPIN 1998.

⁶⁶ DEHN/STÖLLNER 1996, 45 sq.

⁶⁷ Par ex. tombe 51 de Saint-Sulpice, KAENEL 1990 pl. 46.

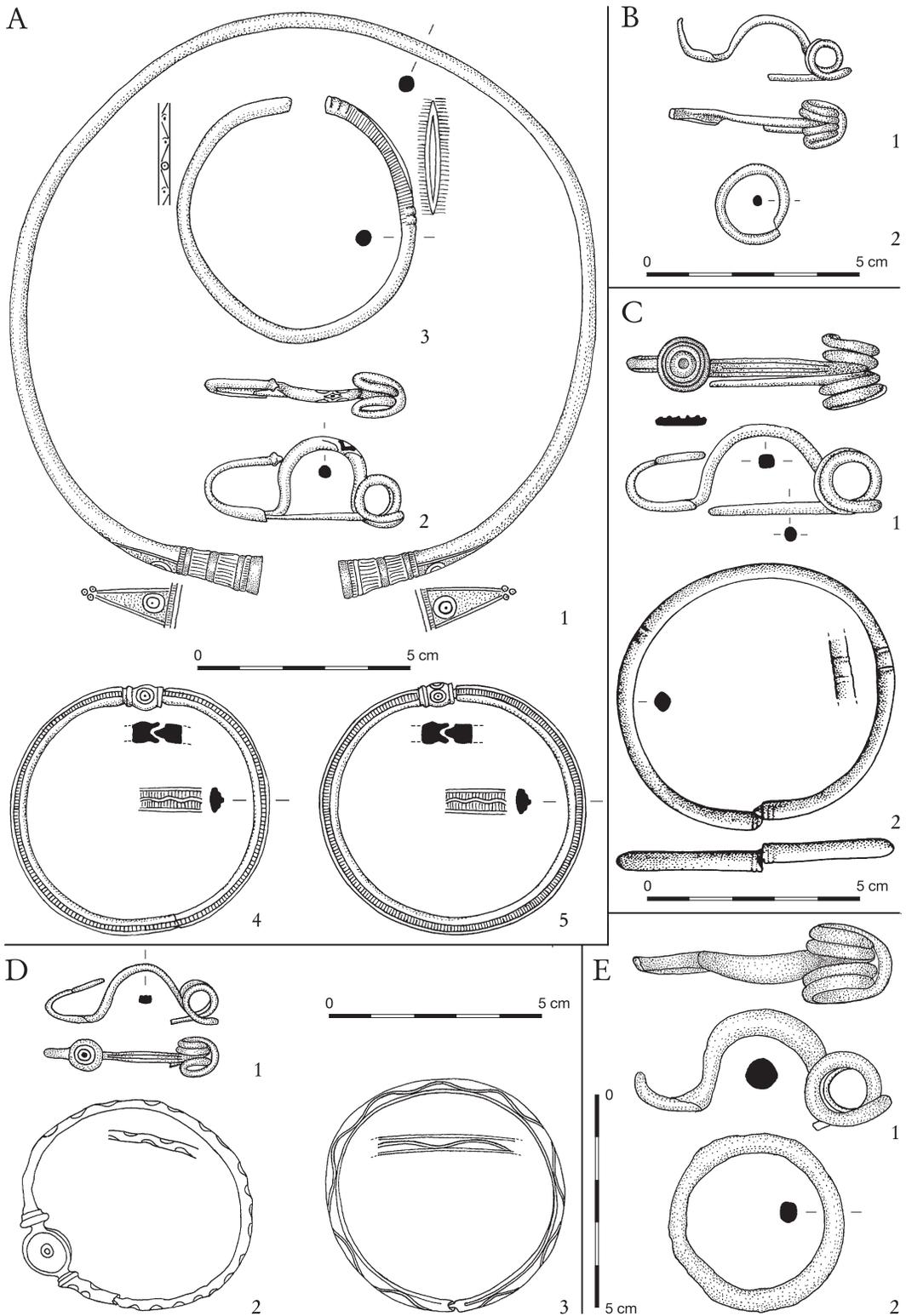


Fig. 7. A Larrey, Grand tumulus, sép. 15. 1-5 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger. B Larrey, Grand tumulus, sép. 27; 1-2 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger. C Darcey, tum. de Combe Barre 1, sép. g1; 1-2 bronze. 1 dessin B. Chaume, 2 dessin C. Touzel. D Lantilly, Grand tumulus, sép. E; 1-3 bronze. 1 dessin B. Chaume, 2-3 dessins R. Bouillerot d'après DE VIRIEU/COROT 1905. E Lantilly, Grand tumulus, sép. e; 1-2 fer; dessins B. Chaume.

raire de l'exemplaire éponyme n'est absolument pas fiable⁶⁸, on ne peut donc s'en prévaloir comme le fait A. Lang⁶⁹ pour proposer une datation basse du type allant jusqu'à Lt B1.

Les fibules de type Lantilly

Ces fibules, comme celles du type précédent, forment une variante du groupe de Marzabotto. Elles se caractérisent par un arc en anse de panier ou hémicirculaire, un ressort à deux fois deux spires et corde externe, un pied discoïdal orné de gorges concentriques creusées au tour le plus souvent et avec parfois au centre un logement prévu pour accueillir une perle en matière semi-précieuse.

La sépulture E du Grand Tumulus de Lantilly⁷⁰ (*fig. 7,D1*) a fourni à U. Schaaff l'exemplaire éponyme pour définir le type⁷¹. Dans la tombe, la fibule était associée à deux bracelets (*fig. 7,D2-3*).

Sur notre zone d'étude: la sépulture g1 du tumulus 1 de la Combe Barre à Darcey⁷² (*fig. 7,C1*); la sépulture 2 du tumulus B d'Essey-les-Eaux (Haute-Marne)⁷³; la sépulture 4 du tumulus des Vendues de Montmorot à Minot⁷⁴, contenaient des fibules de type Lantilly associées à du mobilier (bracelet à fermoir à tenon, sép. g1, Darcey [*fig. 7,D3*]; torque à petits tampons, sép. 2 tum. B, Essey-les-Eaux) caractéristiques de Lt A.

Hors du cadre géographique que nous avons fixé à cette étude, les sépultures: 48 de Saint-Sulpice⁷⁵, 26, 56 de Villeneuve-Renneville⁷⁶, 51 de Poix⁷⁷ ont livré des fibules de type Lantilly dans des contextes bien datés de Lt A. C'est aussi le cas des exemplaires bourguignons qui, on l'a vu, appartiennent pour la plupart à un horizon Lt A bien individualisé. Nous avons remarqué que la courbure de l'arc des fibules de type Lantilly pouvait être plus ou moins prononcée selon les cas. Ainsi une évolution typologique possible se dessinerait à partir, par exemple, des fibules de la tombe 51 de Poix ou de Pâlis "Le Buisson Gendre"⁷⁸ qui caractériserait un type "ancien" avec un

⁶⁸ Selon R. Brulard fils, la fibule de Meulson aurait été associée dans la sépulture centrale du tumulus 2 à une fibule de type pré Dux (BRULARD 1912, 8 sq. fig. 2). BRULARD publia les tumulus de Meulson plus de 20 ans après qu'E. Flouest souligne dans une note: "Aucun archéologue n'a assisté à la fouille; on n'en sait que ce que les ouvriers ont appris à M. Brulard père, assez longtemps après, en lui remettant quelques objets qu'ils avaient conservés". Ces informations enlèvent tout crédit au récit de Brulard.

⁶⁹ LANG 1972, 310 note 16.

⁷⁰ DE VIRIEU / COROT 1905, 7 pl. II,3; III,6.

⁷¹ SCHAAFF 1965 Liste 122 Karte 30; 150-153 fig. 38; voir aussi DEHN / STÖLLNER 1996, 21 Karte fig. 15 inv. 47-49.

⁷² JOLY 1947 fig. 4; 5; 12.

⁷³ BALLIOT 1994, 84 sq. n° 7-8.

⁷⁴ JOFFROY 1957b, 253 pl. XXXII,6-8.

⁷⁵ KAENEL 1990 pl. 42,3.

⁷⁶ BRISSON ET AL. 1971, tombe 26 pl. 11,f; tombe 56 pl. 27,b-c; ID. 1972; voir aussi pour la tombe 56 Catalogue Epernay 1987, 42 sq.

⁷⁷ Catalogue Epernay 1991, 77 n° 68.

⁷⁸ DEFFRESSIGNE 1995, 115 sq.

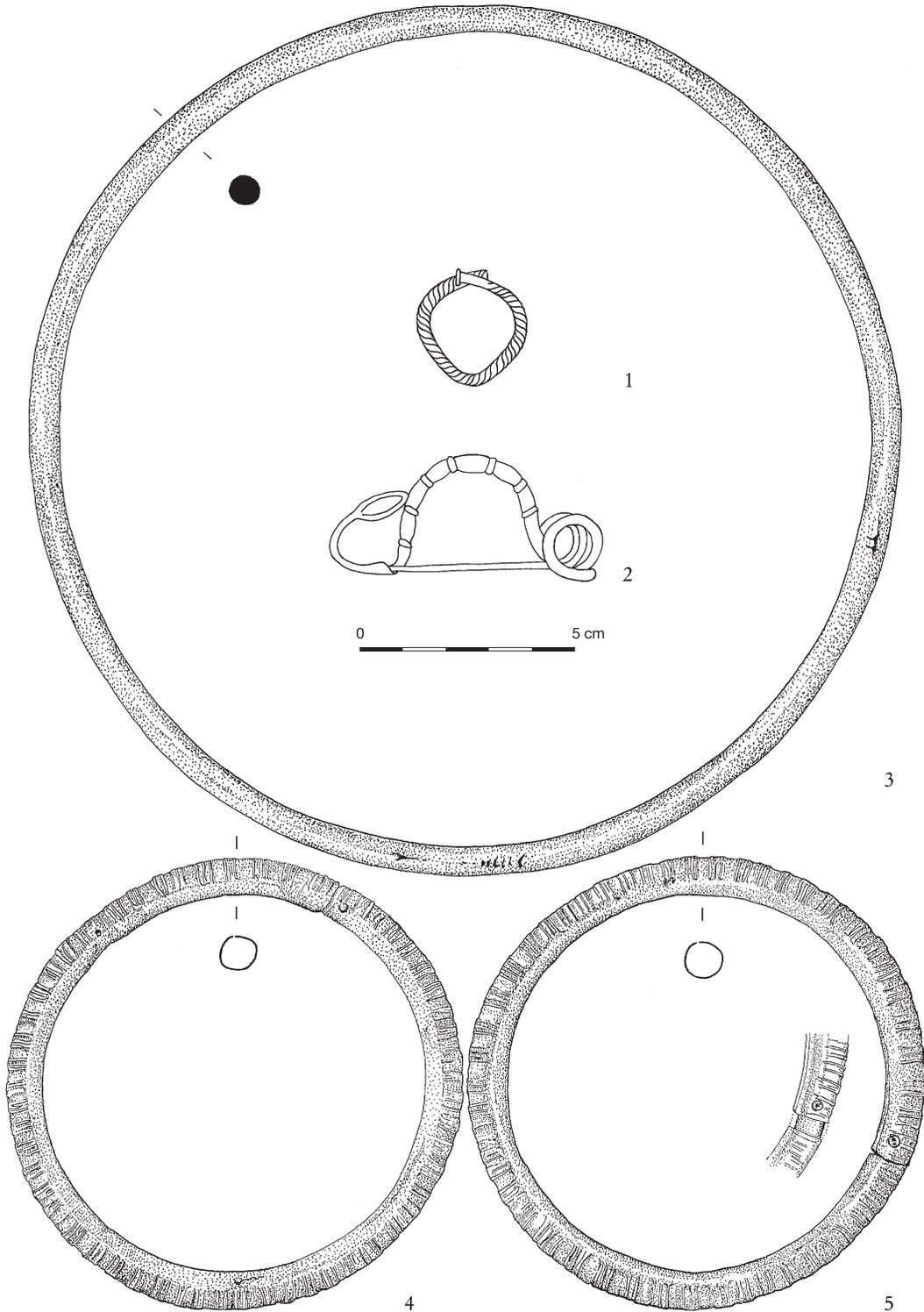


Fig. 8. Magny-Lambert, tum. de La Meusse, sép. 2. 1 or, 2-5 bronze. 1-2 dessins E. Flouest, 3-5 dessins J. R. Bourgeois, Musée archéologique de Dijon.

arc en anse de panier; ce type évoluerait vers des fibules possédant un arc plus tendu comme celles de la sépulture g1 du tumulus de la Combe Barre 1 à Darcey (*fig. 7, C1*) ou de la sépulture 56 de Villeneuve-Renneville⁷⁹. Nous ne savons si cette remarque typologique a une pertinence chronologique, pour l'instant il nous semble que ce ne soit pas le cas. Néanmoins il est sûr que cette proposition s'intègre au cadre général d'évolution typologique des fibules dont l'arc a tendance à s'ouvrir plus on se rapproche des types de Lt B.

La chorologie du type Lantilly est largement éclatée sur tout l'est de la France; Bourgogne et Champagne rassemblent la majorité des exemplaires⁸⁰.

Les fibules à timbale sur le pied

W. Dehn et T. Stöllner ont isolé un type Villeneuve⁸¹ dans le vaste groupe des fibules à timbale sur le pied à partir de l'exemplaire de la sépulture 30 de Villeneuve-Renneville (Marne)⁸². Selon ces auteurs, les fibules de type Villeneuve possèdent une timbale et un arc décoré ainsi qu'un ressort en arbalète; elles sont datées de La Tène A. La filiation typologique avec les fibules hallstattiennes à timbale du type F4 de Mansfeld⁸³ ou du type Magny-Lambert selon la terminologie récente de Dehn et Stöllner⁸⁴ paraît assurée, tellement les deux groupes sont proches.

Sans vouloir trop entrer ici dans le détail de l'analyse typo-chronologique, elle appellerait cependant des développements, nous soulignerons simplement, mais la remarque n'est pas nouvelle, que les fibules de type F4 et de type Villeneuve sont au cœur de la problématique de la transition Ha D3–Lt A. Au Ha D3 les fibules à timbale de type F4 correspondent à une production régionale bourguignonne comme l'ont déjà souligné M. Feugère et A. Guillot⁸⁵ ce que confirme la découverte récente d'au moins 70 exemplaires en fer dans la source de La Douix à Châtillon-sur-Seine⁸⁶ et la surreprésentation du type dans les séries du mont Lassois. Pour le Hallstatt final, P. Brun a synthétisé, en pourcentage, les données concernant le type F4 pour mieux appuyer une argumentation spatiale destinée à délimiter le territoire des "résidences princières" à partir des productions artisanales attribuables à ces sites⁸⁷. Pour la région, le résultat concernant le type F4 est probant et montre, selon P. Brun, avec 22 % (chiffre qui ne peut que croître avec les découvertes de La Douix) "... le haut degré de centralisation de la production ou de la distribution de ces fibules ..." ⁸⁸.

⁷⁹ L'art celtique en Gaule. Cat. Exposition Marseille, PARIS, Bordeaux, Dijon, 1983–1984 (PARIS 1983) 29; Catalogue Epernay 1987, 43.

⁸⁰ SCHAAFF 1965 carte 30; DEHN / STÖLLNER 1996 fig. 15.

⁸¹ Ibid. 4 sq. 7 fig. 3.

⁸² Catalogue Epernay 1991, 70; 72.

⁸³ MANSFELD 1973.

⁸⁴ DEHN / STÖLLNER 1996, 2 sq. fig. 1.

⁸⁵ FEUGÈRE / GUILLOT 1986, 203 fig. 42.

⁸⁶ Fouilles P. Buvot, Service Régional de l'archéologie de Bourgogne. Cette découverte a eu lieu à l'occasion d'une opération de pompage de la source par une équipe de spéléologues.

⁸⁷ BRUN 1988, 139 fig. 7,D.

⁸⁸ Ibid. 137.

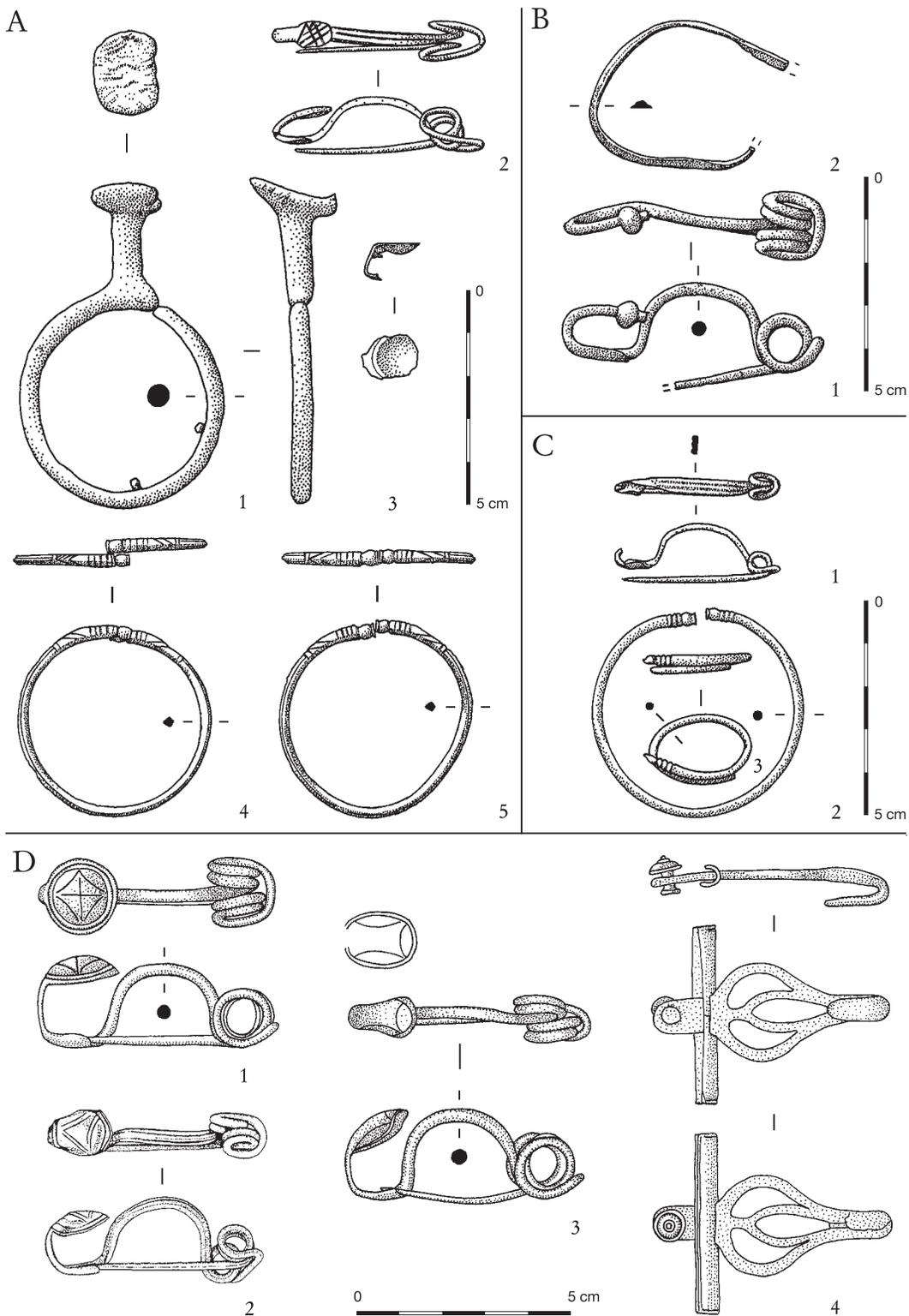


Fig. 9. A Bressy-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 46. 1-5 (bronze). B Bressy-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 86; 1-2 bronze. C Bressy-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 104; 1-3 bronze. A, B, C (dessins C. Touzel). D 1 Meulson, tum. II, (bronze), 2 Aignay-le-Duc, tum. de la Ferme de Grand Bois (bronze), 3 Chalain (bronze), 4 Minot, tum. III de Thorey (bronze). 1-3 dessins B. Chaume, 4 dessin B. Chaume, S. Verger.

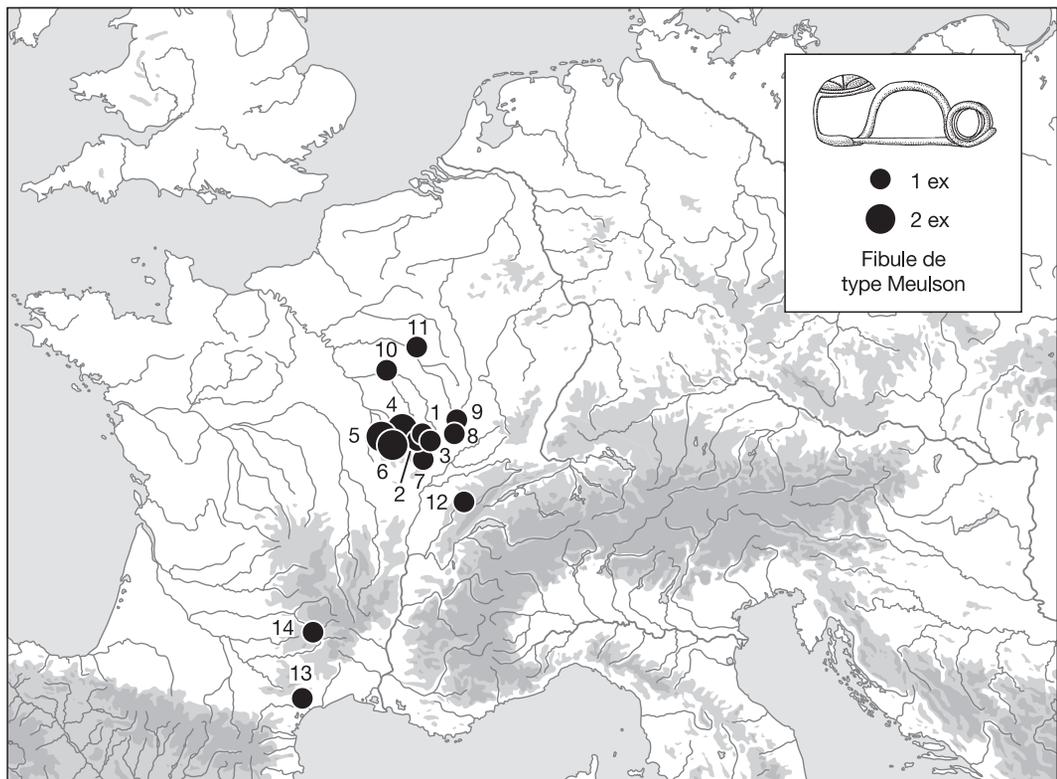


Fig. 10. Carte de répartition des fibules de type Meulson. 1 Meulson (Côte-d'Or); 2 Aignay-le-Duc (Côte-d'Or); 3 Minot (Côte-d'Or); 4 Larrey (Côte-d'Or); 5 Lantilly (Côte-d'Or); 6 Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or); 7 Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or); 8 Perrogney (Haute-Marne); 9 Vitry-lès-Nogent (Haute-Marne); 10 Fontaine-Bethon (Marne); 11 Bussy-le-Château (Marne); 12 Chalain (Jura); 13 Mailhac (Aude); 14 Salles-la-Source (Aveyron) (B. Chaume 1998).

L'idée qui consiste à chercher à démontrer l'emprise du pouvoir économique de la "résidence princière" du mont Lassois par le contrôle des productions artisanales est riche d'enseignements; cependant il nous paraît que l'argumentation peut être tronquée par l'existence d'une culture régionale, interne aux grands blocs culturels désormais assez bien définis, culture qui préexisterait et/ou survivrait à la "résidence princière" du mont Lassois.

Pour recentrer notre débat sur la datation des fibules à timbale sur le pied, il faut revenir à notre inventaire et plus particulièrement à la sépulture 14 du tumulus de Larrey qui en donne une illustration intéressante (*fig. 11, B1*). Même si un doute sérieux demeure sur la réalité de la présence du fragment de bracelet à tampon (*fig. 11, C*) dans la tombe centrale (sép. 8)⁸⁹, l'extrême homogénéité chronologique du matériel de l'ensemble des sépultures du tumulus de Larrey est un argument sérieux pour dater de Lt A les fibules à timbale de la sépulture 14. Cette datation n'est pas pour surprendre et il est quelques ensembles qui la confortent⁹⁰.

⁸⁹ Réserves émises par JOFFROY 1964/1965, 186.

⁹⁰ Nous citerons par ex.: Mont Troté, sép. 118 (ROZOY 1986); Saint-Martin du Tertre (BARBIER/VILLES 1981, 102 fig. 4,2); groupe 2 du tumulus de Dompierre-les-Tilleuls (BICHET/MILLOTTE 1992, 34 fig. 17,II 4); Bressy-sur-Tille, tombe 44 du tumulus de Clair-Bois (RATEL 1977, 45 pl. 25).

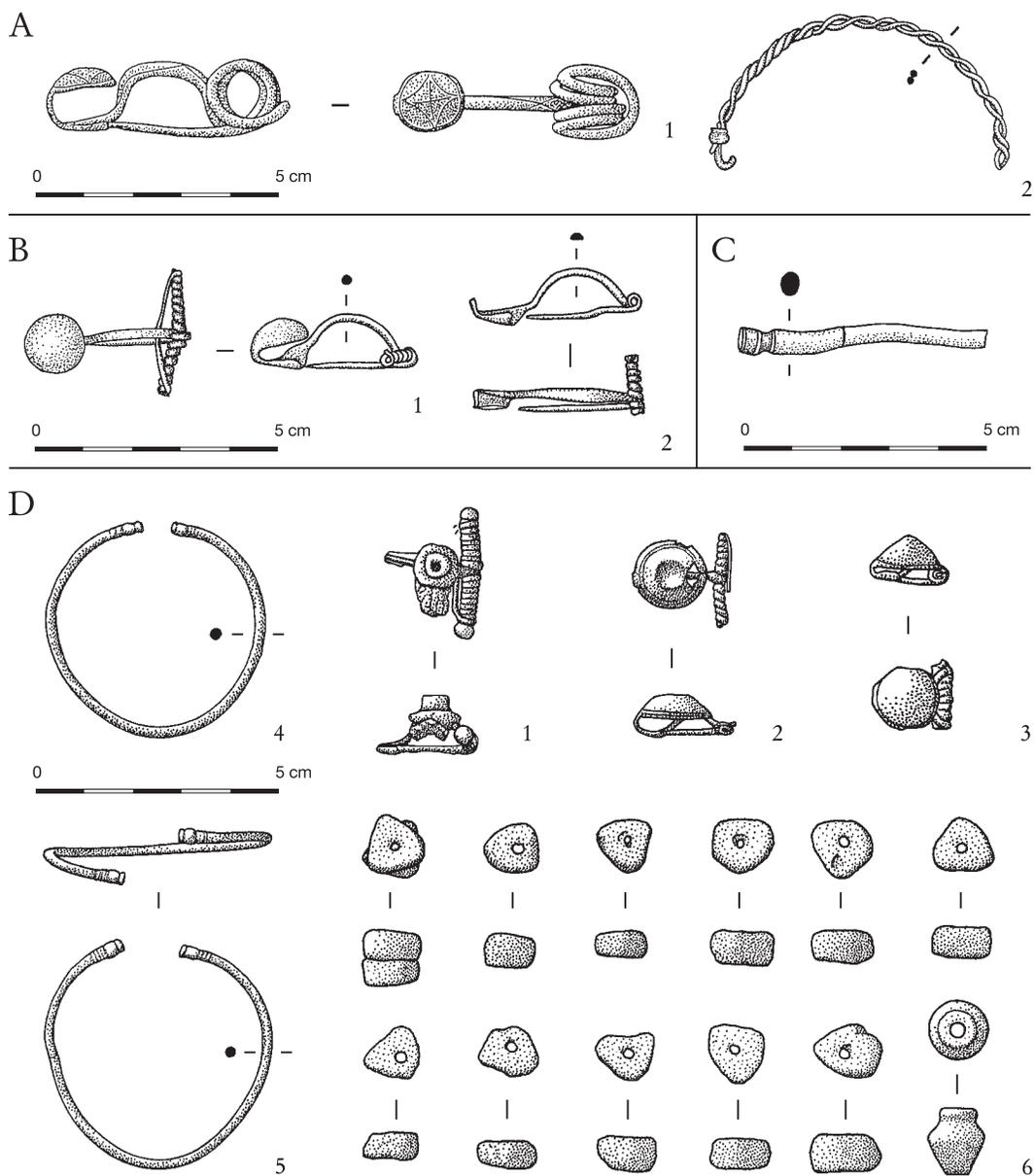


Fig. 11. A Minot, tum. des Vendues de Fraignot, sép. D. 1 bronze, 2 bronze, fer. 1 dessin C. Touzel, 2 dessin B. Chaume. B Larrey, Grand tumulus, sép. 14; 1-2 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger. C Larrey, Grand tumulus, sép. 8, bronze; dessin B. Chaume, S. Verger. D Bressey-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 52; 1-5 bronze, 6 terre cuite; dessins C. Touzel.

Cependant et pour conclure nous garderons une prudente réserve sur l'appréciation des différences typologiques que nous propose W. Dehn et T. Stöllner entre les fibules de type Villeneuve et celles du type Magny-Lambert ou F4 de la classification de Mansfeld. Les critères distinctifs des deux types ne nous paraissent guère discriminants et la question reste posée: le type Villeneuve existe-t-il réellement ?

Les fibules de type Weidach

C'est par une simple mention qu' H. Zürn définit le type en 1942⁹¹; il reviendra un peu plus longuement sur les aspects chronologiques dans un article paru en 1952⁹². Le contexte de Weidach, une tombe sous tumulus en pierres, sera publié, à nouveau, par H. Zürn en deux occasions⁹³.

Les fibules de type Weidach se classent en deux grandes catégories selon un critère simple, la longueur de la fibule:

- type I: fibule de petit modèle d'une longueur ≤ 15 mm. Le type I peut se subdiviser en trois sous-types qui se définissent selon la forme de la timbale – conique – à dépression centrale – hémisphérique.

- type II: fibule de grand modèle d'une longueur ≥ 20 mm, à dépression centrale.

Le type I absorbe l'essentiel du corpus; le type II plus rare sur la région a vu cependant ses effectifs grossir avec l'exceptionnelle découverte en août 1996 d'un lot très important de fibules dans la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine. Parmi celles-ci on note la présence de plus de 21 fibules de type Weidach dont 16 appartiennent au type II ⁹⁴.

Les fibules de type Weidach ont longtemps été considérées comme des fibules strictement hallstattiennes Haffner (1969), Schaaff (1971). Les études de Zürn (1974), Parzinger (1988) sur la base de contextes réexaminés ou de découvertes récentes infléchissent sérieusement cette idée première et placent, sans ambiguïté aucune, l'apparition du type à la transition Ha–Lt A.

Ainsi dans la sépulture 52 de Bressey-sur-Tille (*fig. 11, D1–3*) deux exemplaires type I de Weidach voisinaient avec une fibule à pied orné et perles de corail aux extrémités du ressort. La même tombe a livré deux bracelets à petits tampons moulurés. La sépulture n° 2 du tumulus de Pommard contenait outre deux fibules de type I à timbales hémisphériques, des fragments de deux fibules en fer de type Marzabotto⁹⁵. Nous sommes donc bien ici en présence de contextes attribuables à Lt A.

Le cas de la fibule, type Weidach, du sanctuaire de Vix-Les Herbues⁹⁶ est intéressant car il illustre bien l'ambiguïté de la position chronologique de ces fibules et

⁹¹ ZÜRN 1942.

⁹² Id. 1952.

⁹³ Id. 1970 pl. O,B; ID. 1987, 37 sq. pl. 12,A. Les références à cet ensemble funéraire varieront au fil du temps. Le plus souvent on cite comme lieu de trouvaille, Weidach (Kr. Ulm). Mais Weidach n'est qu'un lieudit; H. Zürn dans la publication exhaustive des tombes du Wurtemberg et du Hohenzollern mettra un point final à ces incertitudes. La référence exacte est désormais Blaustein, Herrlingen (Kr. Alb-Donau).

⁹⁴ Août 1996, fouille dirigée par P. Buvot.

⁹⁵ MOINGEON 1908, 39 fig. 6 sq.

⁹⁶ CHAUME ET AL. 1995; ID. à paraître.

pose le problème de la datation post quem de leur apparition. L'exemplaire du sanctuaire hallstattien de Vix-Les Herbues appartient au type II; il a été découvert en contexte stratigraphique sûr, l'US 4002 b; unité stratigraphique dans laquelle se trouvaient cinq autres fibules parfaitement identifiables et datées du Ha D3. Si l'on raisonne en fréquence il est clair que cette unité stratigraphique a l'essentiel de sa séquence inscrit dans le Ha D3. Or nous avons vu (*cf. supra*) que les fibules de type Weidach se retrouvent plutôt dans les ensembles de Lt A. Dès lors deux solutions se présentent à nous: ou la chronologie du sanctuaire descend jusqu'au début de Lt A ou les fibules de type Weidach apparaissent aussi sur notre zone d'étude dès le Ha D3. D'une manière générale en Bourgogne et en Franche-Comté les données inclineraient plutôt à choisir la première proposition, ce qui ne serait pas sans incidence sur la datation du sanctuaire des "Herbues"⁹⁷.

Pour la datation du type les découvertes récentes dans la source de La Douix à Châtillon-sur-Seine ne peuvent éclairer notre propos car le groupe de fibules type II de Weidach se mêlaient à des objets appartenant à différentes périodes, ce qui ne doit pas surprendre dans un contexte culturel où la position primaire des dépôts n'est pas attestée avec certitude.

Le type Weidach diffuse largement en Bourgogne, citons pour exemples: les tombes du tumulus de Clair-Bois à Bresse-sur-Tille: tombe 32⁹⁸, tombe 44⁹⁹ (*fig. 12, A3-4*), tombe 52¹⁰⁰ (*fig. 11, D2-3*), tombe 65¹⁰¹ (*fig. 12, B1-2*), tombe 67¹⁰² (*fig. 12, C1-2*), tombe 82¹⁰³; tumulus I, sép. 2 de Pommard¹⁰⁴; sanctuaire de Vix-Les Herbues¹⁰⁵, Vix-Les Tillies, tumulus II¹⁰⁶. La fibule de la sépulture j du tumulus I de la Combe Barre à Darcey (*fig. 6, B2*) présente une particularité peu banale avec sa perle en pâte de verre bleu qui surmonte la timbale.

La carte de répartition publiée par Feugère / Guillot¹⁰⁷ montre que le type a une dispersion large sur l'ensemble du "Westhallstattkreis" avec trois zones où se concentrent l'essentiel des exemplaires (La Bourgogne-Franche-Comté, la Champagne, le Bade-Wurtemberg); cet inventaire a fait l'objet de compléments récents pour l'est de la France¹⁰⁸.

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ RATEL 1977, 45 pl. 24.

⁹⁹ Ibid. 45 pl. 25.

¹⁰⁰ Ibid. 52 pl. 31.

¹⁰¹ Ibid. 46 pl. 27.

¹⁰² Ibid. 47 pl. 27.

¹⁰³ Ibid. 47 sq. pl. 27.

¹⁰⁴ MOINGEON 1908, 39 fig. 6-7.

¹⁰⁵ CHAUME ET AL. à paraître.

¹⁰⁶ Fouilles dirigées par ID. 1995; ID. à paraître, 196 fig. 36.

¹⁰⁷ FEUGÈRE / GUILLOT 1986, 196 fig. 36.

¹⁰⁸ PININGRE 1996, 86.

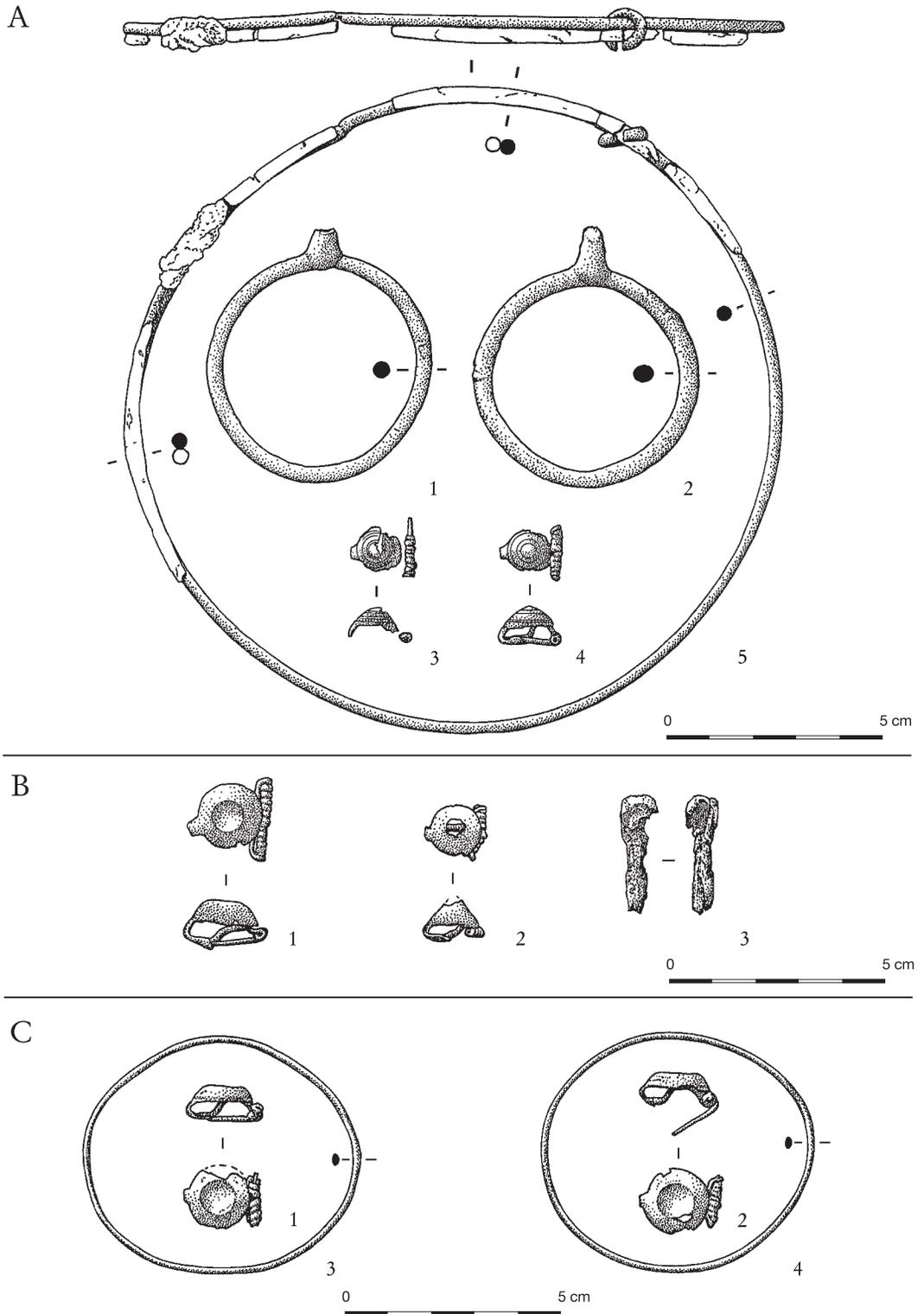


Fig. 12. A Bressey-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 44. 1 bronze, fer, 2-5 bronze. B Bressey-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 65; 1-2 bronze, 3 fer. C Bressey-sur-Tille, tum. de Clair-Bois, sép. 67; 1-4 (bronze). A, B, C dessins C. Touzel.

La parure annulaire

Les torques

15 sépultures de notre zone d'étude ont livré des torques que l'on peut attribuer typochronologiquement à Lt A.

Les torques les plus anciens de la série paraissent se situer dans la continuité typologique de la période précédente; ainsi en est-il, semble-t-il, des exemplaires des sépultures 2 (*fig. 8*) et 3 du tumulus de La Meusse à Magny-Lambert¹⁰⁹. Ces deux torques identiques, en bronze plein, fermés, possèdent un jonc lisse. Le torque de la tombe n° 2 (*fig. 8,3*) aurait été associé à une fibule de type Marzabotto, une bague en or à fil torsadé (voir plus loin), deux anneaux de jambes creux décorés de stries transversales à fermeture à goupille et par emboîtement. Un torque en bronze massif, ouvert, était porté par le guerrier de la sépulture centrale d'un des tumulus de Perrogney¹¹⁰, mais cet ensemble n'est pas d'une grande fiabilité.

Sur la seule base des torques, les sépultures 2 et 3 du tumulus de La Meusse dateraient du tout début de Lt A; mais il faut bien admettre que le raisonnement conduisant à cette datation n'est pas exempt de tout reproche et pour dater la tombe on doit prendre en compte, avant tout, la datation de l'objet le plus récent, en l'occurrence la fibule de type Marzabotto. Par conséquent ces sépultures se placeraient plutôt dans une phase plus récente de Lt A correspondant à l'horizon Marzabotto. On retrouve en Champagne une situation similaire; les torques de la phase La Tène Ia, à jonc plein ou creux et/ou décorés, sont présents dans les ensembles jogassiens et mariens¹¹¹. Sur la zone d'étude nous n'avons que les sépultures 2 et 3 du tumulus de la Meusse pour appuyer la datation Lt A de ce type de torque. Le même genre de question se pose à propos de la datation des torques à deux tiges de bronze et de fer superposées comme pour l'exemplaire de la tombe 44 de Bressey-sur-Tille (*fig. 12,A 5*). Le torque de Bressey-sur-Tille est daté de Lt A par son association avec des fibules de type Weidach. La tombe de Dannstadt 386 (Pfalz), tumulus 128, tombe 1¹¹² confirme cette attribution chronologique; Parzinger a d'ailleurs choisi cet ensemble comme étant représentatif de sa phase Lt Ia du Rhin-moyen¹¹³. Cependant la sépulture 1 du tumulus 17 de Rubenheim a, elle aussi, livré une parure constituée d'un double torque bronze-fer, de bracelets filiformes, d'anneaux de chevilles fermés, en

¹⁰⁹ BRULARD 1906–1910, 206–208. La fiabilité des renseignements servant à reconstituer les tombes, et qui ont été publiés par Brulard plus de 20 ans après la fouille (*ibid.* 206 sq.), serait sujette à caution si ces informations n'étaient corroborées par les notes d'E. Flouest rédigées d'après celles de Brulard à l'époque des fouilles. D. Maranski dans sa thèse (MARANSKI 1992/1993 vol. 2, 200 sq.) précise que "le mobilier mélangé ne permet pas de faire la distinction entre les sépultures. En revanche, (selon cet auteur) nous avons là une datation sûre pour le torque en bronze plein et fermé". On s'explique mal cette contradiction dans le commentaire.

¹¹⁰ BALLIOT 1994, 72 sq. pl. XI; 90 sq. pl. G.

¹¹¹ HATT/ROUALET 1977, 11; *id.* 1981, 29.

¹¹² SEHNERT-SEIBEL 1993 pl. 98,A1–2.

¹¹³ PARZINGER 1988, 258 pl. 78 fig. 65.

bronze, pleins, et deux fibules à double timbale et fausse corde à bouclettes. Cette sépulture est datée par W. Reinhard du Ha D3¹¹⁴.

L'appariement torque-anneau de cheville est une composante du rituel qui est caractéristique des ensembles funéraires du Ha D3, et très rarement attestée à Lt A si ce n'est dans des ensembles "riches" (*cf.* par ex. les tombes 40, 48, 50, 58 de la nécropole de Saint-Sulpice). Cet argument invite à nuancer l'attribution stricte à la seconde phase de Lt A des tombes où l'on trouverait cette association torques-anneaux de chevilles, comme pour la tombe 2 du tumulus de La Meusse.

La sépulture centrale n° 8 du Grand Tumulus de Larrey¹¹⁵ (*fig. 11,C*) et la sépulture 3 du tumulus des Champs Rougeux à Courcelles-en-Montagne¹¹⁶ ont livré des torques à petits tampons dont on connaît de multiples variantes à la seconde phase de Lt A dans la culture Aisne-Marne¹¹⁷. La sépulture 2 du tumulus des Champs Rougeux à Courcelles-en-Montagne est le seul ensemble à avoir fourni un torque à fermoir à œillets¹¹⁸. Sur la zone d'étude, et nous soulignons ce fait, ce système de fermeture, qu'il soit utilisé pour les torques ou les bracelets, est typique des ensembles de Lt A¹¹⁹.

Le torque de la tombe 3 du tumulus de La Friche à Mauvilly¹²⁰ possède des tampons tronconiques; il était associé à une paire de bracelets à fermoir à tenon¹²¹. Les torques à tampons tronconiques sont, le plus souvent datés de Lt B1¹²² mais il est des cas comme par exemple à Rances Vy-des-Buissons-2¹²³ où une datation à Lt A ne fait aucun doute. A Mauvilly, l'association du torque avec des bracelets à fermoir à tenons confirme l'apparition de ce type à la fin de Lt A.

Le torque de la sépulture 7 du Bas de Comet à Essarois¹²⁴ (*fig. 13,A1*), associé à un bracelet en fer à nodosités¹²⁵ (*fig. 13,A2*), est quasi identique à l'exemplaire de Mußbach¹²⁶ daté de Lt A. D'une manière générale ces torques à petits tampons moulurés terminés par un disque sont caractéristiques d'un horizon Lt A.

L'exemplaire de la sépulture 15 du Grand Tumulus de Larrey¹²⁷ (*fig. 7,A1*) est, quant à lui, très proche typologiquement et géographiquement de celui, trouvé sans plus de précision, dans le tumulus du Thurot (com. de Neuville-sur-Seine)¹²⁸ et d'un

¹¹⁴ REINHARD 1993, 34 fig. 19.

¹¹⁵ JOFFROY 1964/1965, 186 pl. XXXII,4. La présence de ce fragment de torque dans la sépulture centrale du tumulus est mise en doute par R. Joffroy.

¹¹⁶ LEPAGE 1984, 88 fig. 73,13.

¹¹⁷ *Cf.* par ex. BRETZ-MAHLER 1971 pl. 33,40-41; ROZOY 1987, 236-238; DEMOULE 1989, 144 sq.

¹¹⁸ LEPAGE 1984, 88 fig. 73,10.

¹¹⁹ *Cf.* KAENEL 1990, 221 sq. 224; 228; SCHAAFF 1965. Pour l'exposé des arguments chronologiques, nous renvoyons au paragraphe concernant les bracelets à œillet.

¹²⁰ JOFFROY 1960b, 205 fig. 75. L'ensemble mobilier de cette sépulture est reconstituable d'après les notes d'E. FLOUEST recueillies auprès du fouilleur, le vicomte d'Ivory.

¹²¹ *Ibid.* 207 fig. 76,1-2.

¹²² *Cf.* par ex. le torque de Saint-Sulpice en Champagne: KAENEL 1990, 96 sq. 391 pl. 25.

¹²³ *Ibid.* 93 sq. pl. 23,2-3.

¹²⁴ JOFFROY 1957a fig. 3,1.

¹²⁵ *Ibid.* fig. 3,2.

¹²⁶ SCHAAFF 1971, 95 fig. 22.

¹²⁷ JOFFROY 1964/1965 pl. XXXII,16.

¹²⁸ LE CLERT 1898 n° 777 226 pl. LXII.

second exemplaire découvert fortuitement sur le territoire de la ville de Troyes¹²⁹. Ces torques ont des extrémités coniques formées par un épaissement du jonc avec de légères moulures¹³⁰. Le jonc du torque de Larrey, dans l'espace précédant les tampons, s'orne de motifs en triangles dans lesquels s'inscrivent des doubles cercles pointés. La base du triangle est décorée de fines stries, la pointe sommitale est surmontée de trois petits cercles pointés. Un décor similaire, reprenant les mêmes composantes mais orchestrées différemment, se retrouve sur le torque du Musée de Troyes¹³¹. Le torque du tumulus du Thurot à Neuville-sur-Seine partage avec celui de Larrey un décor de stries entre les moulures des tampons.

La sépulture 15 du Grand Tumulus de Larrey est datée par une fibule de type Marzabotto à deux spires seulement dont l'arc est orné d'un motif losangique caractéristique pour la période en Bourgogne mais aussi dans l'Hunsrück-Eifel-Kultur. Ce motif se retrouve notamment sur les timbales des fibules de type Meulson ou le bouton décoré de l'anneau de ceinture de la sépulture 10 de Larrey (*fig. 13, B*).

Enfin, bien qu'il s'agisse d'une découverte hors contexte qui sort par conséquent du cadre fixé à cet article, nous évoquerons cependant le cas du torque du tumulus du Miroir (com. de Nod-sur-Seine)¹³². Ce torque à jonc torsadé et gros tampons subtronconiques à base convexe est daté au plus tôt du III^{ème} siècle par les auteurs de la notice du catalogue de L'Art celtique en Gaule¹³³. Le jonc rappelle les torques à torsades du V^{ème} siècle, bien qu'ici elles soient plus lâches; de même les tampons tronconiques à base convexe, très fréquents également sur les torques de la fin du V^{ème} et surtout du IV^{ème}, sont autant de points de convergence typologique entre notre exemplaire et les séries de torques du V^{ème} – début IV^{ème} siècle av. J.-C. La technique de fixation des tampons par emboîtement sur le jonc est tout à fait similaire à celle des torques à jonc torsadé du type B.3 de C. Breton¹³⁴ datés de la phase Aisne-Marne IIB de J.-P. Demoule soit la fin de Lt A de la chronologie de G. Kaenel. Nous ajouterons à ce faisceau d'arguments un critère non typologique qui nous paraît important pour appuyer la datation; il s'agit du changement de rituel funéraire qui s'opère à Lt B1 dans le Châtillonnais (*cf. infra*). En effet c'est à cette période charnière qu'on observe l'abandon progressif des inhumations sous tumulus et l'apparition des nécropoles en tombes plates. Pour ces raisons auxquelles s'ajoutent les éléments typologiques évoqués plus haut, il nous semble très peu vraisemblable que ce torque découvert dans un tumulus, c'est une chose acquise, puisse être daté du III^{ème} siècle av. J.-C. voire plus bas. L'ensemble de ces critères plaide plutôt en faveur d'une datation du torque du tumulus du Miroir vers la fin de Lt A–Lt B1.

¹²⁹ Ibid. n° 759 222 pl. LVI.

¹³⁰ BRETZ-MAHLER 1971 pl. 25.

¹³¹ LE CLERT 1898, n° 759 222 pl. LVI; BRETZ-MAHLER 1971 pl. 25,4.

¹³² LAPÉROUSE 1888, 450. Lorsque nous avons publié notre inventaire des tumulus de la forêt de Châtillon (CHAUME 1986/1987) nous ignorions l'emplacement exact du tumulus du Miroir où fut trouvé le torque. Depuis, les prospections de M. Brossault, agent de l'ONF à Châtillon-sur-Seine, ont permis de le localiser à proximité de la maison forestière de Voisin (com. de Nod-sur-Seine).

¹³³ DUVAL/GUILLAUMET 1983, 88 n° 62.

¹³⁴ BRETON 1995, 114 fig. 9.

Les bracelets

Les bracelets à nodosités

Le bracelet en fer à nodosités (*fig. 13,A2*) de la sépulture 7 du tumulus du Bas de Comet à Essarois était associé au torque à petits tampons (*fig. 13,A1*). Ces bracelets trouvent des parallèles identiques à Bergères-les-Vertus “Les Croncs” (Marne), très proches à Lavannes “Le Mont-Fruleux”, tombe 1 (Marne), Beine “Les Cris”, tombe 20 (Marne)¹³⁵ et Bussy-le-Château¹³⁶. Les auteurs des notices du catalogue d’Epernay datent ces trois premiers ensembles champenois de La Tène ancienne IIa de la chronologie de Hatt et Roualet, c’est à dire de la première moitié du IV^{ème} siècle av. J.-C. Dans un article récent sur la Tène ancienne IIa en Champagne, P. Roualet¹³⁷ propose pour ces bracelets une datation un peu plus large couvrant tout le IV^{ème} siècle av. J.-C.

Les bracelets avec jet de coulée

La sépulture 44 du tumulus de Clair-Bois à Bressey-sur-Tille a livré une paire de bracelets avec jet de coulée (*fig. 12,A1-2*). Ces bracelets sont toujours fermés; ils portent un appendice sur le jonc qui correspond au positif de l’entonnoir d’alimentation par lequel la coulée a été effectuée. Le fait que ce résidu de coulée ne soit pas éliminé par limage puis polissage du bracelet, alors qu’il est inesthétique, est intentionnel et ne peut apparaître comme un manque de finition dans la fabrication de l’objet. Ceci étant dit, nous n’avons pas d’explication fonctionnelle à proposer qui puisse justifier cette particularité. En revanche la présence de cette excroissance a une valeur chronologique certaine car, que ce soit pour les bracelets – par ex. sép. 44 de Bressey et sép. ST 5 de Courtesoult –, les anneaux de bras – sép. 1 tum. III du Bois de Crésille (*fig. 2,5*), tombe 151 du Mont Troté¹³⁸, sép. 13, 46 (*fig. 9,A1*), 58, 77 de Bressey-sur-Tille¹³⁹ – voire pour les torques, sép. 28B de Bressey-sur-Tille¹⁴⁰ – en Bourgogne, on ne rencontre ces objets que dans les sépultures de Lt A.

Les bracelets à petits tampons

Les bracelets à petits tampons moulurés sont relativement fréquents sur notre zone d’étude; ils présentent, le plus souvent, un jonc lisse comme sur les exemplaires de la sépulture 52 (*fig. 11,D4-5*) de Bressey-sur-Tille ou ceux de la sépulture centrale du tumulus de La Friche à Mauvilly (*fig. 4,3-4*) et parfois mouluré avec décor de chevrons de part et d’autre des tampons. Ils sont tout à fait représentatifs d’un horizon

¹³⁵ Catalogue Epernay 1991, 122.

¹³⁶ BRETZ-MAHLER 1971, 63 pl. 69,4.

¹³⁷ ROUALET 1991, 392-394.

¹³⁸ ROZOY 1986 pl. 70.

¹³⁹ RATEL 1977 pl. 26,58; 22,77c.

¹⁴⁰ Ibid. pl. 24,28b.

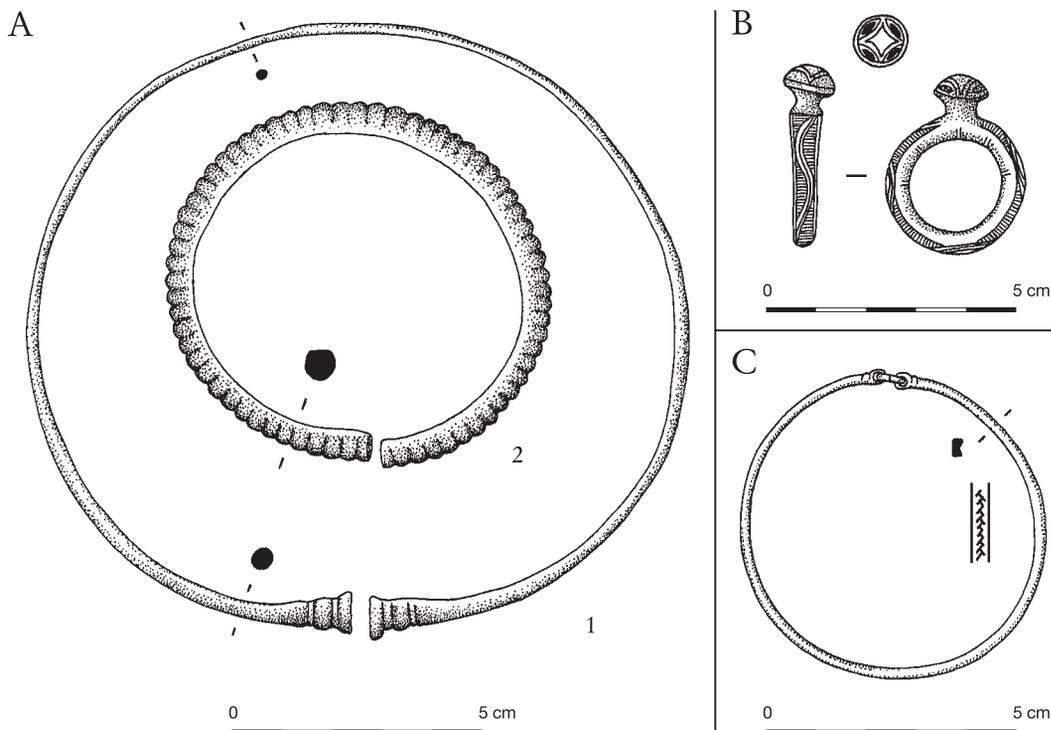


Fig. 13. A Essarois, tum. du Bas de Comet, sép. 7. 1 bronze, 2 fer. B Larrey, Grand tumulus, sép. 10 (bronze). C Villiers-le-Duc, tum. du Val Thibault, sép. A (bronze). A, B, C dessins B. Chaume, S. Verger.

Lt A. Le groupe II du tumulus des Bossus n° 1 à Dompierre-les-Tilleuls¹⁴¹ associait une fibule, probablement à timbale et corde interne, à un bracelet à petit tampon du même type que ceux de la sépulture 52 de Bressey-sur-Tille. Si, comme nous l'avons vu dans le paragraphe consacré aux fibules à timbale sur le pied, ce type de fibule est présent, aussi bien dans les contextes Ha D3 que Lt A, il est clair que son association avec un bracelet à petits tampons fait probablement remonter l'apparition de ce type de bracelet au début de Lt A, donc dans une phase de peu antérieure à l'horizon des fibules de type Marzabotto. Des observations chronologiques similaires se dégagent des ensembles funéraires suivants: sép. 118 et 152 du Mont Troté (bracelets en association avec deux fibules à timbale)¹⁴²; ST 5 de Courtesoult¹⁴³ et d'Acy-Romance "Le Terrage"¹⁴⁴ (paire de bracelets en association avec des fibules de type Weidach).

¹⁴¹ BICHET/MILLOTTE 1992, 34 fig. 17,II3-4.

¹⁴² ROZOY 1986 pl. 49; 71.

¹⁴³ PININGRE 1996, 26 fig. 17.

¹⁴⁴ MENIEL/LAMBOT 1992, 23 fig. 10.

Les bracelets à fermoir à œillets

Les deux exemplaires de bracelets à fermoir à œillets découverts dans les sépultures A du tumulus du Val-Thibault (*fig. 13,C*)¹⁴⁵ et BB du tumulus de Lantilly (*fig. 14, A1-2*)¹⁴⁶ sont les représentants d'un type à la diffusion très large et aux multiples variantes¹⁴⁷. L'exemplaire du Val Thibault n'était accompagné d'aucun objet; quant à celui de Lantilly, sa présence dans une sépulture double ne permet pas d'envisager une datation sûre car si son association avec des anneaux de chevilles fermés, ornés de stries et nodosités¹⁴⁸ est semble-t-il fiable et permet en effet de dater la tombe dans une phase ancienne de Lt A¹⁴⁹, en revanche une fibule de type pré-Dux¹⁵⁰ bien datée de Lt B1, pose problème sauf à envisager son appartenance au deuxième corps de cette inhumation double, ce que nous proposons. Un second ensemble clos a livré une paire de bracelets à œillet; il s'agit de la sépulture du tumulus du Cachot des Poules à Orret (Côte-d'Or)¹⁵¹.

G. Kaenel a résumé¹⁵² la problématique sur la datation de ces bracelets qui apparaissent au Ha D3 comme le montre encore le contexte de Singen "Hohentwiel" (Fait n° 33) récemment publié¹⁵³, mais dont le type est aussi très présent dans les contextes Lt A. Si on s'en tient aux remarques purement typologiques, nos deux bracelets à fermoir à œillets appartiennent au type classique de Lt A, c'est-à-dire ceux qui présentent une tige lisse avec de part et d'autre du système de fermeture un décor de chevrons ou de stries gravées.

De part leur système de fermeture, les bracelets des sépultures D des "Vendues de Fraignot" à Minot et gg de Lantilly (*fig. 11,A2; 14B*) forment une variante régionale du groupe des bracelets à fermoir à œillet.

¹⁴⁵ DEHEURLE 1881; COROT 1930a, 164 fig. 2.

¹⁴⁶ DE VIRIEU / COROT 1905, 12 pl. IV,5.

¹⁴⁷ Pour un dernier point complet sur la question cf. JOACHIM 1992, 14-21.

¹⁴⁸ DE VIRIEU / COROT 1905, 12 sq. pl. V fig. 1.

¹⁴⁹ On retrouve des anneaux de chevilles avec un type de décor assez proche dans les sépultures de Dun sur Auron - La Périssette que M. Guillaume date du Ha D3 / Lt A (WUILLAUME 1985, 74-88; 164-166; 169 pl. 20-22, 25) mais aussi par ex. sur le torque de Saint-Sulpice tombe 40 (KAENEL 1990, 108 pl. 38,10). D'une manière générale ce décor alternant petites nodosités et stries gravées apparaît au Ha D. Un anneau de cheville similaire à ceux de Lantilly a été trouvé dans la sépulture du tumulus 4 de la Combe Barre à Darcey (JOLY 1947 fig. 5,3-4; 6) mais son association avec des bracelets et un second anneau de cheville aux joncs filiformes ne sont d'aucun secours pour préciser la datation.

¹⁵⁰ DE VIRIEU / COROT 1905 pl. II fig. 4.

¹⁵¹ Le mobilier a été publié par R. Joffroy (JOFFROY 1959/1960 pl. IV,7-9) mais il ne disposait pas encore des archives d'E. Flouest qui permettent, sur la base des informations fournies par le fouilleur, Girardot fils, de reconstituer la sépulture 2 du tumulus. Il s'agissait d'une tombe d'enfant avec paire de bracelets en bronze à œillet, paire de bracelets en bronze, fermés, à jonc lisse et un bracelet ouvert à jonc lisse.

¹⁵² KAENEL 1990, 222.

¹⁵³ HOPERT 1995 pl. 48-50.

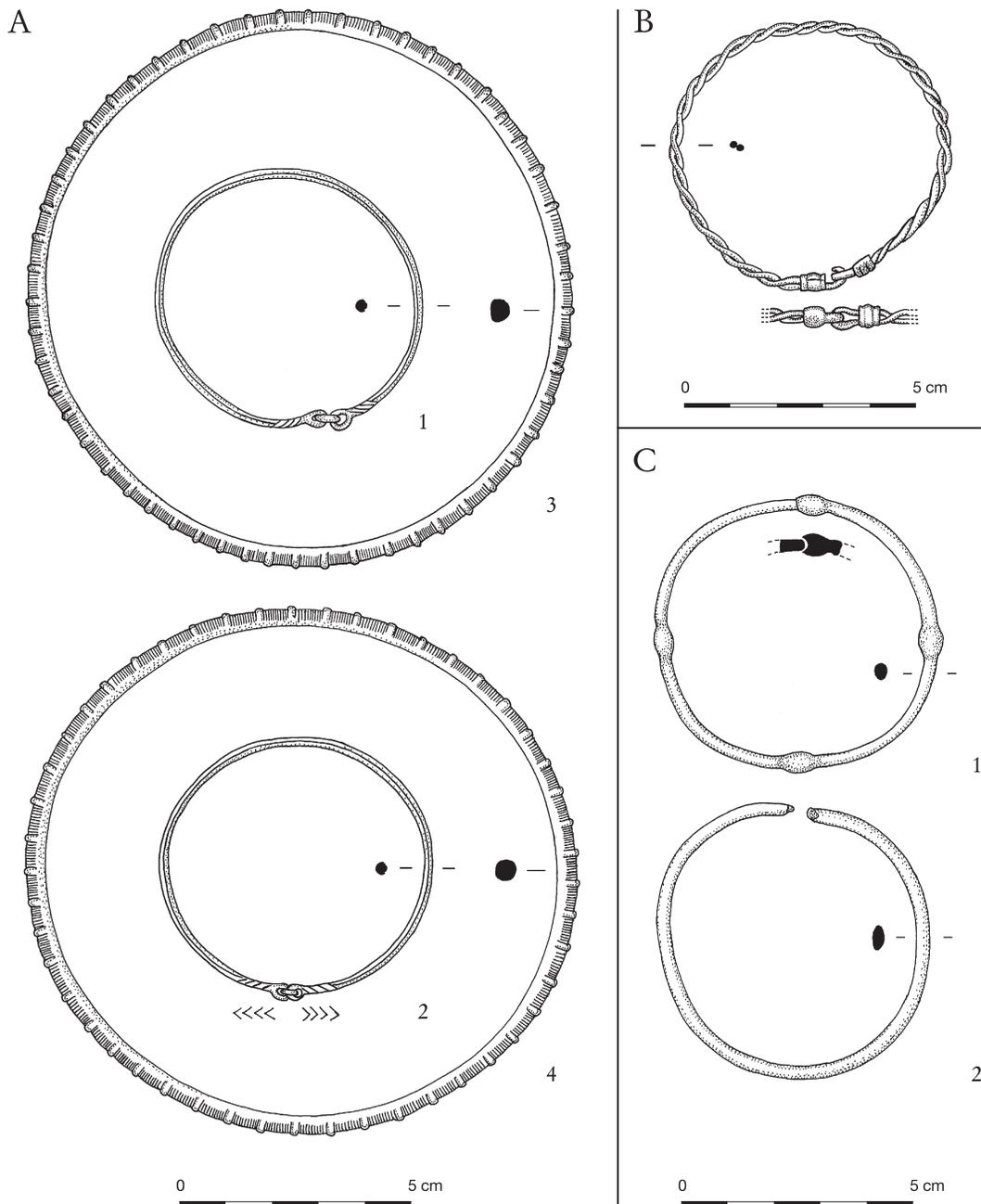


Fig. 14. A Lantilly, Grand tumulus, sép. BB. 1-4 bronze. B Lantilly, Grand tumulus, sép. gg (bronze). A, B dessins B. Chaume. C Larrey, Grand tumulus, sép. 28; 1-2 bronze; dessins B. Chaume, S. Verger.

Les bracelets à fermoir à tenon

Le type est bien défini¹⁵⁴; il peut présenter un jonc lisse comme sur les exemplaires des sépultures 11 (*fig. 6, C4-5*) et 28 (*fig. 14, C1-2*) de Larrey il peut être segmenté par des nodosités comme sur les exemplaires des sépultures 28 de Larrey et g1 de Combe Barre 1 à Darcey (*fig. 7, C2*) ou encore mouluré avec un décor en dent de loup comme sur la paire de la sépulture 2 du tumulus de la “Bande des Cercueils” à Montmoyen (*fig. 15, A1-2*). A. Haffner a établi que le type apparaît dès le Ha D3; G. Kaenel le rappelle en soulignant le fait à propos de quelques ensembles du plateau suisse¹⁵⁵. Sur notre zone d’étude, certes beaucoup plus limitée géographiquement que celles évoquées ci-dessus, il semble que les contextes ne laissent place à aucune ambiguïté quant à la datation des bracelets à fermoir à tenon. C’est bien à Lt A qu’il faut dater le type à jonc lisse; il confirme son statut de fossile directeur pour la période mais perdure très certainement sur notre zone d’étude à Lt B1 lorsqu’il s’orne d’olives, en général trois, encadrées de tores qui segmentent le jonc. La tombe 2 du tumulus 13 des Lochères à Minot possédait un bracelet à fermoir à tenon associé notamment à une fibule de Lt B1¹⁵⁶. Une étude plus approfondie des contextes devrait lever les incertitudes qui subsistent encore pour la datation basse du type.

Les bracelets de type Essarois

Le type a été défini par U. Schaaff¹⁵⁷. Le bracelet en bronze, ouvert, se présente sous la forme d’un jonc mouluré orné d’un décor ondulé. Aux extrémités un tampon en forme de barillet, décoré de cercles pointés, constitue l’élément femelle du système de fermeture à tenon. L’exemplaire éponyme de la sépulture 2 du tumulus du Bas de Comet à Essarois¹⁵⁸ (*fig. 15, B*) trouve des parallèles identiques ou très proches dans: la sépulture 15 du tumulus de Larrey, le tumulus de Pachenet à Moitron (inédit)¹⁵⁹, le tumulus de Dommarien (Haute-Marne)¹⁶⁰. Ainsi que l’avait déjà observé U. Schaaff dans sa thèse, ces bracelets sont une spécificité du Châtillonnais au même titre que les fibules de Meulson dont les aires de répartition se recouvrent très largement (*fig. 16*).

Le bracelet à fermoir à disque

Le mobilier de la sépulture E du Grand tumulus de Lantilly associait deux bracelets à une fibule de type Lantilly (*fig. 7, D1-3*): l’un des bracelets possédait un fer-

¹⁵⁴ HAFFNER 1969; KAENEL 1990, 221.

¹⁵⁵ Ibid. 222.

¹⁵⁶ PEYRE 1981, 249 pl. I, 2-3.

¹⁵⁷ SCHAAFF 1965 fig. 38 carte 31 inv. 123.

¹⁵⁸ JOFFROY 1957a, 590 sq. fig. 2, 4.

¹⁵⁹ HENRY 1933, 164.

¹⁶⁰ MOUTON 1955, 19 n° 413.

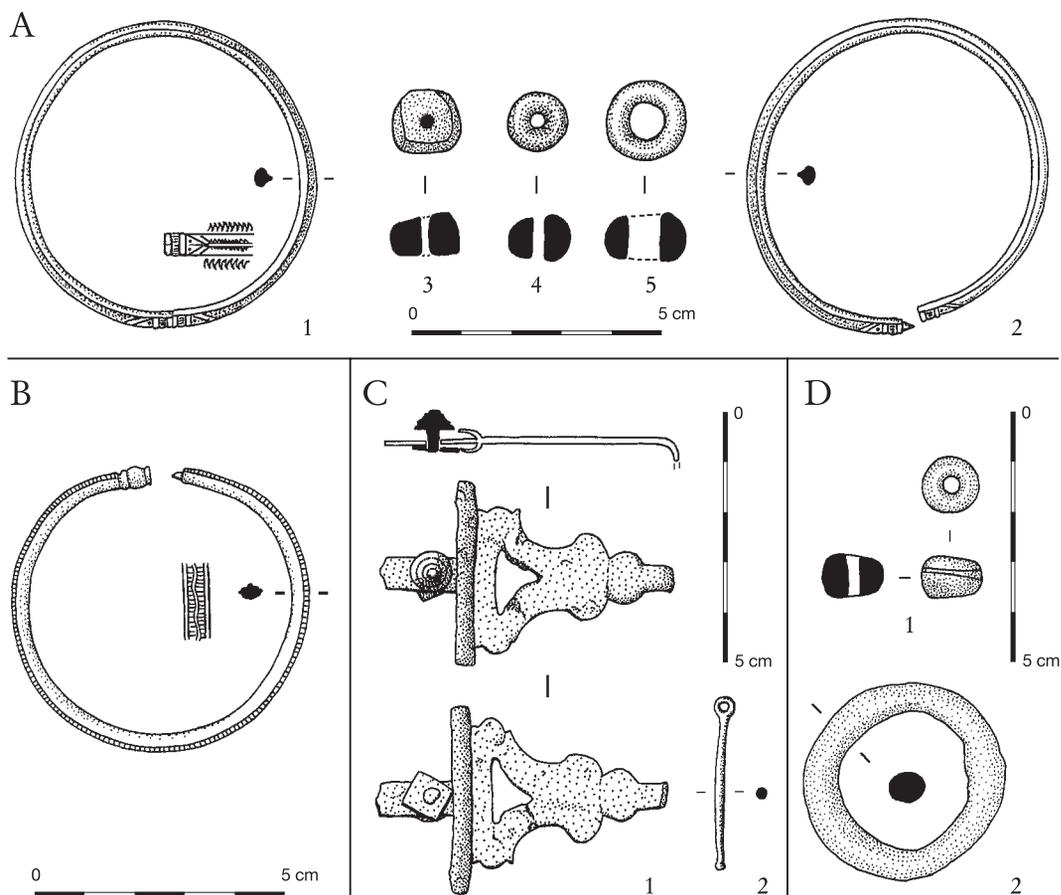


Fig. 15. A Montmoyen, tum. de la Bande des Cercueils, sép. 2. 1–2 bronze, 3 ambre, 4–5 verre. B Essarois, tum. du Bas de Comet, sép. 2; bronze. A, B dessins B. Chaume, S. Verger. C Couchey, tum. de la Rente-Neuve; 1–2 fer. 1 dessin C. Touzel, 2 dessin B. Chaume. D Lantilly, Grand tumulus, sép. II; 1 verre, 2 fer; dessins B. Chaume.

moir à disque (*fig. 7, D2*) où devait se loger une pastille d'émail, de corail voire d'os, l'autre, bien que non référencé dans la publication, pourrait être, d'après la description de Corot, celui qui est figuré sur sa planche IV¹⁶¹.

Le système de fermeture du bracelet de Lantilly évoque ceux des torques à disques de Lt B1. Ici le contexte plaide plutôt pour une datation à Lt A, en raison de la présence de la fibule de type Lantilly. La tombe 1 du tumulus 2 de Weitbruch¹⁶² dans laquelle se trouvait un torque à disque en association avec deux fibules de type I et II de Weidach et un bracelet à œillet, confirme l'apparition du système de fermeture à disque dès Lt A. Le torque de Weitbruch est d'ailleurs considéré par F. Müller¹⁶³ comme un prototype des torques à disque de Lt B1. Le bracelet de Lantilly possède un fermoir à tenon alors que le disque orne le jonc et ne participe pas au système de

¹⁶¹ DE VIRIEU / COROT 1905 pl. IV,3.

¹⁶² SCHÄFFER 1930, 101 sq. fig. 90,a.

¹⁶³ MÜLLER 1989, 21–23; 107 pl. 27.



Fig. 16. Carte de répartition des bracelets de type Essarois. 1 Essarois (Côte-d'Or), tum. du Bas de Comet; 2 Moitron (Côte-d'Or), tum. de Pachenet; 3 Larrey (Côte-d'Or), Grand tumulus; 4 Châtillonais (Côte-d'Or); 5 Dommarien (Haute-Marne), tum. du Gros Meurger du Calvaire; 6 Montsaugéon (Haute-Marne), tum. II de la Croix de Charmey; 7 L'épine (Marne), tombe 3 (B. Chaume 1998).

fermeture. Par cette caractéristique et la technologie du fermoir, le bracelet de Lantilly diffère complètement de la série des bracelets à disque, série au demeurant peu homogène, comme le montrent les exemplaires des tombes 61, 68, 121 de Münsingen-Rain datées de Lt B1¹⁶⁴.

Les anneaux de bras

Le port d'un anneau en bronze au bras gauche comme c'est le cas dans la sépulture 1 du tumulus III de Crésille est assez rare (*fig. 2,7*); on le rencontre dans les sépultures 36 et 151 du Mont Troté¹⁶⁵, la sép. 77 de tumulus de Clair-Bois à Bressy-sur-Tille¹⁶⁶, à Gourgançon "Au dessus de la petite Roise"¹⁶⁷ ou sur l'inhumé de la

¹⁶⁴ HODSON 1968 pl. 27; 31; 49. Je remercie M. Toni Rey pour les renseignements qu'il m'a aimablement communiqués sur les bracelets à disques.

¹⁶⁵ ROZOY 1986 pl. 15; 70.

¹⁶⁶ RATEL 1977, 41 sq. pl. 22.

¹⁶⁷ CHARPY 1989, 6 fig. 3.

fosse 4 de la nécropole de Gurgy “La Picardie”¹⁶⁸. Les ensembles cités sont tous de Lt A avec une nuance pour la sépulture n° 36 du Mont Troté qu’une fibule à pied orné (“Fußzierfibeln”) daterait de la transition Ha D3–Lt A et pour la fosse 4 de Gurgy qu’une fibule pré-Dux placerait plutôt à la fin de Lt A–début Lt B1. Le port d’anneau de bras en exemplaire unique et exclusivement à l’humérus gauche est inconnu au Ha D; à cette période on les rencontre seulement par paire (par ex. les brassards tonnelet du Ha D1). Le rite est donc spécifique du second âge du Fer; l’anneau en bronze au bras gauche est plutôt caractéristique des périodes Lt A–Lt B, mais on retrouve les anneaux de bras à La Tène moyenne qu’ils soient en bronze, fer, verre ou spropélite. On est en droit de se demander s’il ne s’agit pas d’un marqueur social, voire s’il ne faut pas en faire aussi un critère de discrimination sexuelle, typiquement masculin. L’étude anthropologique du squelette des sépultures 151 du Mont Troté et ST 5 du tumulus de Courtesoult (l’anthropologue reste cependant prudent sur la détermination sexuelle de cette dernière)¹⁶⁹ semblerait indiquer le contraire mais nombre d’associations funéraires plaident en faveur de tombes masculines.

Les bagues en or

Nous en avons dénombré trois dans notre inventaire; elles n’apportent que très peu d’informations chronologiques; cependant elles n’en sont pas dénuées totalement bien que nous ignorions le contexte de découverte de celle du tumulus de Meulson et jusqu’au type pour l’exemplaire de la sépulture F du tumulus 15 de Banges à Minot. Cependant leur présence, dans des ensembles où le mobilier qui les accompagne est bien daté de Lt A, constitue un élément d’appréciation non négligeable de stratification sociale pour cette phase de la Tène ancienne et c’est surtout à ce titre que nous nous y intéressons.

Les bagues de Meulson, Banges (Minot), La Meusse (Magny-Lambert) ont disparu des collections publiques. Nous n’avons que des descriptions sommaires illustrées dans deux cas, Meulson et Magny-Lambert, de croquis facilitant l’identification typologique. La bague de Meulson n’a pas de contexte sûr bien que Brulard prétende le contraire¹⁷⁰. Il y a trop d’incohérence dans sa publication pour qu’on puisse y accorder crédit. Elle a la forme d’un anneau rubané, orné longitudinalement d’un décor de ligne onduée, un motif qui est très prisé à Lt A. Le spécimen de la sépulture 2 du tumulus de La Meusse à Magny-Lambert est fait d’un fil torsadé terminé aux extrémités par deux petits disques¹⁷¹ (*fig. 8,1*). Cette bague est comparable à celles en bronze de Coizard, f2 et de Dormans¹⁷². Dans la sépulture 2 du tumulus de La Meusse elle était associée à un torque en bronze plein, une fibule de type Marzabotto et des anneaux de chevilles en bronze creux (*fig. 8,2–5*).

¹⁶⁸ PELLET / DELOR 1980, 13 fig. 5.

¹⁶⁹ PININGRE 1996, 25 sq. fig. 17.

¹⁷⁰ BRULARD 1912, 147 fig. 4,152.

¹⁷¹ ID. 1906–1910 pl. sans nr. 29.

¹⁷² BRETZ-MAHLER 1971, 72 sq. pl. 76,9–10.

De la bague de la sép. E du tumulus de Banges 15 à Minot nous ne savons rien; le reste du mobilier de cette tombe se compose d'une parure de collier, d'un torque et d'anneaux de cheville en bronze creux, ces derniers ne sont pas signalés par F. Henry¹⁷³ mais attribués à cette sépulture par D. Maranski¹⁷⁴.

Il semblerait que la présence de bague dans les assemblages mobiliers des sépultures n'apporte aucune indication sur le sexe du défunt comme l'a montré L. Pauli pour la nécropole du Dürrnberg¹⁷⁵.

Les ceintures

Barrettes et anneaux de suspension

La sépulture de Saint-Martin du Tertre (Yonne)¹⁷⁶ nous renseigne avec une relative précision sur un type de ceinture qui avait en son temps intrigué E. Flouest lors de la publication de la ceinture du tumulus de Champberceau (com. d'Esnooms, Haute-Marne)¹⁷⁷. Dans son article sur les fouilles du tumulus n° 3 des Lochères (com. de Minot)¹⁷⁸, Chr. Peyre en publie un troisième exemplaire mais reste très prudent sur la fonction de ces barrettes et renvoie à l'interprétation d'U. Schaaff qui propose d'y voir des pièces d'armures¹⁷⁹. Si l'identification comme éléments de ceinture est aujourd'hui certaine, il ne se dégage pas d'hypothèse satisfaisante de restitution malgré les efforts d'A. Rapin pour y parvenir.

La ceinture de Champberceau est classée par I. Kilian-Dirlmeier dans son type Gerolfing¹⁸⁰ qu'elle date du Ha D. L. Lepage retient la même datation¹⁸¹. Il ne nous semble pas qu'il faille rapprocher, comme le fait Kilian-Dirlmeier, les ceintures de Gerolfing, Hallstatt et Emmersdorf de l'exemplaire de Champberceau. En effet les barrettes semi-tubulaires des ceintures de type Saint-Martin du Tertre constituent bien une caractéristique typologique; or cet élément n'existe pas sur les ceintures bavaroises ou sur celles de la nécropole de Hallstatt. Bien que le sujet soit quasi à défricher nous signalons¹⁸² que plusieurs nécropoles champenoises (par ex. tombe 236 de Sogny-au-Moulin, Marne)¹⁸³ et plus récemment celle de Bucy-le-Long ont livré des ceintures de type Saint-Martin du Tertre dans des contextes bien datés de Lt A. De la confrontation des données de ces ensembles encore inédits on espère de nouvelles propositions de restitution.

¹⁷³ HENRY 1933, 163.

¹⁷⁴ MARANSKI 1992/1993, 228 sq. pl. 38.

¹⁷⁵ PAULI 1978, 170 Tab. 13.

¹⁷⁶ BARBIER/VILLES 1981.

¹⁷⁷ FLOUEST 1885, 232; BOULLEROT 1908; LEPAGE 1984, 71 fig. 56,14.

¹⁷⁸ PEYRE 1981, 248 fig. 6,1.3.

¹⁷⁹ SCHAAFF 1973.

¹⁸⁰ KILIAN-DIRLMEIER 1972, 80-82 pl. 50.

¹⁸¹ LEPAGE 1984, 59.

¹⁸² Renseignement aimablement communiqué par A. Rapin.

¹⁸³ Album Berard. Archives départementales de la Marne (Châlons en Champagne, sans date).

L'agrafe du tumulus III de Thorey (com. de Minot) (*fig. 9,D4*) était accompagnée d'une barrette en bronze (non illustrée ici), pièce qui peut être interprétée comme un passant de ceinture. Une barrette en bronze d'un type différent mais à la fonction similaire probable a été trouvée dans le tumulus de la Rente-Neuve à Couchey¹⁸⁴. On aurait pu douter de son caractère antique tant cet objet était unique jusqu'à la découverte d'une pièce identique dans la sépulture de Bouranton bien datée du milieu du V^{ème} av. J.-C.¹⁸⁵

La ceinture de Saint-Martin du Tertre, décidément riche d'enseignements, peut être encore mise à contribution lorsqu'on se penche sur l'étude des systèmes de suspension des ceintures où interviennent de deux à cinq anneaux selon les cas. Les nécropoles des Rouliers et du Mont Troté offrent une variété de situations qui va de deux anneaux de suspension pour le poignard de la tombe MT 102¹⁸⁶ à cinq anneaux pour les tombes RO 55 et 67¹⁸⁷ en passant par trois pour la tombe MT 154¹⁸⁸; cependant cette dernière tombe a subi des perturbations au niveau du bassin à la suite de violations de la sépulture si bien que deux anneaux ont pu disparaître. En revanche la tombe 19 de Vrigny possédait bien trois anneaux de suspension d'épée associée notamment à une fibule à double timbale¹⁸⁹.

L'embarras à proposer des restitutions de montage pour ces ceintures tient aux difficultés à dégager des constantes du fait des multiples combinaisons possibles associant agrafes et anneaux de divers types. Tantôt ces anneaux forment une ceinture portant une épée ou un poignard avec ou sans agrafe; tantôt on les retrouve dans des sépultures sans arme comme dans la sépulture centrale du tumulus du Bas de Comet (*fig. 6,3-7*) ou dans le tumulus de Pachenet à Moitron¹⁹⁰. Néanmoins il se dégage au moins une constante; il semblerait en effet que ce type de ceinture à anneaux de suspension, avec ou sans agrafe, soit porté exclusivement par les hommes.

Les agrafes de ceinture

A la transition Ha D3-Lt A l'agrafe de ceinture est des plus rudimentaire, elle prend souvent la forme d'un simple crochet, en général en fer, comme dans les sépultures du tumulus de Bressy-sur-Tille: 64 et 91 datées du Ha D3, 65 de Lt A¹⁹¹ ou les nombreux ensembles du Mont Troté et des Rouliers datés dans leur majorité de Lt A¹⁹².

¹⁸⁴ RATEL 1961, 266 fig. 94.

¹⁸⁵ RAPIN 1995.

¹⁸⁶ ROZOY 1986 pl. 40.

¹⁸⁷ Ibid. pl. 96; 106.

¹⁸⁸ Ibid. pl. 72.

¹⁸⁹ CHOSSENOT ET AL. 1981, 146 fig. 11.

¹⁹⁰ Inédit, cité dans HENRY 1933, 164.

¹⁹¹ RATEL 1977 pl. 21,64; 29,91; 27,65.

¹⁹² ROZOY 1987, 278-289.

Nous avons attribué à une phase ancienne de Lt A la tombe centrale du tumulus III de Crésille qui a livré une agrafe de ceinture de type Saint-Denis-de-Palin avec, sur la plaque, trois logements pour recevoir probablement des perles de corail¹⁹³ (*fig. 2,4–6*). En revanche, les agrafes ajourées de ceinturon des tumulus: III de Thorey (com. de Minot) (*fig. 9,D4*), La Rente-Neuve à Couchey¹⁹⁴ (*fig. 15,C1*), La Friche à Mauvilly¹⁹⁵, I de Blaisy-Bas, sép. 7 (Côte-d'Or)¹⁹⁶, Martrois¹⁹⁷ appartiennent à une phase plus récente qui correspond à un horizon Lt A "pur".

Les agrafes de ceinturon sont une exclusivité masculine et associées très souvent au port de l'épée ou du poignard¹⁹⁸. Il faut donc supposer, en l'absence d'étude anthropologique, que la présence isolée d'agrafe de ceinturon comme à Minot (Thorey III) ou Mauvilly (La Friche) indique une tombe masculine et que nous avons donc affaire à un rituel funéraire qui écarte le dépôt d'arme dans la tombe. Une explication identique pourrait être envisagée dans le cas des ceintures à cinq anneaux de suspension lorsque manquent les agrafes de ceinturon, les épées et/ou poignards. A Lt A, d'une manière générale, ces petits anneaux (de 2 à 3 cm de diamètre) entrent dans la composition des ceintures. On les trouve, le plus souvent, en place sur le bassin, en un seul exemplaire comme dans la sépulture 11 de Lantilly (*fig. 15,D1–2*) ou la sépulture 10 de Larrey (*fig. 13,B*).

Boutons de chaussures et aiguillettes

Les petits boutons relevés dans la région des pieds du défunt de la sépulture centrale du tumulus III de Crésille (*fig. 2,4*) ou ceux de la sépulture centrale du tumulus de La Friche à Mauvilly (*fig. 4,5*) posent le problème de leur identification. Longtemps on proposa d'y voir exclusivement des ornements de ceinture. L. Pauli, notamment, contesta cette interprétation¹⁹⁹. On reconnaît aujourd'hui que ces boutons appartiennent à des chaussures dont ils assuraient probablement la fermeture. Ainsi le guerrier de Crésille aurait-il eu ses mocassins ou bottines fermés par un petit bouton à tête bombée. Les tombes de Saint-Martin du Tertre²⁰⁰ et surtout la tombe à char MT 32 de la nécropole du Mont Troté²⁰¹ confirment le bien fondé de l'interprétation (dans ce dernier cas les boutons étaient en place sur les métatarses). Si nous souscrivons donc pleinement dans certains cas à une telle utilisation cette destination n'en est pas pour autant exclusive de la première pour d'autres types de boutons. Il ne fait aucun doute que des boutons à calottes sphériques munis de deux petits crochets ornaient certaines ceintures hallstattiennes comme celles du tumulus II de Banges à

¹⁹³ CHAUME/RAPIN 1998.

¹⁹⁴ RATEL 1961 *fig. 94*.

¹⁹⁵ JOFFROY 1960b *fig. 75,5*.

¹⁹⁶ GUYOT 1938 *pl. A,1*.

¹⁹⁷ NICOLARDOT 1984, 510 *fig. 4,5*; LECONTE 1993, 58–61 *pl. III–IV*.

¹⁹⁸ RAPIN 1995.

¹⁹⁹ PAULI 1978, 191; 274. Pour un point complet et récent LAGE 1994, 24–29; VERGER 1994.

²⁰⁰ BARBIER/VILLES 1981.

²⁰¹ ROZOY 1986 *pl. 9,11*.

Minot²⁰², de la sépulture 6 du tumulus de Courtesoult²⁰³, de la sépulture 1 du tumulus de Marcilly-Ogny²⁰⁴ pour ne citer que des exemples choisis dans l'environnement proche de notre zone d'étude²⁰⁵. De tels boutons, mais d'un type encore différent, entrent également dans la composition de certaines ceintures datées de Lt A comme c'est le cas à Lausanne "Vernand de Blonay"²⁰⁶.

Il est clair que la variété des types et certainement la diversité de leur fonction nécessiteront des études plus approfondies.

En tout état de cause et pour ce qui concerne les boutons de chaussures, leur fréquence d'apparition dans des sépultures de Lt A n'est pas due au hasard mais correspond sans doute à une mode vestimentaire qui nous échappe encore largement. Nous voudrions souligner aussi, dans le cadre de ces quelques réflexions sur les ornements de chaussures, qu'il existe de curieux crochets²⁰⁷ que l'on a interprétés tantôt comme des éléments de ceinture²⁰⁸ tantôt comme des mentonnières de casque²⁰⁹ et qui sont plus probablement destinés à assurer la fermeture, sur le côté, d'une botte montante ou d'un bas de vêtement. Cette hypothèse fonctionnelle s'appuie sur la découverte de la sépulture de Saint-Martin du Tertre où deux crochets semblables se trouvaient au pied du mort en compagnie d'un bouton en bronze et de deux aiguillettes à tige bouletée²¹⁰.

S'agissant maintenant des aiguillettes à tige bouletée²¹¹, une utilisation comme passe-lacet est assez cohérente avec la forme de l'objet. On en retrouve des témoins jusque dans l'Hunsrück-Eifel-Kultur²¹² mais ils sont curieusement absents des ensembles funéraires de Suisse occidentale. Quelle que soit l'interprétation qu'on leur prête, elles constituent un assez bon repère chronologique puisqu'on les rencontre dans les sépultures de Lt A mais aussi dans des contextes du Hallstatt tardif comme au mont Lassois²¹³ et dans la tombe princière de Vix²¹⁴.

La vaisselle en bronze

L'objet de ce court paragraphe est de faire un point sur la vaisselle provenant des sépultures situées à l'intérieur de notre zone d'étude. Nous insisterons bien entendu

²⁰² COROT 1902, 223 fig. 1.

²⁰³ PININGRE 1996, 29 fig. 22,6-8.

²⁰⁴ NICOLARDOT 1993a, 47 sq. 59 fig. 23.

²⁰⁵ Le "Fundkomplex" 8 du tumulus de Thunstetten-Tannwäldli 1979 a livré une ceinture assez bien conservée où se distinguent, en place, plusieurs dizaines de boutons à deux griffes. La tombe est datée du Ha D2 par une "Paukenfibel": HENNIG 1992, 9-59.

²⁰⁶ KAENEL 1990, 367 pl. 1.

²⁰⁷ Cf. LEPAGE 1984 fig. 56,11-12; PEYRE 1981, 248 fig. 6,2.

²⁰⁸ FLOUEST 1885 à propos de la ceinture de Champberceau.

²⁰⁹ SCHAFF 1973.

²¹⁰ BARBIER/VILLES 1981, 102 fig. 4,3-5.

²¹¹ JOFFROY 1960a pl. 16.

²¹² LAGE 1994.

²¹³ JOFFROY 1960a pl. 16.

²¹⁴ Ibid. pl. 16,7.

plus particulièrement sur la vaisselle d'importation. Nous ne procéderons pas à l'examen détaillé des sépultures aristocratiques de Lt A situées en périphérie de la zone de contrôle du mont Lassois tout simplement parce que ces ensembles font l'objet, pour la plupart, de mises au point dans les actes à paraître du colloque A.F.E.A.F. qui s'est tenu à Troyes en 1995.

A Lt A sur notre zone d'étude, on est frappé de constater, parmi les ensembles bien datés de la période, la quasi-absence de vaisselle métallique et son peu de "poids" par référence aux sépultures de la période précédente et ce, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Les coupes

On ne dispose pas d'informations typologiques suffisantes pour une attribution chronologique fiable des deux coupes en bronze de notre zone d'étude. L'une a disparu, elle avait été trouvée dans le tumulus du Fourneau à Essarois²¹⁵, la seconde nous est parvenue à l'état fragmentaire. Elle appartient au mobilier de la tombe centrale du tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine²¹⁶ (fig. 1,2) qui se rattache sans conteste à la seconde moitié du V^{ème} siècle av. J.-C.

Les cistes à cordons

La ciste à cordon de Gomméville²¹⁷ appartient au groupe des cistes à huit cordons que Bouloumié²¹⁸ date dans une fourchette large 600–450 av. J.-C. La ciste d'Etormay, dont la présence en contexte tumulaire paraît plausible, a disparu peu après sa découverte fortuite sans que nous en soit parvenue la moindre description. Elle ne peut donc être datée²¹⁹. Pour les cistes d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) et de Saint-Prix-lès-Arnay (Côte-d'Or) les éléments de datation²²⁰ ne sont pas plus précis. A propos précisément de la ciste de Saint-Prix-lès-Arnay, Bouloumié attribue la "tombe" au Hallstatt final (500–475 av. J.-C.)²²¹ en raison de la présence d'une épée à sphères qu'on plaçait, à l'époque, au Ha D3 mais dont la datation, bien qu'elle fasse encore l'objet de débat, ne doit pas être antérieure à la Tène moyenne.

²¹⁵ HENRY 1933, 133.

²¹⁶ JOFFROY 1966–1985.

²¹⁷ ID. 1958.

²¹⁸ BOULOUMIÉ 1976, 23; 26.

²¹⁹ Une première mention de la ciste d'Etormay a été publiée par COROT 1901, 566 sq. n° 19. Son lieu de découverte, les environs du village d'Etormay au cœur du Châtillonnais, est sûr et sa présence dans un tumulus probable car Corot parle de meurger, terme qui désigne en Bourgogne un tas de pierres qui s'avère parfois être un tumulus. Nous ajoutons à la relation de Corot le texte d'une note manuscrite inédite de J. Lagorgette: "Vers 1882, Rousselet fermier, à 250 mètres du village d'Etormay, avait trouvé les restes d'une ciste en bronze au milieu de laquelle se trouvait un vase de métal jaune, mince comme une feuille de papier. Dans un tumulus déjà évité par le chemin de Baigneux aux Laumes".

²²⁰ BOULOUMIÉ 1976, 23.

²²¹ Ibid. 23.

La ciste à cordons qu'on suppose avoir existé dans la sépulture centrale du tumulus de Tormancy (com. de Massangis) serait datée du Ha D3–Lt A par une possible association avec une fibule à ressort en arbalète ornée d'une feuille d'or²²². Cependant la présence d'une épée dans la tombe plaiderait plutôt pour une datation à Lt A car ce type d'arme n'apparaît pas dans les sépultures du Ha D3.

En résumé, les informations sur les cistes à cordons, de nature chronologique, ne permettent pas de trancher entre une datation du Ha D3 ou de Lt A. Par ailleurs, il ne semble pas que les coupes en bronze du tumulus du Fourneau à Essarois²²³ et du tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine (*fig. 1,2*) soient des objets d'importation mais plus probablement de facture indigène ce qui bien entendu pris comme critère de stratification sociale n'a pas la même valeur.

Résumé typologique

La base documentaire présente des tendances typo-chronologiques d'où se dégagent des constantes, classiques pour la période, avec cependant quelques particularismes locaux sur lesquels nous insisterons.

Les fibules de type Lausanne et Mauvilly, les éléments de ceinture type Saint-Denis de Palin, les aiguillettes et boutons de garnitures de chaussures sont parmi les mobiliers les plus représentatifs d'une phase de Lt A qui pourraient être ancienne. La sériation des ensembles funéraires (voir tableaux infra) nous fournit quelques indices dans ce sens sans qu'ils emportent totalement la décision.

Les fibules de type Meulson sont incontestablement une production qui diffuse sur la zone d'étude et très peu en dehors (*fig. 10*). On notera également, bien qu'il ne s'agisse pas d'un type régional, la fréquence des fibules de type Weidach dans des ensembles de Lt A bien individualisés. Les fibules à timbale sur le pied, long ressort et corde en arbalète, apparaissent au Ha D3 et se rencontrent également dans les tombes de Lt A mais la question qui se pose à leur sujet ne se résume pas à un raisonnement binaire fondé sur une analyse de présence-absence dans telle ou telle phase mais nécessiterait au contraire qu'on aborde la discussion en terme de fréquence par phase. Or pour ce faire les ensembles funéraires ne suffisent pas pour trancher et conclure notamment à une survivance à Lt A d'un type bien ancré dans le Ha D3. Les séquences stratigraphiques des sites d'habitat qui font encore défaut, nous pensons au mont Lassois bien entendu, sont indispensables pour nourrir le débat.

La parure annulaire présente certaines originalités; il s'agit bien sûr des bracelets de type Essarois originaires du Châtillonnais (*fig. 16*) et constat peut être dressé de l'absence de torque et de bracelet à joncs torsadés si fréquents en Champagne.

Le dépôt de vaisselle céramique dans les tombes n'est pas un rite funéraire pratiqué sur notre zone d'étude ce qui tranche avec les ensembles de la culture Aisne-

²²² COROT 1930b, 1.

²²³ La coupelle en bronze du tumulus du Fourneau à Essarois a disparu des collections du Musée du Châtillonnais alors même que l'ensemble du mobilier de ce tumulus y est encore conservé. On en connaît cependant un dessin d'E. Flouest mais il ne permet pas d'en déterminer le type.

Marne mais constitue un point commun avec les nécropoles de Franche-Comté ou du plateau suisse.

En revanche les sépultures avec armes représentent 10 % environ de l'ensemble du corpus ce qui est à peu près conforme aux observations de J.-P. Demoule et L. Baray pour la Champagne et le Bassin Parisien. Le dépôt d'armes dans les tombes ne relève pas seulement du rituel funéraire, comme c'est le cas pour les dépôts céramiques, mais exprime aussi un processus de stratification sociale; ainsi pourrait s'expliquer ce point de conjonction entre notre zone d'étude et les régions limitrophes.

Chorologie des sites funéraires de Lt A

Les 75 ensembles funéraires de Lt A de notre zone d'étude se distribuent dans 27 tumulus. Nous avons cartographié les sites ayant livré des ensembles clos (cercle noir plein) mais également ceux qui ont donné du mobilier daté de Lt A qu'on ne peut plus attribuer à une tombe (cercle vide). La prise en compte de ces mobiliers fournit cependant une évaluation du nombre potentiel de sépultures et complète notre vision de la distribution spatiale des ensembles funéraires pour la période.

La lecture de la carte (*fig. 17*) montre clairement que les deux rivières que sont la Seine et l'Ource, importantes voies de communications nord-sud, orientent la répartition des sites sous la forme d'un triangle dont la pointe serait le mont Lassois. Ce point méritait d'être souligné comme l'indice possible d'un phénomène de polarisation mais il ne faut pas lui accorder trop de valeur car les zones à l'ouest et à l'est du mont Lassois n'ont que très peu été prospectées et encore moins exploitées. La fouille du tumulus du Grand Vaucharme²²⁴ près de Noyers-sur-Serein (Yonne) en est la parfaite illustration (*fig. 17,33*). Ce tertre protohistorique bien qu'il ne soit pas totalement isolé ne s'en trouve pas moins dans une zone de grands espaces, vides de sites archéologiques, ce qui bien entendu n'est qu'une apparence.

L'étude comparative de la chorologie des sites datés du Ha D2–D3 (*fig. 18*) et de Lt A (*fig. 17*) ne montre pas de distorsion très flagrante entre les périodes; au Ha D3 on constate un semis de sites relativement régulier sur des zones où une occupation humaine est attestée aux époques antérieures du Ha C–D1. En revanche à Lt A une certaine concentration géographique et une dispersion quelle que peu hétérogène des sites funéraires invitent à conclure, certes avec une grande prudence, à un repli communautaire sur des espaces territoriaux plus restreints.

Dans le premier cercle géographique (celui des 25 km) autour du mont Lassois, les sépultures du Ha D3 sont assez rares et on pourrait s'en étonner; en revanche on note une relative concentration des tombes de Lt A sur la même zone. Les tertres du début du second âge du Fer ont été installés sur des bordures de plateau qui sont actuellement boisées; quant aux sépultures hallstattiennes rattachées au mont Lassois, il serait assez logique de les chercher dans ce couloir, orienté nord-est sud-ouest qu'on

²²⁴ Fouille inédite réalisée en 1994–1996 par l'Université de Bourgogne sous la direction du professeur C. Mordant.

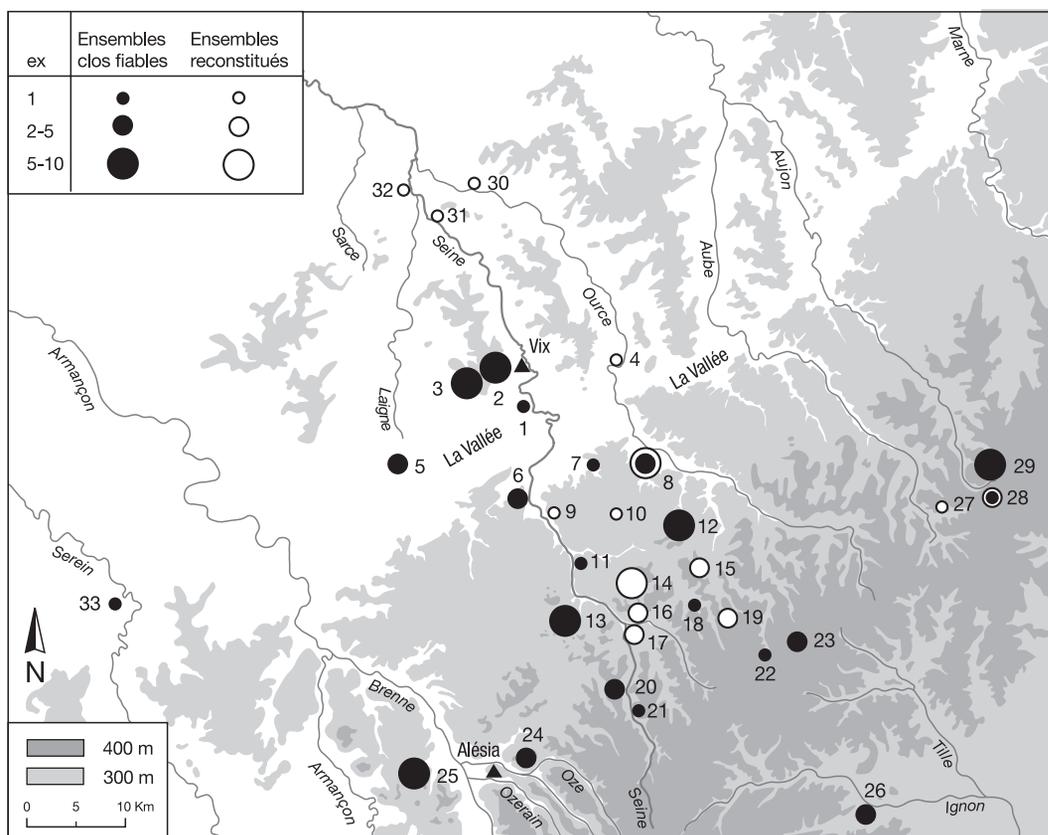


Fig. 17. Carte de répartition des ensembles funéraires de Lt A sur la zone d'étude. 1 tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine (com. Sainte-Colombe-sur-Seine); 2 tumulus du Bois de Créville (com. Pothières); 3 Grand tumulus de Larrey (com. Larrey); 4 nécropole (com. Belan-sur-Ource); 5 tumulus de Touchebœuf (com. Laignes); 6 tumulus du Bouchot-Bouchard (com. Chamesson); 7 tumulus du Val Thibault (com. Villiers-le-Duc); 8 tumulus des Essarts II (com. Villiers-le-Duc); 9 tumulus de Pierre Cenant (com. Nod-sur-Seine); 10 tumulus du Gros-Meurger (com. Villiers-le-Duc); 11 tumulus du Bois de La Garenne (com. Brémur-et-Vaurois); 12 tumulus du Bas de Comet (com. Villiers-le-Duc); 13 tumulus de La Meusse (com. Magny-Lambert); 14 tumulus de La Friche (com. Mauvilly); 15 tumulus de la Bande des Cercueils (com. Montmoyen); 16 tumulus de Meulson (com. Meulson); 17 tumulus de Cosne III, IV (com. Quemigny-sur-Seine); 18 tumulus de la Ferme de Grand-Bois (com. Aignay-le-Duc); 19 tumulus de Pachenet (com. Moitron); 20 tumulus du Bois de la Meuse (com. Duesme); 21 tumulus du Cachot des Poules (com. Orret); 22 tumulus de Larçon (com. Salives); 23 tumulus de Thorey I, tumulus des Vendues de Fraignot, tumulus des Vendues de Montmorot, tumulus des Lochères 13 (com. Minot); 24 tumulus de la Combe Barre I, III (com. Darcey); 25 Grand tumulus (com. Lantilly); 26 tumulus de Charme au Moulin (com. Villecomte); 27 tumulus de Maigrefontaine (com. Auberive); 28 tumulus des Terres du Cœur (com. Perrogney); 29 tumulus de La Motte Saint-Valentin, tumulus des Champs Rougeux (com. Courcelles-en-Montagne); 30 tumulus (?) du Val des Foins (com. Landreville); 31 tumulus (?) Le Thurot (Neuville-sur-Seine); 32 tumulus (?) (com. Poliset); 33 tumulus du Grand Vaucharme (com. Noyers-sur-Serein)

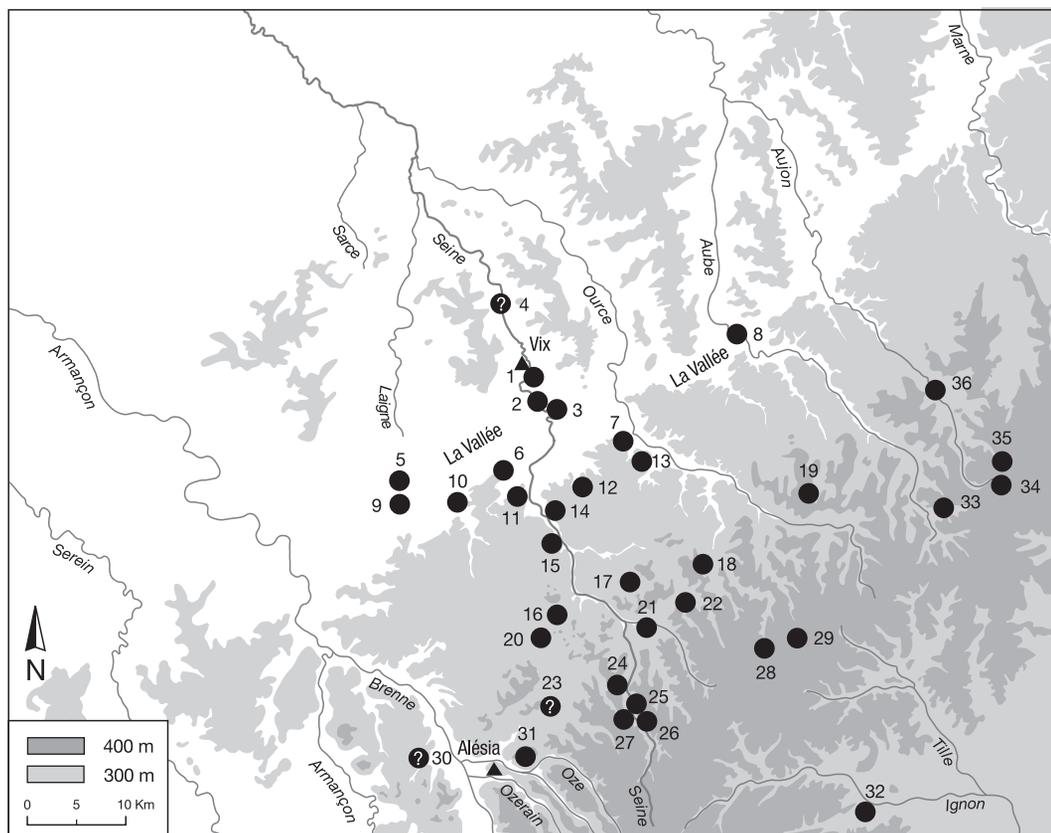


Fig. 18. Carte de répartition des sites du Ha D2-D3 sur la zone d'étude. 1 Vix; 2 Sainte-Colombe s/S, tumulus de La Butte; 3 Sainte-Colombe s/S, tumulus de La Garenne; 4 Gomméville; 5 Laignes; 6 Ampilly-le-Sec; 7 Maisey-le-Duc; 8 Veuxhailles-sur-Aube; 9 Fontaines-les-Sèches; 10 Nesle et Massoult; 11 Chamesson; 12 Buncey; 13 Villiers-le-Duc; 14 Nod-sur-Seine; 15 Aisey-sur-Seine; 16 Magny-Lambert; 17 Mauvilly; 18 Montmoyen; 19 Chambain; 20 Fontaines-en-Duesmois; 21 Beaunotte; 22 Aignay-le-Duc; 23 Etormay (?); 24 Duesme; 25 Orret; 26 Oigny; 27 Baigneux-les-Juifs; 28 Salives; 29 Minot; 30 Lantilly; 31 Darcey; 32 Villecomte; 33 Auberive; 34 Perrogney; 35 Courcelles-en-Montagne; 36 Courcelles-sur-Aujon.

nomme localement “La Vallée”. On remarquera que le mont Lassois se trouve aux points d’intersection de cet axe avec celui, nord-sud, de la vallée de la Seine. Cette situation explique largement, à notre avis, l’état de conservation différenciée des structures funéraires entre une zone de plaine, qui a connu une érosion anthropique et naturelle importante, et des bordures de plateaux boisés. Dès qu’on aborde les parties boisées qui marquent la fin du plateau de Langres, au sud du mont Lassois, la situation change et les tombes du Ha D2/D3 sont plus nombreuses.

Rites funéraires et stratification sociale

Sériation des ensembles funéraires de la zone d'étude

Dans l'optique de mettre en évidence des moments de ruptures ou au contraire une continuité d'ordre chronologique et/ou sociologique, nous avons sérié les ensembles funéraires de Lt A de la zone d'étude. 43 critères (*fig. 19*) ont été définis; ils sont distribués dans 75 sépultures (*fig. 20*). L'ensemble forme un groupe culturellement homogène.

Numéro	Liste des critères	Numéro	Liste des critères
1	fib. hallstattiennne	23	perle en verre bleu, décor ocelé
2	fib. zoomorphe	24	perle en terre cuite
3	bracelet fermé	25	perle en ambre
4	perle, verre bleu, zigzag	26	anneaux de ceinture ou de suspension
5	torque, en btz, fermé	27	anneau de ceinture
6	anneau cheville, fermé, plein	28	couteau
7	fib. type Weidach	29	dents de sanglier
8	torque, anneau de chev. et bracelet, creux, ferm. par emboitement	30	vaisselle en bronze
9	fib. de type Marzabotto	31	agrafe de ceinture ajourée
10	fib. type Meulson	32	fibule de type Rivières
11	bouton de chaussure	33	plaque en bronze estampée (ceinture?)
12	épée	34	bracelet à nodosités serrées
13	bracelet de lignite	35	boucle d'oreille
14	anneau de bras	36	bracelet à fermoir à disque
15	torque à tampons moulurés	37	annelet en bronze
16	torque à tampons coniques	38	bague en or
17	bracelet à fermoir à tenon	39	fibule discoïde or/corail
18	bracelet à tampons moulurés	40	anneau en verre
19	torque, bracelet, fermoir à œillet	41	ceinture type St. Martin du Tertre
20	bracelet, ouvert, jonc simple	42	ceinture type St. Denis de Palin
21	bracelet, ouvert, jonc segmenté	43	céramique
22	bracelet, ouvert, jonc élargi aux extr.		

Fig. 19. Tableau des critères (B. Chaume 1998).

Les permutations ont été réalisées à partir du programme Anaconda (MIS, Univ. de Besançon) en collaboration avec G. Lambert. Le tableau de départ (*fig. 20*) a un taux de remplissage de 8% ce qui est assez "creux". L'information a du mal à s'organiser. On obtient à peine 11 % de l'information sur les trois premiers axes. L'analyse factorielle des correspondances montre une organisation sur l'axe 2 qui pourrait indiquer deux sources structurantes et indépendantes. L'axe 1 est fortement perturbé par la présence d'éléments originaux et erratiques; il s'avère peu pertinent, c'est pourquoi l'axe 2 lui a été préféré pour permuter. L'axe 2, débarrassé de ces effets néfastes, livre une permutation (*fig. 21 [tableau 2]*) sous la forme d'une longue série étirée que nous interprétons comme une suite chronologique sans rupture discernable.

La tête de matrice regroupe les ensembles qui sont probablement les plus anciens avec notamment les critères bracelets-torques, fermés et/ou creux, fibules zoomorphes (type Lausanne et variantes), fibule de type Weidach. Le critère 09 (fibules de type Marzabotto et variantes) structure

verticalement la matrice et paraît délimiter un second groupe où l'on retrouve les critères classiques des ensembles de Lt A: bracelets à tampons moulurés, anneaux de bras avec jet de coulée, anneaux de suspension etc. Les bracelets à œillets et les torques à tampons moulurés sont rejetés dans un tableau secondaire (en bas à droite) faute de correspondances suffisantes. Néanmoins on relève que les bracelets à œillets peuvent se raccrocher au tableau principal grâce à la fibule de type Marzabotto de l'ensemble 54.

L'intérêt principal de cette sériation est de permettre de dégager deux pôles dans la continuité sur la base de critères discriminants à valeur chronologique exclusivement. La première phase s'inscrit encore, pour partie, dans la culture hallstattienne (torque plein fermé, bracelet à jonc creux) mais avec des innovations comme les fibules zoomorphes; la seconde correspond à l'horizon Marzabotto classique avec notamment les bracelets à tampons moulurés. Il est évident que le corpus mais aussi les occurrences sont insuffisants car le tableau des permutations se révèle trop "creux". Pour aller plus loin, il serait nécessaire d'élargir le champ spatial de l'étude pour y incorporer un nombre plus important d'ensembles en veillant à conserver une certaine homogénéité culturelle faute de quoi des critères trop fins risquent de perturber le calcul.

Tombes centrales sous tumulus et structure sociale

Nous avons déjà souligné dans notre propos introductif la primauté numérique des ensembles de Lt A avec mobilier sur ceux des autres périodes. Il convient cependant de nuancer ce constat en comptabilisant non pas globalement le nombre de sépultures mais celles-ci tumulus par tumulus et en prenant soin de distinguer les tombes centrales des tombes adventices. Les conclusions qui en découlent pour saisir l'occupation de l'espace et donc l'organisation du pouvoir, varient selon que l'on retienne l'une ou l'autre approche.

L'édification de nouveaux tertres à Lt A est un aspect du rituel funéraire qui intéresse particulièrement notre problématique et sur lequel nous voulons insister ici. En effet sur les 27 tumulus dans lesquels se répartissent les 75 ensembles clos de Lt A, nous avons 12 tombes centrales ce qui correspond à 50% environ des sites. Ce fait démontre, pensons-nous, la volonté pour ces communautés de se démarquer des groupes (ou lignées?) hallstattiens qui les précédaient. Certes la déposition des défunts dans des tumulus du Ha C voire du Ha D3 n'est pas inconnue (10 cas dans 5 tumulus) mais reste relativement marginale par rapport au mouvement général qui voit la création de tertres funéraires propres aux populations vivant sur la zone d'étude.

A Lt A, l'inhumation sous tumulus reste donc la règle; nous ne connaissons pas pour la période et en l'état des données, sauf peut-être pour une tombe de la nécropole de La Gare à Châtillon-sur-Seine²²⁵, de nécropoles en tombes plates à l'inverse de la Suisse occidentale par exemple et de la Champagne où, pour cette dernière, l'origine des nécropoles de La Tène ancienne est souvent à rechercher dans la présence d'un petit groupe familial au Ha D3.

²²⁵ JOFFROY 1954.

Le changement de rituel funéraire marqué par l'apparition de l'inhumation en tombe plate s'effectuera à Lt B1 sans que cela se fasse pour autant au détriment de l'inhumation sous tumulus qui se poursuivra concomitamment.

Plusieurs hypothèses sont susceptibles d'expliquer l'édification de tumulus à Lt A. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous en envisageons deux; l'une fait intervenir un changement dans l'organisation socio-politique, l'autre fait appel à une modification d'ordre démographique.

S'agissant de la première: on peut envisager une montée en puissance de petits potentats locaux après l'implosion du pouvoir politique entraînant l'abandon du mont Lassois, soit à l'extrême fin du Ha D3. A ce moment-là le pouvoir s'étiolle sur la région et s'exerce sur des zones géographiques plus restreintes; ce phénomène amorcé à Lt A s'accroîtrait à Lt B1 avec l'apparition de petites nécropoles en tombes plates qui pourraient présenter un caractère familial alors que les grands tumulus de Lantilly, Larrey, le Bas de Comet à Essarois ainsi que la nécropole du Bois de Crésille (com. Pothières) auraient un caractère nettement communautaire.

De plus, des tertres comme Lantilly, Larrey, Mauvilly La Friche, Essarois le Bas de Comet, distants les uns des autres, concentrent l'essentiel des sépultures de Lt A sur la zone d'étude. Nous y voyons un facteur supplémentaire pour reconnaître une nouvelle organisation du territoire. Le pouvoir politique appartient désormais, semble-t-il, à de petites communautés villageoises, ce qui rompt radicalement avec l'organisation sociale de la période précédente où l'échelle du territoire contrôlé par les "résidences princières" était beaucoup plus vaste. Dans le même temps, on peut aussi envisager un phénomène de balancier de la périphérie vers le centre avec prise de contrôle, par les potentats situés en périphérie de l'espace territorial laissé vacant à la suite de l'implosion du mont Lassois.

Une autre interprétation plus radicale envisagerait l'installation de nouveaux arrivants profitant du désordre organisationnel de la société locale à la fin du Ha D3. Ainsi s'expliquerait le fait que les nouveaux venus ne se reconnaissent pas d'ancêtres communs, génétiquement et/ou socialement, avec les populations installées avant eux sur la région, raison pour laquelle ils déposeraient alors prioritairement leur morts dans des tumulus édifiés pour la circonstance. Ces rapides considérations d'ordre socio-politique nous amènent à conclure.

Distances et pouvoir: espaces territoriaux au Ha D2/D3–Lt A

D'après le modèle développé par les tenants de la théorie des places centrales, les "résidences princières" présentent une organisation territoriale centralisatrice et hiérarchisée²²⁶, il apparaît donc comme une nécessité de disposer de pouvoirs relais situés à la périphérie des zones contrôlables par l'autorité centrale; ces pouvoirs serviraient à la fois à quadriller politiquement le terrain et constitueraient des postes "frontières". Jusqu'à présent, les hypothèses sur la définition et la délimitation de ces

²²⁶ HÄRKE 1979; BRUN 1987; ID. 1997.

	8	5	2	3	7	28	24	27	9	22	1	17	4	16	18	25	14	26	13	12	11	19	6	21	20	15
32 Lanti i	.																									
47 Meusse 2	.	.																								
15 Duesm3	.			.																						
74 ValThi C		.		.																						
46 Meusse 1	.	.							.																	
07 CbB1c2-3			.																							
66 SteCol 1			.	.																						
61 Cachot 5				.																						
75 ValThi E				.		.																				
01 Aignay 3		.	.								.															
57 VMontm 4			.						.																	
26 Lanti H			.		.					.																
10 CmbB1 j				.					.																	
70 LEss II1																			
08 CmbB1 f2			.										.													
30 Lanti e									.	.																
02 Chames 7									.																	
18 BComet 3										.																
09 CmbB1 g1									.			.														
25 Lanti A									.				.												.	
29 Lanti II									.				.													
39 Larrey15																				
48 Meusse 4									.	.					.											
12 CmbB3 c1												.														
58 Lochèr 1											.															
59 BanCer 1												.	.													
67 SalivB 3									.				.			.										
27 Lanti AA					.										.			.								
52 Mauvil 3														.	.											
17 BComet 2															.											
40 Larrey18													.			.										
23 Tbœuf a									.										.		.					
50 Mauvil 1																
14 Duesm2 2																.			.		.					
63 Crés II1														
16 Essa ctr																			.							
04 Courcel3																			.		.					
03 Courcel1																					.	.				
62 Crés II2																						.				
54 Fraign D									.													.				
34 Lanti gg																						.				
28 Lanti BB																						.	.			
60 Cachot 2																						.	.		.	
05 ChRoug 2																						.		.		
56 VMontm 3																							.			
38 Larrey12																									.	
06 ChRoug 3																									.	.
22 BComet 7																										.

Fig. 21. Sériation des ensembles funéraires de LT A du Châtillonnais et ses marges (B. Chaume, G.N. Lambert 1998).

zones frontières ont été peu développées et insuffisamment démontrées à notre avis. Nous nous proposons de soumettre l'idée à un test de validation sur notre zone d'étude en intégrant comme donnée principale le fait que de nouveaux pouvoirs émergent à Lt A, en périphérie du territoire précédemment contrôlé par la "résidence princière" du mont Lassois.

En l'état des données il y a bien eu implosion de la "résidence princière" du mont Lassois à la fin de la première moitié du V^{ème} siècle av. J.-C. Sur l'espace territorial inscrit à l'intérieur du premier cercle des 25 km, là où, au Ha D3, se concentraient les tombes à char avec mobilier d'importation (*fig. 22*), on ne dénombre, pour Lt A, aucune tombe à char et encore moins de sépulture à mobilier d'importation, sauf bien entendu, mais rien ne le prouve, à envisager une datation Lt A des cistes à cordons d'Etormay et de Gomméville. On notera que les tombes à char, sans objet importé, du Ha D2/D3 de Veuxhaulles-sur-Aube et de Magny-Lambert se placent sur le premier cercle des 25 km soit à mi-distance entre le mont Lassois et la périphérie du territoire qu'il contrôle; certes dans les deux cas nous ne disposons pas d'une information complète sur la composition du mobilier des tombes puisque pour Veuxhaulles-sur-Aube²²⁷ la sépulture avait été violée et dans le cas du tumulus du Tremblois à Magny-Lambert²²⁸ il s'agit probablement du dépôt d'un char *pars pro toto*. Il est à souligner que dans les deux cas ces tombes se trouvent là où on les attend et indiquent probablement la présence de pouvoirs relais de niveau hiérarchique inférieur aux tombes à char de Vix et Sainte-Colombe-sur-Seine.

La fin du mont Lassois

Nous ne traiterons pas ici en détail du déclin de la "résidence princière" du mont Lassois²²⁹ mais nous souhaitons débattre de l'hypothèse de S. Verger sur le sujet, hypothèse émise clairement pour la première fois lors de sa soutenance de thèse de janvier 1994 et de manière plus implicite dans les discussions du colloque A.F.E.A.F. de Troyes (à paraître).

S. Verger en s'appuyant, pour la région, sur les découvertes comme celles de la ciste à cordons de Gomméville et bien entendu le riche mobilier des tombes de Lt A du sud champenois a soutenu²³⁰ qu'il existait une continuité entre les phénomènes aristocratiques du Ha D3 et de Lt A dont la pérennité des relations avec l'Italie du Nord se révélerait, notamment, à travers l'apparition du rituel funéraire de l'incinération en urne métallique. En corollaire, l'auteur rejetait l'idée d'une fin des "résidences princières", idée qu'il n'a pas reprise explicitement dans son article intitulé "De Vix à Weiskirchen"²³¹. Certes il n'est pas contestable que des échanges commer-

²²⁷ EGG 1986/1987.

²²⁸ PARE 1992 pl. 10,A.

²²⁹ Pour un point récent sur la question du déclin des "résidences princières" nous renvoyons aux articles de BRUN 1997; FREY 1997.

²³⁰ VERGER 1994.

²³¹ ID. 1995.

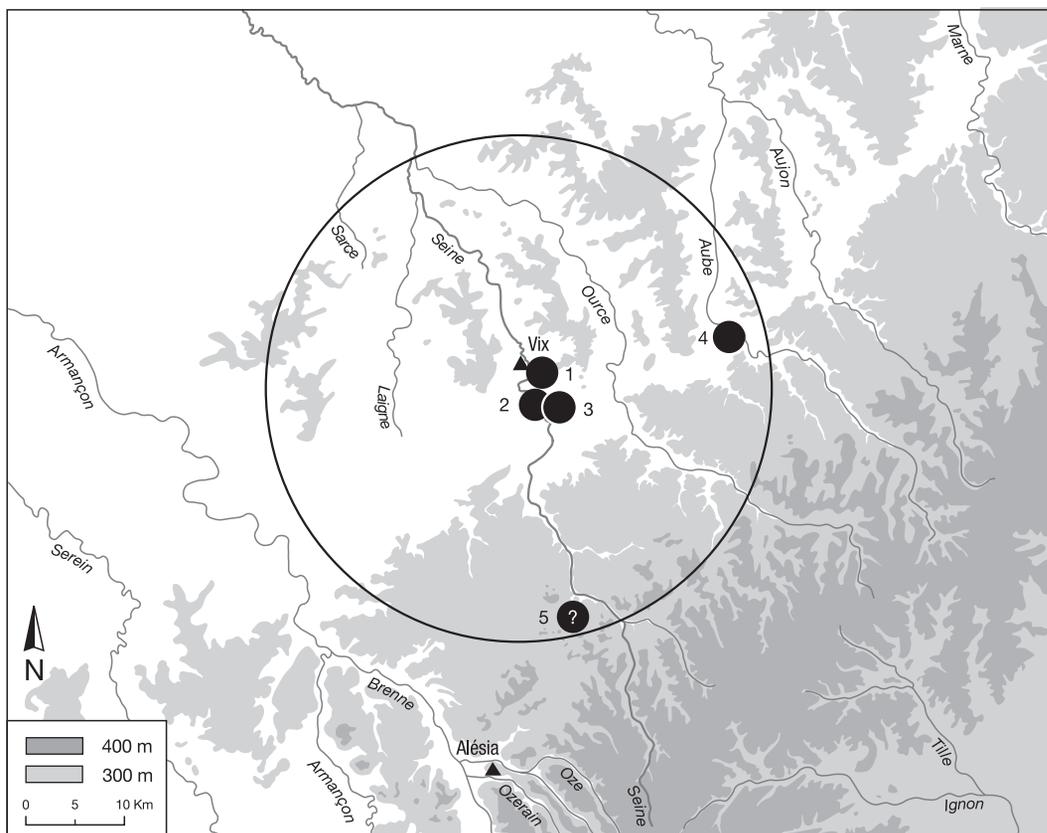


Fig. 22. Carte des tombes à char du Ha D3 sur la zone d'étude. 1 tumulus princier (com. Vix); 2 tumulus de La Butte (com. Ste Colombe-s/S); 3 tumulus de La Garenne (com. Ste Colombe s/S); 4 tumulus du Fourneau (com. Veuxhaulles-sur-Aube); 5 tumulus du Tremblois (com. Magny-Lambert) (B. Chaume 1998).

ciaux se perpétuent avec l'Italie du Nord voire même s'intensifient (ce fut sûrement le cas par exemple pour les échanges Bragny–Golasseca) mais, cependant, les deux phénomènes aristocratiques du Ha D3 et de Lt A sont, par bien des points, différents. Pour ne reprendre que l'argument du rituel funéraire de l'incinération en urne métallique, point sur lequel nous voulons insister, S. Verger a mis en exergue le fait et fort bien souligné son importance sociale. Néanmoins nous pensons que ce nouveau rite funéraire ne doit pas être sollicité comme trait d'union entre les phénomènes aristocratiques du Ha D et de Lt A et par ce fait induire une continuité et non un déclin des "résidences princières" au Ha D3.

En effet on sait combien les sociétés investissent symboliquement et idéologiquement dans les rites funéraires pour ne pas accepter l'idée qu'un changement de rituel exprime une profonde mutation de la société. D'autant que cette modification des rites funéraires aristocratiques à la fin du Ha D3, s'est effectuée à un moment où s'opèrent, parallèlement, d'autres changements importants, par exemple dans les rites présidant à l'organisation des nécropoles (on passe du tumulus à la nécropole à enclos). Des évolutions notables s'observent également dans la culture matérielle,

même s'il n'y a pas rupture brutale ainsi que nous le disions en introduction (par exemple avec l'apparition du torque ouvert à tampons, le char à deux roues etc.).

Si on pousse un peu plus loin le raisonnement, l'idée qui se dessine implicitement derrière l'argumentation de S. Verger et de ceux qui travaillent sur ces questions des échanges nord-sud repose sur un phénomène d'acculturation des élites celtes. L'hypothèse est intéressante et déjà évoquée, entre autres, dans le cas du symposium dont la pratique par les aristocraties hallstattiennes semble admise aujourd'hui²³². Dans ce contexte social du Ha D3 et du début Lt A, on conçoit mal quelles pourraient être les motivations nouvelles, externes à la société celtique dans la conjecture d'acculturation, qui amèneraient ces élites à adopter de nouvelles pratiques funéraires. Même si on accepte l'idée d'une intensification des échanges avec l'Etrurie dans la deuxième moitié du V^{ème} siècle et d'en faire la cause de ce changement de rituel, on se doit également, et dans le même temps, de vérifier s'il n'existe pas des facteurs internes à ces mutations. Les deux causes possibles d'une même question sont à traiter de manière concomitante.

Les contacts avec les cultures d'Italie du Nord sont établis depuis la fin du IX^{ème} siècle av. J.-C., il semble d'ailleurs qu'ils se soient intensifiés dès le Ha D2/D3 avec bien entendu l'importation d'un nombre croissant d'objets, et notamment vers 530 av. J.-C. de céramique attique, qui transitaient par ces régions mais aussi de techniques comme celle du tour rapide qui représentent de véritables "transferts de technologie".

Pour interpréter un changement majeur dans les croyances religieuses des aristocraties celtes de la fin du VI^{ème} siècle et du début du V^{ème} siècle av. J.-C., telle que l'apparition du rituel funéraire de l'incinération en urne métallique, il convient de se demander également si ces changements ne reflètent pas en vérité des mutations plus étendues au sein de la sphère du pouvoir; en un mot si celui-ci a conservé les mêmes prérogatives et les mêmes attributs.

Une des façons d'y parvenir, ce n'est pas la seule, est d'essayer de rechercher des éléments qui indiqueraient des modifications structurelles de la relation pouvoir-territoire comme par exemple un changement d'échelle dans le contrôle de celui-ci par les élites. Un exercice de cartographie comparée des tombes aristocratiques du Ha D2/D3 et de Lt A est un moyen d'approche intéressant pour appuyer cette analyse.

Elites et structuration du territoire au Ha D2/D3 et à Lt A sur la zone d'étude

Selon le degré d'intégration que l'on envisage pour cette société de la fin du premier âge du Fer, il n'est pas interdit de penser que l'effondrement des "résidences princières" s'accompagne d'une prise du pouvoir des vassaux²³³ qui servaient au-

²³² BOULOUMIÉ 1988; KRAUSSE 1996.

²³³ "The vasals", 2^{ème} niveau hiérarchique sous le "paramount" d'après FRANKENSTEIN / ROWLANDS 1978, 102. Des remarques similaires ont été émises par KÆNIG / LEGENDRE 1997; PLOUIN 1997 pour l'Alsace.

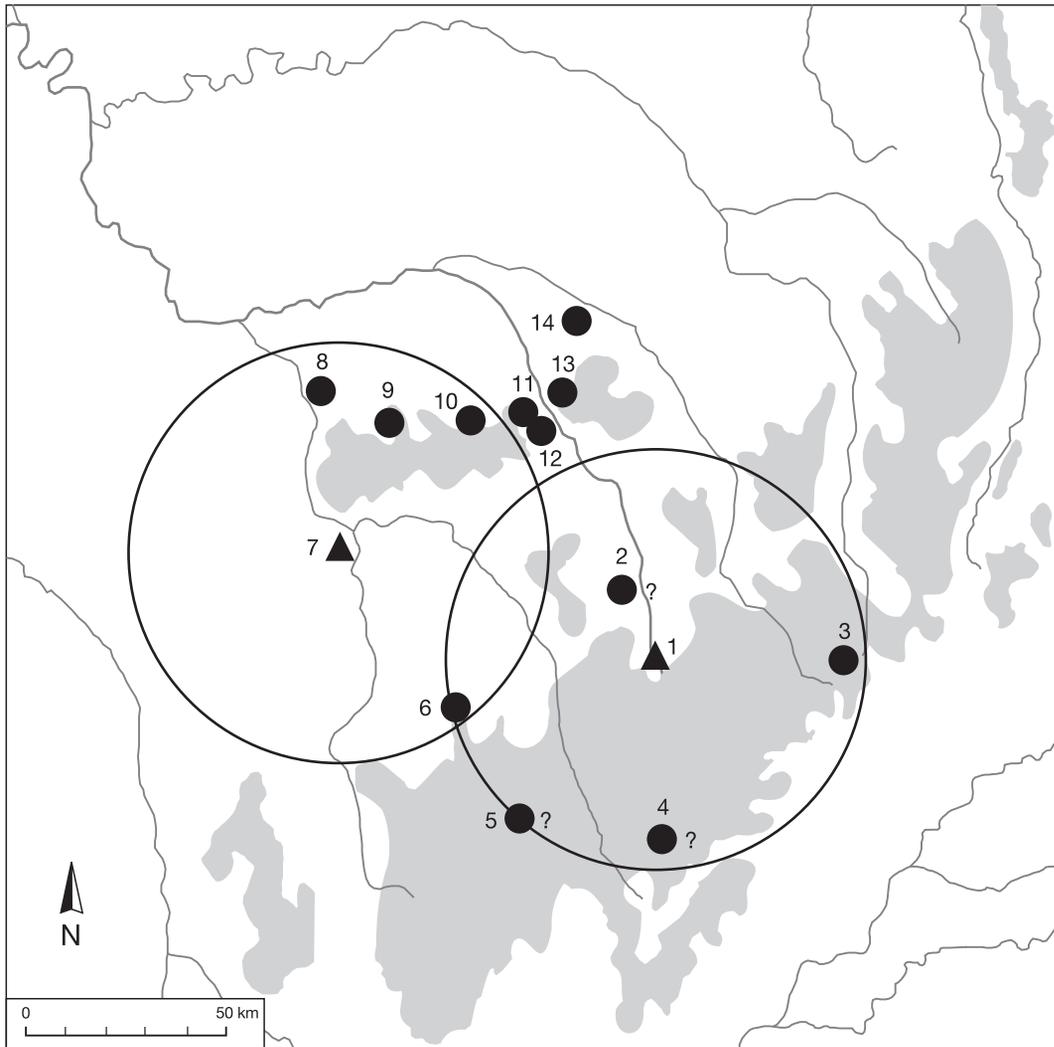


Fig. 23. Sphères d'influence du mont Lassois (Côte-d'Or) et de Gurgy (Yonne). 1 Vix, mont Lassois; 2 Gomméville "le Bas des Fautres"; 3 Courcelles-en-Montagne "La Motte Saint-Valentin"; 4 Alésia; 5 Saint-Prix-lès-Arnay; 6 Massangis "Tormancy"; 7 Gurgy "La Picardie"; 8 Cuy "Ferme de Noslons"; 9 Molinons "Les Graisses"; 10 Estissac "La Côte d'Ervaux"; 11 Barberey "Saint-Sulpice"; 12 Buchères; 13 Bouranton "Michaulot"; 14 Pouan-les-Vallées "Le Martrois" (B. Chaume 1998).

paravant de relais politico-économiques pour le contrôle des voies de communication. La présence de tombes très riches datées du Lt A sur la zone frontière du cercle des 50 km (*fig. 23*) indique l'apparition ou le développement de nouvelles aristocraties qui récupèrent, en même temps que tout ou partie du pouvoir, le contrôle des voies de communication et s'interposent en personnages obligés dans les relations commerciales notamment avec l'Italie du Nord (la culture de Golasecca notamment). Ceci expliquerait la présence des tombes de Bouranton, Estissac (La Côte d'Ervaux), Molinons, Barberey ainsi que celle de La Motte Saint-Valentin pour ne citer que les ensembles les mieux datés. Ces tombes se situent à distance sensiblement équivalente du mont Lassois un peu au delà du cercle des 50 km sur des axes importants de communications-nord-sud: la vallée de la Vannes et son articulation avec la vallée de la Seine-est-ouest: voie qui relie La Motte Saint-Valentin à Gurgy, tracé exactement re-

pris par la voie romaine Langres-Auxerre qui franchit la Seine à Etrochey au pied du mont Lassois. En dehors de l'hypothèse que nous venons de développer il est difficile d'expliquer la présence d'un tertre aristocratique comme celui de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne sauf, justement, à l'intégrer à ce réseau de communication. On constate alors qu'il est à un carrefour sur un deuxième axe nord-sud (vallée de la Marne, bassin Aube-Seine *via* l'Aujon) et est-ouest dont nous venons de parler. Cette partie du plateau de Langres constituerait une étape de passage obligé vers la vallée de la Vingeanne, rivière qui se jette dans la Saône à quelques encablures de Gray et dont on sait par ailleurs l'importance au Ha D3 mais qui conserve encore un rôle à Lt A. L'absence, pour l'heure, de sépultures aristocratiques du Ha D2/D3 dans les environs de Courcelles-en-Montagne montre que cette voie de communication n'a connu qu'une importance éphémère, l'espace d'une génération.

A un niveau moindre de hiérarchisation sociale et pour des ensembles ou objets qui parfois ne sont pas toujours très bien datés, l'émergence d'aristocratie à Lt A sur la zone frontière serait indiquée par la position géographique stratégique des tombes à importation de Tormancy (Massangis) sur le Serein affluent de l'Yonne, Noslons au sortir de la vallée de la Vannes, Pouan au confluent Aube-Seine, Buchères²³⁴ et peut-être Gomméville sur la Seine entre Vix et Troyes, Saint-Prix-les Arnay et Alésia au sud de notre zone d'étude.

Les riches tombes du sud de la Champagne se trouvent implantées dans une zone où on s'accorde à reconnaître une frontière naturelle, la fin du plateau de Langres, et culturelle (le début de la culture Aisne-Marne)²³⁵. Toutefois des études précises, à l'échelle de la petite région et non plus des grands blocs culturels, restent à faire pour mettre en évidence cet espace tampon situé entre Vix et Troyes²³⁶.

Le degré de richesse de ces sépultures de Lt A avec char et vaisselles d'importation apparaîtrait cependant comme inférieur à celui des tombes à char de l'environnement immédiat du mont Lassois même s'il semble évident que dans les deux cas les défunts se situent au sommet de la pyramide du pouvoir. Il est souvent difficile, car pouvant être teinté de subjectivisme, de fonder une hiérarchie comparée des sépultures princières du Ha D2/D3 et de Lt A sur la seule appréciation du degré de richesse de leur mobilier et d'en tirer des conclusions sur la hiérarchisation du pouvoir. Même si nous reconnaissons l'intérêt d'une telle démarche, elle nous paraît moins "riche" qu'une analyse comparée de la répartition spatiale des tombes princières aux

²³⁴ Le chaudron de Buchères (un chaudron obtenu par coulée) découvert hors de tout contexte mais tout proche géographiquement de celui de Bouranton pourrait être daté de l'extrême fin du Ha D3 ou du début Lt A comme il semble que ce soit le cas des chaudrons à attaches cruciformes de Bouranton et d'Estissac. Pour la datation de ces chaudrons il va bien falloir se résoudre à ne pas invoquer systématiquement la récupération d'objets anciens, car la probabilité qu'une telle situation se reproduise deux fois de suite à Bouranton et Estissac est infime. Dans notre publication des tumulus de Poiseul-la-Ville nous avons signalé en note (CHAUME/FEUGÈRE 1990, 34 note 70) un ensemble avec chaudron de ce type daté du Ha D3. Ce devrait être une piste de recherche à approfondir.

²³⁵ LORENZ 1978; DEMOULE 1989; ID. 1997; ID. à paraître.

²³⁶ La découverte récente, et encore inédite, d'un site hallstattien, "Porte de Chaillouet" à Troyes, devrait alimenter en données nouvelles cette problématique.

deux époques. En effet, le critère kilomètre carré qui induit des hypothèses sur le contrôle du territoire par les élites est, par nature, plus aisé à manier qu'une évaluation du niveau de richesse de tel ou tel ensemble funéraire, d'autant que cet exercice comparatif ne prend tout son sens, quand il est appliqué aux objets d'importation ou exceptionnels, que si on a l'assurance que les contextes socio-politiques dans lesquels ils s'intègrent sont comparables.

Les sépultures cartographiées autour de Troyes et dans la vallée de la Vanne sur la frange du territoire supposé contrôlé au Ha D2/D3 par la "résidence princière" du mont Lassois sont très homogènes chronologiquement. Certes le hasard des découvertes et des incertitudes dans la datation de mobiliers isolés (situle de Cuy/Noslons, chaudron de Buchères) pourraient expliquer, sur cette zone, l'absence de tombes aristocratiques datées avec certitude du Ha D2/D3. Nous ne le pensons pas et nous nous fondons sur la densité des découvertes des sépultures aristocratiques datées de Lt A du sud-champenois. A ce jour quand les sépultures existent, elles sont attribuées à une même phase chronologique: Lt A.

La distance relativement réduite, une vingtaine de kilomètres, entre ces sépultures aristocratiques, dans une zone maintenant bien prospectée et fouillée comme la vallée de la Vannes, montrent que ces élites contrôlaient un territoire plus restreint que leurs homologues du mont Lassois à la période précédente. Ces données sont à rapprocher des observations faites sur la répartition des sépultures à char du Ha D2/D3, sans mobilier d'importation (premier cercle des 25 km autour de Vix) (*fig. 22*), en soulignant une certaine concordance dans les échelles de distance. Elles indiqueraient une valeur de l'ordre d'une journée de marche au terme de laquelle il est nécessaire pour un pouvoir centralisé de disposer de relais afin que le contrôle du territoire s'exerce avec efficacité. La disparition des potentats du Ha D3 expliquerait que l'on revienne à Lt A, et toujours dans le cas de société très hiérarchisée, à cette échelle quasi naturelle de contrôle du territoire par les élites. En effet sur notre zone d'étude, l'échelle de contrôle du territoire par les élites passe grosso modo de 2 à 1 (50 km à 20 km environ) entre les phases du Ha D2/D3 et de Lt A.

Ces faits soulignent, une fois de plus, combien le cas des "principautés" hallstattiennes constitue une exception dans la Protohistoire européenne.

Liste 1

Inventaire des fibules de type Mauvilly à feuille d'or et perles de corail

1. Tumulus de La Friche (com. de Mauvilly, Côte-d'Or)²³⁷.
2. Mantoche (com. de Mantoche, Haute-Saône). Découverte dans un tumulus du groupe de Mantoche sans plus de précision²³⁸.
3. Saint-Sulpice, tombe 40 et 48 (canton de Vaud, Suisse) (2 ex.)²³⁹.
4. Coust-Mêlon (com. de Coust, Cher)²⁴⁰.
5. La Veuve-Recy (com. de La Veuve, Recy, Marne)²⁴¹.
6. Wargemoulin (com. de Wargemoulin-Hurlus, Marne) (2 ex.)²⁴².
7. La-Croix-en-Champagne (com. de La-Croix-en-Champagne, Marne)²⁴³.
8. Reinheim (Saarland) (2 ex.)²⁴⁴.
9. Hochscheid (Rheinland-Pfalz), tumulus I²⁴⁵.

Liste 2

Inventaire des fibules de type Meulson

1. Meulson (Côte-d'Or), tumulus n° 1 (1 ex.)²⁴⁶.
2. Aignay-le-Duc (Côte-d'Or), tumulus de la ferme de Grand Bois (1 ex.)²⁴⁷.
3. Minot (Côte-d'Or), tumulus des Vendues lieu-dit "Fraignot" (1 ex.), Sép. D²⁴⁸.
4. Larrey (Côte-d'Or), Grand Tumulus (3 ex.), Sép. 11²⁴⁹.
5. Lantilly (Côte-d'Or), Grand Tumulus (2 ex.), Sép. A²⁵⁰.
6. Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or), tumulus de la Fortelle (2 ex.). – Groupe de sépultures B, non attribuable à une sépulture (1 ex.)²⁵¹. – Sépulture E (1 ex.)²⁵².
7. Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or), tumulus (1 ex.), Sép. multiples (4 squelettes)²⁵³.
8. Perrogney (Haute-Marne), tumulus des Terres du Cœur (1 ex.)²⁵⁴.

²³⁷ JOFFROY 1960b; CHAUME/RAPIN 1998.

²³⁸ GASSER 1904 pl. II; id. 1905 pl. sans nr.

²³⁹ KAENEL 1990, 403 pl. 37,408; 42,1.

²⁴⁰ WUILLAUME 1985, 67 sq. pl. 18 n°1.

²⁴¹ Catalogue Epernay 1987, 37 sq.

²⁴² MOREL 1862–1892, 150 sq.; LANTIER 1940–1946, 48 fig. 2.

²⁴³ LANTIER 1940–1946, 48 fig. 3 note 3.

²⁴⁴ KELLER 1965a pl. 12–13; 16–18.

²⁴⁵ HAFFNER 1992, 36 fig. 10,2.

²⁴⁶ BRULARD 1912, 152 fig. 2.

²⁴⁷ CHAUME 1966–1986, 273 pl. XLV,2.

²⁴⁸ COROT 1895–1900, 17 sq. pl. VII,4.41.

²⁴⁹ JOFFROY 1964/1965, 186 pl. XXXII,7–9.

²⁵⁰ DE VIRIEU/COROT 1905, 9 sq. pl. II,1.6.

²⁵¹ BOUILLEROT 1906, 6 pl. II,4.

²⁵² Ibid. 8 pl. II,6.

²⁵³ BUVOT 1990, 61 sq.; BUVOT/DORION 1990, 60 fig. 7.

²⁵⁴ L. BALLIOT, Les tumulus de Perrogney. Ann. Soc. Hist. Arch. Chaumont 2, 1900, 33–39; LEPAGE 1984 fig. 97,12; id. 1994, 92 sq. pl. H.

9. Vitry-les-Nogent (Haute-Marne) “Le Châtelet”, tumulus n° 1 (1 ou 2 ex.), tombe n° 12²⁵⁵.
10. Fontaine-Bethon (Marne), tumulus (1 ex.)²⁵⁶.
11. Bussy-le-Château (Marne), “La Croix-Meunière” (lieu-dit à 1500 m du village de Bussy-le-Château, en direction du sud-ouest) (1 ex.). Ensemble plus que douteux. Fibule à grosse timbale gravée, cercle et arcs concaves, arc fait d’ “... une étroite bande de bronze laminé ...”²⁵⁷.
12. Chalain (Jura) (1 ex.), inv. 59.3.26. Le décor de la timbale diffère quelque peu du type par l’absence de croix inscrite dans le losange mais est très proche de l’exemplaire du tumulus de la ferme de Grand Bois à Aignay-le-Duc²⁵⁸.
13. Mailhac (Aude), Cayla III (1 ex.)²⁵⁹.
14. Salles-la-Source (Aveyron), tumulus de Souyri (1 ex.)²⁶⁰.

Liste 3

Inventaire des bracelets de type Essarois

1. Essarois (Côte-d’Or), tumulus du Bas de Comet, sép. 2²⁶¹.
2. Moitron (Côte-d’Or), tumulus de Pachenet²⁶².
3. Larrey (Côte-d’Or), Grand tumulus²⁶³, sép. 15.
4. Châtillonnais (Côte-d’Or). Inédit. Musée du Châtillonnais.
5. Dommarien (Haute-Marne), tumulus du Gros Meurger du calvaire²⁶⁴.
6. Montsaugéon (Haute-Marne), tumulus II de la Croix de Charmey²⁶⁵.
7. L’Epine (Marne), tombe 3. Inédit. Musée des Antiquités Nationales, n° inv. 13 002.

Liste 4

Ensembles funéraires de Lt A utilisés pour l’étude typologique (classement par ordre alphabétique des communes)

1. Tumulus de la Ferme de Grand Bois (com. d’Aignay-le-Duc), sép. 3. Musée du Châtillonnais²⁶⁶ (*fig. 3, A1-4*). L’assemblage mobilier de cette sépulture n’est pas totalement sûr. E. Flouest a relaté ainsi la découverte d’après les notes du vicomte H. d’Ivory. Le squelette avait à chaque avant bras un bracelet de bronze. “A 30 cm en dessous du corps se trouvait une fibule zoomorphe, et plus bas encore sur le sol naturel était la fibule à disque d’arrêt”. L’absence d’autres sépultures dans l’environnement de la tombe rend probable mais non certaine cette association d’objets:

²⁵⁵ BALLET 1954; LEPAGE 1984, 117 fig. 93,9; ROUQUET 1995, 79 A 6.12; A 6.13.

²⁵⁶ LE CLERT 1898, 94 n° 292 pl. XXVII.

²⁵⁷ DE BAYE 1885, 73 fig. 3.

²⁵⁸ ROULIÈRE-LAMBERT 1985, 17 fig. 23.

²⁵⁹ FEUGÈRE ET AL. 1994, 253 fig. 13, 8.

²⁶⁰ GRUAT 1995, 132 fig. 12,2 et 133 fig. 14.

²⁶¹ JOFFROY 1948; ID. 1957a, 590 fig. 2,4.

²⁶² Inédit, mention dans HENRY 1933, 164.

²⁶³ JOFFROY 1964/1965, 187 pl. XXXII,13.

²⁶⁴ MOUTON 1955, 19 fig. 3,413

²⁶⁵ Ibid. 19 fig. 3,443.

²⁶⁶ JOFFROY 1955; CHAUME 1966-1986.

- fibule zoomorphe en bronze, type Lausanne. Le pied figure une tête de bélier qui s'appuie sur l'arc, la bouche et les nasaux ne sont pas dessinés, les yeux finement ciselés sont stylisés, un arc pointillé souligne la paupière supérieure, les oreilles s'insèrent entre les cornes recourbées. Sur la nuque une plaque circulaire à bords crénelés supportait une perle de corail enfilée sur une axe en bronze. Le porte-ardillon est décoré de traits parallèles, l'arc de la fibule est massif, son sommet est orné d'une bande fusiforme de corail enchassé dans le métal; les côtés sont gravés de 2 lignes d'esses enchaînées. La tête de l'arc vient s'appuyer contre une perle sphérique de corail montée sur un axe en bronze de 24 mm de longueur qui s'amincit de part et d'autre du ressort et qui portait à chaque extrémité une perle de corail (*fig. 3,A1*);
 - fibule en bronze à disque d'arrêt. Type à arc non serpentiforme, le porte-ardillon endommagé était probablement terminé par un bouton. Une moulure saillante parcourt l'arc longitudinalement (*fig. 3,A2*);
 - paire de bracelets en bronze, fermé. Simple tige subcirculaire (*fig. 3,A3-4*).
2. Tumulus de la Combe Barre 1 (com. de Darcey), sép. c2-c3. Musée archéologique de Dijon²⁶⁷ (*fig. 3,B*):
- fibule, zoomorphe, en bronze. Le pied est libre en forme de bec de canard, la terminaison du bec est trilobée. Les yeux sont suggérés au moyen de deux traits courbés, gravés, qu'encadrent deux autres traits. L'arc creux, en forme de sangsue est constitué d'une feuille de bronze rabattue, décorée de sept lignes longitudinales; à la jonction dans la partie médiane l'artisan a réalisé une arête en surélevant les deux bords de la feuille en bronze. Un décor de stries groupées par trois parcourt l'arête. Le ressort en fer, à six spires, possédait certainement une corde interne qui s'enroulait autour de la tête de la fibule; il en subsiste un fragment. Nous ignorons comment se raccordait le fil en bronze prolongeant l'arc de la fibule avec le ressort en fer.
3. Tumulus de la Combe Barre 1 (com. de Darcey), sép. j. Musée archéologique de Dijon²⁶⁸ (*fig. 6,B1-2*):
- fibule de type Marzabotto, en bronze, arc en anse de panier, ressort à quatre grosses spires crénelées; pied en forme de spatule supportant une couronne tronconique avec au centre une perle de corail (des traces blanchâtres l'attestent). La couronne est décorée de stries radiantes et de points. Le sommet de l'arc est parcouru par une ligne ondulée délimitant des triangles tête bêche dont chaque angle est marqué d'un point, quant à la base elle est légèrement crénelée (*fig. 6,B1*);
 - fibule en bronze de type Weidach. Timbale à dépression décorée de deux lignes gravées sur le bord. On a "bricolé" la fibule en rajoutant une perle en pâte de verre bleu foncé qui se trouve enfilée sur une tige en bronze, le rivetage à la timbale s'est fait par matage de la tige. J. Joly signale dans la publication que la fibule ne portait pas la perle au moment de la découverte (*fig. 6,B2*).
4. Tumulus de la Combe Barre 1 (com. de Darcey), sép. g1. Musée archéologique de Dijon²⁶⁹ (*fig. 7,C1-2*):
- fibule de type Lantilly. Pied discoïdal avec deux cercles concentriques, au centre du disque, une petite dépression était aménagée, peut-être pour recevoir une perle. Arc à section quadrangulaire décoré de trois stries longitudinales; ressort à quatre grosses spires, corde externe (*fig. 7,C1*);
 - bracelet en bronze, ouvert. Fermoir à tenon, extrémités décorées de deux stries, jonc orné de deux olives usées encadrées par deux tores (*fig. 7,C2*).

²⁶⁷ JOLY 1947, 126 fig. 4,1.

²⁶⁸ Ibid. 126 sq. fig. 4,5-6.

²⁶⁹ Ibid. 126-128 fig. 4,12; 5,11.

5. Tumulus du Bas de Comet (com. d'Essarois), sép. 1 (tombe centrale). Musée du Châtillonnais²⁷⁰ (fig. 6,A1-7):
- fibule en bronze à timbale, type Rivières. Timbale décorée de filets concentriques, l'arc est creux en forme de barquette; il porte un décor longitudinal formé de 3 fines bandes hachurées. Le ressort en fer à six spires avec une corde en fer enroulée autour de la base de la tête. La forme de l'arc a été obtenue par martelage. Le porte-ardillon est décoré de deux stries gravées (fig. 6,A1);
 - plaque en bronze. Plaque ovale, brisée en deux fragments au niveau de l'axe médian; le décor a été obtenu par estampage, il se compose de bossettes en forme de cercles concentriques disposées aux deux extrémités de la plaque. Dans la partie centrale le décor est constitué de quatre rangées parallèles de bâtonnets obtenues également par estampage. Le pourtour est orné de points et d'ocelets réalisés par estampage (fig. 6,A2);
 - cinq anneaux de ceinture en bronze. Chaque anneau présente des traces d'oxydation correspondant à une usure différenciée du métal dues au frottement du tissu ou plus probablement du cuir de la ceinture. Ces traces permettent de reconstituer les points d'attache de la ceinture (fig. 6,A3-7).
6. Tumulus du Bas de Comet (com. d'Essarois), sép. 2. Musée du Châtillonnais²⁷¹ (fig. 15,B):
- bracelet en bronze, ouvert, type Essarois. Tampon mouluré, fermoir à tenon, décor d'ondulations serpentiformes sur la partie médiane du jonc.
7. Tumulus du Bas de Comet (com. d'Essarois), sép. 7. Musée du Châtillonnais²⁷² (fig. 13,A 1-2):
- torque en bronze, petits tampons plats discoïdaux, précédés d'une moulure avec tores (fig. 13,A 1);
 - bracelet en fer, ouvert, jonc orné de quarante-quatre nodosités (fig. 13,A2).
8. Grand tumulus de Lantilly (com. de Lantilly), sép. E. Collection particulière²⁷³ (fig. 7,D1-3):
- fibule de type Lantilly (fig. 7,D1);
 - bracelet à fermoir à disque. L'objet est perdu (fig. 7,D2);
 - bracelet fermé, orné d'une ligne ondulée gravée. L'objet est perdu (fig. 7,D3).
9. Grand tumulus de Lantilly (com. de Lantilly), sép. e. Collection particulière²⁷⁴ (fig. 7,E1-2):
- fibule en fer de type Marzabotto, ressort à grosses spires, corde externe, le pied a disparu (fig. 7,E1);
 - anneau de ceinture en fer (fig. 7,E2).
10. Grand tumulus de Lantilly (com. de Lantilly), sép. BB. Collection particulière²⁷⁵ (fig. 14,A1-4):
- paire de bracelet en bronze à fermoir à œillets, décor de quatre chevrons de part et d'autre du système de fermeture, jonc à moulure saillante (fig. 14,A1-2);
 - paire d'anneaux de cheville, fermés, en bronze, jonc plein à petites nodosités et décor de huit stries intercalées (fig. 14,A3-4).
11. Grand tumulus de Lantilly (com. de Lantilly), sép. II. Collection particulière²⁷⁶ (fig. 15,D1-2):
- perle en pâte de verre bleue avec filet blanchâtre incrusté (fig. 15,D1);
 - anneau de ceinture (?) en fer (fig. 15,D2).

²⁷⁰ JOFFROY 1957a, 589-591 fig. 2,1-3.

²⁷¹ Ibid. 591 fig. 2,4.

²⁷² Ibid. 591 sq. fig. 3,1-2.

²⁷³ DE VIRIEU / COROT 1905, 7 pl. II,3; III,6; IV,5 (?).

²⁷⁴ Ibid. 13 sq. pl. II,9.

²⁷⁵ Ibid. 12 sq. pl. IV,5; V,1.

²⁷⁶ Ibid. 13 sq. pl. 1,3; IV,7.

12. Grand tumulus de Lantilly (com. de Lantilly), sép. gg. Collection particulière²⁷⁷ (*fig. 14,B*):
- bracelet à fermoir à crochet, fils de bronze et de fer torsadés.
13. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. centrale (sép. n° 8 selon l'inventaire de JOFFROY). Musée du Châtillonnais²⁷⁸ (*fig. 11,C*):
- fragment de torque (?) ou de bracelet (?) en bronze à tampon cylindrique. L'appartenance de ce fragment à la tombe centrale n'est pas certaine.
14. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 11. Musée du Châtillonnais²⁷⁹ (*fig. 6,C1-5*):
- fibule de grand modèle, en bronze, type Marzabotto, variante Meulson. Arc gravé d'un motif losangique rappelant celui de la timbale. Timbale gravée, motifs losangique et en croix, ressort deux fois deux spires, corde externe (*fig. 6,C1*):
- fibule en bronze, type Marzabotto, variante Meulson. Timbale gravée, motifs losangique et en croix, ressort deux fois deux spires, corde externe (*fig. 6,C 2*);
- fibule en bronze, arc filiforme, ressort deux fois deux spires, corde externe. Le pied manque mais il s'agit probablement du même modèle que les deux autres fibules de la tombe (*fig. 6,C3*);
- paire de bracelets en bronze. Fermeture à tenon, section en demi-jonc (*fig. 6,C4-5*).
15. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 10. Musée du Châtillonnais²⁸⁰ (*fig. 13,B*):
- anneau de ceinture (?) en bronze avec bouton décoré de losanges encastrés et jonc orné d'une ligne ondulée encadré de stries gravées.
16. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 14. Musée du Châtillonnais²⁸¹ (*fig. 11,B1-2*):
- fibule en bronze à timbale sur le pied. Arc filiforme, ressort long, corde en arbalète (*fig. 11,B1*);
- fibule en bronze. Probablement à timbale, formant la paire avec la précédente (*fig. 11,B2*).
17. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 15. Musée du Châtillonnais²⁸² (*fig. 7,A1-5*):
- torque en bronze, ouvert. Tampons coniques ornés de trois moulurations, entre les moulurations se trouvent des stries gravées longitudinales. Deux motifs en triangles avec double cercles concentriques pointés encastrés. La pointe du triangle est marquée par trois cercles pointés, la base est soulignée de stries gravées longitudinalement au corps du bracelet (*fig. 7,A1*);
- fibule de type Marzabotto. Arc en anse de panier, ressort une fois une spire, corde externe, bouton conique. L'arc est décoré, motif en losange pointé, encadré de stries (*fig. 7,A2*);
- bracelet en bronze, ouvert. L'objet paraît incomplet. Deux paires de nodosités ornent une des extrémités du bracelet, entre celles-ci des stries transversales encadrent deux ovales. Le reste du pourtour du bracelet est décoré d'une ligne brisée interrompue alternativement par des cercles gravés pointés (*fig. 7,A3*);
- paire de bracelets en bronze, ouverts, type Essarois. Fermoir à tenon, l'extrémité femelle est moulurée et porte un décor de quatre doubles cercles concentriques. La section de l'arc mouluré présente dans la partie équatoriale une ligne ondulée saillante, des stries gravées se répartissent de part et d'autre de cette ondulation (*fig. 7,A4-5*).
18. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 27. Musée du Châtillonnais²⁸³ (*fig. 7,B1-2*):
- fibule de type Marzabotto, ressort à quatre spires, corde externe, le pied manque (*fig. 7,B1*);
- annelet en bronze (*fig. 7,B2*).

²⁷⁷ Ibid. 19 pl. IV,2.

²⁷⁸ JOFFROY 1964/1965, 186 pl. XXXII,4.

²⁷⁹ Ibid. 186 pl. XXXII,6-9.

²⁸⁰ Ibid. 186 pl. XXXII,5.

²⁸¹ Ibid. 186 sq. pl. XXXII,11 sq.

²⁸² Ibid. 187 pl. XXXII,13-16.

²⁸³ Ibid. 188 pl. XXXIII,12; XXXIII,13.

19. Grand tumulus (com. de Larrey), sép. 28. Musée du Châtillonnais²⁸⁴ (*fig. 14, C1-2*):
- bracelet en bronze. Fermeture par tenon emboîté, jonc segmenté par quatre nodosités en forme d'olive (*fig. 14,1*);
 - bracelet en bronze, ouvert. Fermeture par tenon emboîté (*fig. 14, C2*).
20. Tumulus de La Meusse (com. de Magny-Lambert), sép. 2. Musée archéologique de Dijon²⁸⁵ (*fig. 8,1-5*). Les dimensions du torque et des anneaux de jambe, fournies par E. Flouest, ont permis de recomposer la totalité du mobilier de cette tombe:
- bague en or, jonc torsadé, petits tampons plats (*fig. 8,1*);
 - fibule type Marzabotto, quatre spires, corde externe, arc segmenté par des moulurations en forme d'olives, pied discoïdal (*fig. 8,2*);
 - torque en bronze, plein, inorné. Ø: 210 mm – Ø sect.: 7 mm (*fig. 8,3*);
 - 2 anneaux de jambe, bronze creux, décorés de stries transversales, fermeture par emboîtement et goupille. Ø ext.: 105 mm – Ø sect.: 9 mm (*fig. 8,4-5*).
21. Tumulus de La Friche (com. de Mauvilly), sép. centrale. Musée du Châtillonnais²⁸⁶ (*fig. 4,1-13*):
- fibule discoïde, type Mauvilly. Plaque en bronze recouverte d'une feuille d'or décorée de motifs de 57 croisillons faits de deux traits estampés entourés de deux lignes de grènetis. La feuille d'or est surmontée de 26 perles de corail fixées à la plaque par un rivet en bronze. Au centre, se trouve une perle d'ambre. Le ressort ne subsiste qu'à l'état de trace d'oxyde de fer (*fig. 4,1*);
 - perle en pâte de verre bleu (*fig. 4,2*);
 - 2 bracelets, bronze, ouverts, tampons moulurés (*fig. 4, 3-4*);
 - 3 boutons de chaussures, bronze (*fig. 4,5*);
 - anneau en pâte de verre blanc. L'objet est perdu (*fig. 4,6*);
 - 2 agrafes rubanées (une seule est conservée, la seconde a disparu des collections du Musée) (*fig. 4,7*);
 - bracelet en lignite, fermé, sect. ovalaire (*fig. 4,8*);
 - bracelet en lignite, fermé, sect. moulurée au tour (*fig. 4,9*).
- Les objets *fig. 4,10-13* ont été découverts dans la zone de la tombe centrale, nous en donnons une illustration car certains peuvent tout-à-fait appartenir à cette sépulture:
- fibule en bronze à arc filiforme (*fig. 4,10*);
 - fibule en bronze, à timbale sur le pied décorée d'un losange gravé, corde en arbalète (*fig. 4,11*);
 - aiguillette en bronze (*fig. 4,12*);
 - fibule en bronze à disque d'arrêt, arc rubané, pied en forme de tête de pavot (*fig. 4,13*).
22. Tumulus des Vendues de Fraignot (com. de Minot), sép. D. Musée archéologique de Dijon²⁸⁷ (*fig. 11*):
- fibule de type Meulson, timbale décorée de cercle, losange avec croix inscrite; ressort à quatre grosses spires (inv. 6000) (*fig. 11, A1*);
 - bracelet, ouvert, fermoir à crochet, jonc fait de deux fils torsadés de bronze et de fer (inv. 8615) (*fig. 11, A2*).

²⁸⁴ Ibid. 188 pl. XXXIII,14-15.

²⁸⁵ BRULARD 1906-1910, 206 sq.

²⁸⁶ JOFFROY 1960b; CHAUME/RAPIN 1998.

²⁸⁷ COROT 1895-1900, 17 sq. pl. VII,4-41; VII,3.

23. Tumulus de la Bande des Cercueils (com. de Montmoyen), sép. 2. Musée du Châtillonnais (inédit) (*fig. 15,A1-5*):
- deux bracelets en bronze, ouverts, fermeture à tenon, tampons avec deux légères moulurations, décor de chevrons et de dents de loup (*fig. 15,A 1-2*);
 - perle en ambre (*fig. 15,A3*);
 - perle en pâte de verre blanc (*fig. 15,A4*);
 - perle en pâte de verre bleu (*fig. 15,A5*).
24. Tumulus III du Bois de Crésille (com. de Pothières), sép. centrale. Musée du Châtillonnais²⁸⁸ (*fig. 2,1-5*):
- épée en fer dans un fourreau en fer. Long.: 72 cm proche à 1 ou 2 cm de la longueur initiale. Lame à nervuration et section losangique. Fourreau en fer, entrée campaniforme, gouttières latérales; amorce de la bouterolle mais la ruine du bas du fourreau ne permet pas de déterminer le type (*fig. 2,1*);
 - fibule en fer. Arc incrusté de corail (?) long ressort en arbalète (*fig. 2,2*);
 - éléments d'une ceinture composite de type Saint-Denis de Palin. Crochet en fer avec probable incrustations de trois perles de corail, chaînette en fer, élément coudé en fer (*fig. 2,3*);
 - deux boutons de chaussure en bronze (*fig. 2,4*);
 - un anneau de bras en bronze, fermé, jonc plein, trace de jet de coulée. Ø ext.: 110 mm. La surface non polie et quasi brute de fonte laisse à penser que l'anneau était habillé de cuir ou d'étoffe (*fig. 2,5*).
25. Tumulus III (com. de Sainte-Colombe-sur-Seine), sép. centrale. Musée du Châtillonnais²⁸⁹ (*fig. 1,1-5*). La composition du mobilier de cette sépulture centrale est probable mais non certaine puisque seuls l'assiette en céramique et les fragments de la coupe en bronze se trouvaient directement associés au mort. Le reste du matériel était dans le cône de violation de la sépulture:
- assiette en céramique. Ø à l'ouverture de 20,5 cm et une hauteur de 5 cm; le fond plat à l'extérieur présente à l'intérieur un ombilic légèrement marqué, la pâte rouge brique clair est bien lissée, au voisinage du bord, on voit deux perforations distantes l'une de l'autre de 1 cm. Du fond ombiliqué peint de couleur brun-foncé partent six bandes rayonnantes de même couleur, larges de 17 à 20 mm; entre chaque bande et au voisinage du bord, il y a une grosse pastille peinte de 30 mm de Ø également de couleur brun-foncé (*fig. 1,1*);
 - trois fragments d'une petite coupe en bronze (*fig. 1,2*);
 - fibule en bronze ornithomorphe de type Lausanne. Pied figurant un oiseau aquatique dont le bec orné de deux chevrons vient se poser sur l'arc; l'extrémité du bec est trilobée, les yeux étaient représentés par deux perles, sans doute en corail, montées sur un axe en bronze. Le porte-ardillon en forme de U est gravé de deux traits; l'arc plein de section ovalisante est décoré sur les côtés d'une ligne brisée constituée de deux traits gravés. Le sommet de l'arc s'orne de stries groupées par trois et encadrées par deux lignes gravées. Le ressort à deux spires et corde externe s'enroule sur une tige en bronze dans laquelle est enfilée une goupille en bronze destinée à maintenir une perle de corail (?) (*fig. 1,3*);
 - perle en pâte de verre bleu (*fig. 1,4*);
 - fragment de bracelet en fer (*fig. 1,5*).

²⁸⁸ PARIS 1956; CHAUME/RAPIN 1998.

²⁸⁹ JOFFROY 1966-1985.

26. Tumulus du Val Thibault, sép. A. (com. de Villiers-le-Duc). Musée du Châtillonnais²⁹⁰ (fig. 13,C):
 - bracelet en bronze. Fermoir à œillets, gouge décorée d'incisions gravées en arêtes de poisson.

Ensembles situés en Côte-d'Or mais en limite extérieure de notre zone d'étude

27. Tumulus de la Rente-Neuve, sép. sans numéro, incinération ? (com. de Couchey). Musée archéologique de Dijon²⁹¹ (fig. 15,C1-2):
 - agrafe de ceinture en fer, ajourée, la plaque prolongée par une languette vient s'ajuster dans une gouttière qui arrêtaient la ceinture en cuir ou en tissu. Le bouton terminant le rivet est tronconique et mouluré au tour. Contrairement à ce qu'affirme Socley, il s'agit d'un bouton en fer et non pas en bronze. Son remarquable degré de conservation s'explique peut-être par son passage au feu de l'incinération (fig. 15,C1);
 - aiguillette en fer, tige à chas, bouletée (fig. 15,C2).
28. Tumulus de Clair Bois, sép. 44 (com. de Bressey-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹² (fig. 12,A1-5):
 - torque fait de 2 fils de bronze et de fer superposés et réunis par un anneau en bronze (fig. 12,A5);
 - 2 bracelets en bronze, fermés, avec trace de jet de coulée (fig. 12,A1-2);
 - 2 fibules en bronze de type Weidach (fig. 12,A3-4).
29. Tumulus de Clair Bois, sép. 46 (com. de Bressey-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹³ (fig. 9,A1-5):
 - anneau de bras en bronze avec jet de coulée (fig. 9,A1);
 - fibule en bronze de type Marzabotto, pied en spatule décoré de stries gravées entrecroisées, ressort à 2 spires, corde externe (fig. 9,A2);
 - cupule en bronze de pied de fibule (fig. 9,A3);
 - paire de bracelets en bronze, ouverts, à petits tampons moulurés précédés de décor de stries et chevrons, jonc à moulure saillante (fig. 9,A4-5).
30. Tumulus de Clair Bois, sép. 65 (com. de Bressey-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹⁴ (fig. 12,B1-3):
 - fibule en bronze de type Weidach, timbale à dépression centrale (fig. 12,B1);
 - fibule en bronze de type Weidach, timbale conique (fig. 12,B2);
 - crochet de ceinture en fer (fig. 12,B3).

²⁹⁰ DEHEURLE 1881; COROT 1930a.

²⁹¹ RATEL 1961, 266 fig. 94; LÉCONTE 1993, 58 pl. III. Fouille E. Socley du 30 octobre 1927: "... Poursuite des fouilles en sud et prolongement est par 6,25 m de base, 2,10 m de perpendiculaire, et à 1,15 m de profondeur, furent recueillis à la limite sud de l'incinération et dans les cendres recouvrant les grandes pierres signalées, une agrafe de ceinturon ajourée, en fer, avec languette et bouton d'applique en bronze au talon, ainsi qu'une petite aiguille en fer dépourvue de sa pointe, ou bien instrument de toilette brisé à l'extrémité opposée au trou ..." d'après les notes manuscrites du carnet de fouille n° 3 d'E. Socley, 16-18.

²⁹² RATEL 1977, 45 pl. 25.

²⁹³ Ibid. 51 sq. pl. 30.

²⁹⁴ Ibid. 46 pl. 27.

31. Tumulus de Clair Bois, sép. 67 (com. de Bresse-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹⁵ (*fig. 12,C1-4*):
- 2 fibules en bronze de type Weidach, timbale à dépression (*fig. 12,C1-2*);
 - paire de bracelets en bronze, fermés, jongs lisses (*fig. 12,C3-4*).
32. Tumulus de Clair Bois, sép. 52 (com. de Bresse-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹⁶ (*fig. 11,D1-6*):
- fibule en bronze, perle de corail aux deux extrémités du ressort, petites spires, corde en arbalète, arc surmonté d'une cupule. Traces de tissu minéralisé sous l'arc (*fig. 11,D1*);
 - fibule en bronze de type Weidach, timbale à dépression décorée de 2 cercles (*fig. 11,D2*);
 - fibule en bronze de type Weidach, timbale conique (*fig. 11,D3*);
 - paire de bracelets, en bronze, ouverts, à petits tampons, jonc lisse (*fig. 11,D4-5*);
 - perles en terre cuite (*fig. 11,D6*).
33. Tumulus de Clair Bois, sép. 86 (com. de Bresse-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹⁷ (*fig. 9,B1-2*):
- fibule en bronze de type Marzabotto à pied bouleté, ressort à 2 fois 2 spires, corde externe (*fig. 9,B1*);
 - bracelet en bronze fragmenté, section moulurée (*fig. 9,B2*).
34. Tumulus de Clair Bois, sép. 104 (com. de Bresse-sur-Tille). Musée archéologique de Dijon²⁹⁸ (*fig. 9,C1-3*):
- fibule en bronze, arc rubané, mouluré, ressort 2 spires, corde externe (*fig. 9,C1*);
 - bracelet, en bronze, à petits tampons moulurés (*fig. 9,C2*);
 - anneau en bronze, récupération probable d'un petit bracelet (*fig. 9,C3*).

Objets isolés

35. Tumulus II de Meulson (com. de Meulson, Côte-d'Or). Musée archéologique de Dijon²⁹⁹ (*fig. 9,D1*). A l'occasion de travaux de voirie, découverte antérieure à 1880. Objets du tumulus récupérés par M. Brulard père et publiés par Brulard fils 20 ans après:
- fibule en bronze, type Meulson. Grosse timbale ornée de motifs en croix et losange inscrits dans 2 cercles concentriques. Ressort à quatre spires, corde externe.
36. Tumulus de la ferme de Grand-Bois (Aignay-le-Duc) (Côte-d'Or). Musée du Châtillonnais³⁰⁰ (*fig. 9,D2*):
- fibule en bronze de type Meulson.
37. Chalain (Jura). Musée archéologique de Lons-le-Saunier³⁰¹ (*fig. 9,D3*):
- fibule en bronze, type Meulson, timbale décorée de stries gravées de forme convexe, ressort 2 fois 2 spires, corde externe.
38. Tumulus III de Thorey (com. de Minot, Côte-d'Or). Musée du Châtillonnais³⁰² (*fig. 9,D4*):
- agrafe de ceinture ajourée en bronze.

²⁹⁵ Ibid. 47 pl. 27.

²⁹⁶ Ibid. 52 pl. 31.

²⁹⁷ Ibid. 54 pl. 32.

²⁹⁸ Ibid. 57 sq. pl. 35.

²⁹⁹ BRULARD 1912, 9 fig. 2,2.

³⁰⁰ CHAUME 1966-1986, 273 pl. XLV,2.

³⁰¹ ROULIÈRE-LAMBERT 1985, 17 fig. 23.

³⁰² HENRY 1933, 158; LECONTE 1993, 66 pl. VII.

Liste 5

Ensembles de Meloisey et de Minot

Meloisey (Côte-d'Or):

- tum. A: sépulture centrale³⁰³. Long. actuelle 31 cm environ. Nicolardot date cette épée en fer, à fourreau en bois, bouterolle et traces de tissus (?), du Hallstatt moyen. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une grande épée du Ha C;
- tum. A: sépultures adventices³⁰⁴. Poignard de type "jogassien" dans son fourreau en fer et en bois avec pontet de suspension;
- tum. B: sépulture centrale³⁰⁵. Deux lames d'épée et une pointe de lance en fer. Peut-être Ha C ou D (?);
- tum. B: sépulture adventice³⁰⁶. Épée et fourreau en fer, manipule de bouclier. Peut-être III^{ème} siècle av. J.-C.;
- tum. D: 3 fragments d'un fourreau en fer et pontet de suspension³⁰⁷. Datation indéterminée.

Minot (Côte-d'Or):

- tumulus des Craies de Charme (on le trouve cité aussi dans la littérature sous le nom de tumulus des Creux de Charme ou des Crais de Channes)³⁰⁸. La sépulture adventice n° 5 de ce tumulus possédait, apparemment, une épée déposée (avec fourreau selon F. Henry) sur le côté gauche du squelette. L'inventeur H. d'Ivory décrit la poignée de l'arme comme possédant un rivet en fer (ce dernier mot est souligné dans son texte) (archives du dossier Flouest). R. Joffroy rejette l'hypothèse d'une épée hallstattienne cependant les traces d'étoffe, je cite: "assez grossière à trame apparente et gros fil"³⁰⁹ correspondent tout-à-fait au tissu qui enveloppait les fourreaux en bois des épées du Ha C;
- tumulus IV de Banges, sép. M³¹⁰. Nous n'avons pas d'illustrations du mobilier de cette sépulture si ce n'est celle du bracelet trouvé au coude droit du mort³¹¹. Il s'agit d'un bracelet rubané décoré de côtes longitudinales aux extrémités à tampons plats moulurés. Ce type de bracelet est assez fréquent dans les tombes du Ha D1. La datation de la sépulture à Lt A est donc sujette à caution pour ne pas dire peu vraisemblable;
- tumulus X de Banges³¹². La datation de l'épée par F. Henry, information reprise par P. Barral et G. Depierre, s'appuie sur la longueur de l'arme, je cite: "assez courte". Ce critère est trop peu fiable pour fonder une datation. Comme il ne s'agit pas d'un ensemble clos, nous ne connaissons pas les objets associés à cette sépulture ni même s'il y en avait.

³⁰³ NICOLARDOT 1993b pl. 294,1.

³⁰⁴ Ibid. pl. 298,1.

³⁰⁵ Ibid. pl. 300,4-6.

³⁰⁶ Ibid. pl. 300,1.7.

³⁰⁷ Ibid. pl. 302,7.10.

³⁰⁸ DOSSIER FLOUEST 1885; HENRY 1933, 157; JOFFROY 1949/1950.

³⁰⁹ Ibid.

³¹⁰ COROT 1923, 61 sq.; HENRY 1933, 163.

³¹¹ MARANSKI 1992/1993 vol. 2, 222; vol. 3 pl. 35,1.

³¹² HENRY 1933, 163.

Bibliographie

BALLIOT 1994

L. BALLIOT, Recherches archéologiques dans le sud Haut-Marnais 1890–1914 et monographie populaire d'Essey-les-Eaux. Réédition. Reprod. du manuscrit de 1914. Cahiers Centre Etudes Préhist. Haut-Marnaise 11, 1994.

BARBIER/VILLES 1981

M. BARBIER/A. VILLES, Tombe à coffrage de La Tène ancienne I a, découverte à Saint-Martin du Tertre (Yonne). In: L'Âge du Fer en France Septentrionale. Actes Coll. Châlon-sur-Marne 12–13 mai 1979. Mém. Soc. Arch. Champenoise Suppl. 2 (Châlon-sur-Marne 1981) 99–105.

BARRAL/DEPIERRE 1993

P. BARRAL/G. DEPIERRE, La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte-d'Or). Rev. Arch. Est et Centre-Est 44, 1993, 365–410.

BARAY 1995

L. BARAY, Pratiques funéraires et sociétés celtiques: structures sociales et structures culturelles dans les cimetières protohistoriques du Bassin parisien (fin du VII^{ème}–début du II^{ème} s. av. J.-C.). Thèse de doctorat inédite (Paris 1995).

BICHET/MILLOTTE 1992

P. BICHET/J.-P. MILLOTTE, L'âge du Fer dans le haut Jura: les tumulus de la région de Pontarlier (Doubs). Doc. Arch. Française 34 (Paris 1992).

BINDING 1993

U. BINDING, Studien zu den figürlichen Fibeln der Frühlatènezeit. Universitätsforsch. Prähist. Arch. 16 (Bonn 1993).

BOUILLEROT 1906

R. BOUILLEROT, Le tumulus de la Fortelle, à Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or). Rev. Préhist. Illustr. Est France 1, 1906, 3–10.

BOUILLEROT 1908

Id., Tumulus des Montoilles, des Gros Meurgers et de la forêt de Champberceau, canton de Prauthoy (Haute-Marne). Ibid. 3, 1908, 69–78.

BOULOUMIÉ 1976

Id., Les cistes à cordons trouvées en Gaule (Belgique, France, Suisse). Gallia 34, 1976, 1–30.

BOULOUMIÉ 1988

Id., Le symposium gréco-étrusque et l'aristocratie celtique. In: Les princes celtes et la Méditerranée. Colloque international, Paris 1987. Rencon. Ecole Louvre (Paris 1988) 343–384.

BRETON 1995

C. BRETON, Les torques à torsades de La Tène ancienne dans l'Aisne: approche techno-typologique. Ant. Nat. 27, 1995, 99–131.

BRETZ-MAHLER 1971

D. BRETZ-MAHLER, La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien. Gallia Suppl. 23 (Paris 1971).

BRISSEON/LOPPIN 1938

A. BRISSEON/A. LOPPIN, Les nécropoles de Gourgauçon (Marne): "Les Poplainnaux". Bull. Soc. Arch. Champenoise 1938, 41–48.

BRISSEON/ROUALET/HATT 1971

A. BRISSEON/P. ROUALET/J.-J. HATT, Le cimetière gaulois La Tène I du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville (Marne). Mém. Soc. Agriculture Marne 86, 1971, 43 pl. 1–33.

BRISSEON/ROUALET/HATT 1972

Id., Le cimetière gaulois La Tène I du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville (Marne). Ibid. 87, 1972, 7–48.

BRULARD 1906–1910

R. BRULARD, Les tumulus de la nécropole de Magny-Lambert. *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or* 15, 1906–1910, 193–219.

BRULARD 1912

Id., Les tumulus de Vaurois et de Meulson (Côte-d'Or). *Rev. Préhist. Illustr. Est France* 5, 1912, 145–154.

BRUN 1987

P. BRUN, Princes et princesses de la Celtique: Le 1er âge du Fer en Europe, 850–450 av. J.-C. (Paris 1987).

BRUN 1988

Id., Les “résidences princières” comme centres territoriaux: éléments de vérification. In: J.-P. Mohen / A. Duval / Ch. Eluère (dir.), Les princes celtes et la Méditerranée. Coll. “Les princes celtes et la Méditerranée”, Paris 1987. *Rencon. Ecole Louvre* (Paris 1988) 129–143.

BRUN 1997

Id., Les “résidences princières”: analyse du concept. In: BRUN / CHAUME 1997, 321–330.

BRUN / CHAUME 1997

Id. / B. CHAUME (dir.), Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^{ème} et V^{ème} siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale. Coll. *Internat. Châtillon-sur-Seine*, 27–29 octobre 1993 (Paris 1997).

BUVOT 1990

P. BUVOT, Sépultures de Fleurey-sur-Ouche. In: Il était une fois la Côte-d'Or: 20 ans de recherches archéologiques. Exposition Dijon, Paris 1990 (Paris 1990) 61 sq.

BUVOT / DORION 1990

Id. / J. DORION, Données récentes sur la zone tumulaire des “Roches” à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or). *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 41, 1990, 53–67.

Catalogue Epernay 1987

La céramique peinte gauloise en Champagne du VI^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C. Cat. Exposition Epernay 1987 (Epernay 1987).

Catalogue Epernay 1991

Les Celtes en Champagne: cinq siècles d'histoire. Cat. Exposition, juin–novembre 1991, Epernay (Epernay 1991).

CHAUME 1966–1985

B. CHAUME, Note sur le tumulus de la ferme de Grand-Bois, commune d'Aignay-le-Duc (Côte-d'Or). *Bull. Soc. Arch. Châtillonnais* 4^{ème} sér., 7/8, 1966–1985, 269–275.

CHAUME 1986/1987

Id., Recherches sur les tumulus de la forêt de Châtillon-sur-Seine et des zones circumvoisines: carte des tumulus de la forêt de Châtillon-sur-Seine, canton de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). *Ibid.* 9/10, 1986/1987, 351–364.

CHAUME 1997

Id., Vix, le mont Lassois: Etat de nos connaissances sur le site princier et son environnement. In: BRUN / CHAUME 1997, 183–197.

CHAUME / FEUGÈRE 1990

Id. / M. FEUGÈRE, Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or). *Suppl. Rev. Arch. Est et Centre-Est* 10 (Dijon 1990).

CHAUME ET AL. 1995

B. CHAUME / L. OLIVIER / W. REINHARD, Das keltische Heiligtum von Vix. In: A. Haffner (Hrsg.), Heiligtümer und religiöse Opferkulte der Kelten. *Arch. Deutschland Sonderh.* 1995, 43–50.

CHAUME ET AL. à paraître

B. CHAUME / L. OLIVIER / W. REINHARD, L'enclos hallstattien de Vix “Les Herbues”. Un lieu culturel de type aristocratique? In: Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale. *Hommage à Odette et Jean Taffanel* (Carcassonne 1997).

CHAUME/ RAPIN 1998

B. CHAUME/A. RAPIN, Le tumulus III du Bois de Crésille (Pothières, Côte-d'Or). In: A. Müller-Karpe et al. (Hrsg.), Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa. Festschr. A. Haffner. Internat. Arch. Stud. Honoria 4 (Rahden/Westfalen 1998) 81–101.

CHOSSENOT ET AL. 1981

D. CHOSSENOT/R. NEISS/J.-M. SAUGET, Fouille de sauvetage d'une nécropole de la Tène I à Vrigny (Marne). In: L'Âge du Fer en France Septentrionale. Actes Coll. Châlon-sur-Marne 12–13 mai 1979. Mém. Soc. Arch. Champenoise Suppl. 2 (Châlon-sur-Marne 1981) 131–150.

COROT 1895–1900

H. COROT, Les tumulus de la Moloise et des Vendues à Minot et Fraignot. Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or 13, 1895–1900, 13–23.

COROT 1901

Id., Les vases de bronze préromains trouvés en France. Bull. Monumental 1901, 539–572.

COROT 1902

Id., Un tumulus hallstattien à Minot (Côte-d'Or). Bull. Com. Trav. Hist. et Scien. 1902, 222–226.

COROT 1905

Id., La fouille du Grand Tumulus de Lantilly. Rev. Préhist. Illustr. Est France 1, 1905, 5–23.

COROT 1923

Id., Le tumulus de Banges n° 4 à Minot (Côte-d'Or). Bull. Com. Trav. Hist. et Scien. 1923, 57–64.

COROT 1930a

Id., Le tumulus du Val Thibault en forêt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or): note sur quelques objets de ce tumulus et sur l'ornement serpentiforme. Rev. Mus. et Collect. Arch. 5, 1930, 163–168.

COROT 1930b

Id., Fouilles du tumulus de Tormancy. Bull. Soc. Préhist. Française 11, 1930, 1–4.

DECHELETTE 1913

J. DECHELETTE, La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines (Paris 1913).

DEFFRESSIGNE 1995

S. DEFFRESSIGNE, Palis (Aube) "Le Buisson Gendre". In: J. Piette/C. Rouquet, Fastes des Celtes anciens. Exposition Troyes, Nogent-sur-Seine, 1995 (Troyes, Nogent-sur-Seine 1995), 115.

DEHEURLE 1881

V. DEHEURLE, Fouilles des tumulus du Val-Thibault et de la Tête-de-Maisey. Bull. Soc. Arch. Châtillonnais 1^{ère} sér., 1881, 15–29.

DEMOULE 1989

J.-P. DEMOULE, D'un âge à l'autre: temps, style et société dans la transition Hallstatt/La Tène. In: M. Ulrix-Closset/M. Otte (dir.), La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre Liège 1987. Etudes et Rech. Arch Univ. Liège 36 (Liège 1989) 141–172.

DEMOULE 1997

Id., De la périphérie au centre: la culture Aisne-Marne. In: BRUN/CHAUME 1997, 303–313.

DEMOULE à paraître

Id., Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne, du VI^{ème} au III^{ème} siècle avant notre ère. Doctorat Univ. Sarre (à paraître).

DEHN/STÖLLNER 1996

W. DEHN/T. STÖLLNER, Fußpaukenfibel und Drahtfibel (Marzabottofibel). Ein Beitrag zum kulturhistorischen Verständnis des 5. Jh. in Mitteleuropa. In: T. Stöllner (Hrsg.), Europa celtica. Untersuchungen zur Hallstatt- und Latènekultur. Veröff. Vorgesch. Seminar Marburg, Sonderbd. 10 (Espelkamp 1996) 1–54.

DE BAYE 1885

J. DE BAYE, Une sépulture de femme à l'époque gauloise dans la Marne. Rev. Arch. 6, juillet–décembre, 1885, 70–78.

- DRACK 1959
W. DRACK, *Ältere Eisenzeit der Schweiz II. Kanton Bern. Materialh. Ur- u. Frühgesch. Schweiz* 2 (Basel 1959).
- DUVAL 1987
A. DUVAL, Le tumulus de la Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne. In: J.-P. Mohen/ A. Duval/ Ch. Eluere (dir.), *Trésors des princes celtes. Cat. Exposition Grand Palais Paris 1987/ 1988* (Paris 1987) 247–250.
- DUVAL/ GUILLAUMET 1983
ID./J.-P. GUILLAUMET, Torques, notice n° 63, Nod (Côte-d'Or). In: *L'Art celtique en Gaule. Cat. Exposition Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon 1983* (Paris 1983).
- EGG 1986/1987
M. EGG, La sépulture à char de Veuxhailles-sur-Aube (Côte-d'Or). *Bull. Soc. Arch. Châtillonnais* 4^{ème} sér., 9/10, 1986/1987, 397–401.
- FAVIERES ET AL. 1964
J. FAVIERES/R. BOUDET/J. NICOLLE, Un tertre funéraire protohistorique à Saint-Denis-de-Palin (Cher). *Gallia* 22, 1964, 222–247.
- FEUGÈRE/ GUILLOT 1986
M. FEUGÈRE/A. GUILLOT, Fouilles de Bragny 1. Les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 37, 1986, 159–221.
- FEUGÈRE ET AL. 1994
M. FEUGÈRE/B. DEDET/S. LECONTE/G. RANCOULE, Les parures du V^e au II^e siècle av. J.-C. en Gaule méridionale: composantes indigènes, ibériques et celtiques. In: *L'âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes XVI^{ème} Coll. Assoc. Française Étude Âge du Fer, 28–31 mai 1992. Aquitania* 12, 1994, 237–281.
- FLOUEST 1885
E. FLOUEST, Antiquités gauloises provenant de la Haute-Marne. *Bull. Soc. Nat. Ant. France* 1885, 229–234.
- FRANKENSTEIN/ROWLANDS 1978
S. FRANKENSTEIN/M. J. ROWLANDS, The Internal Structure and Regional Context of Early Iron Age Society in South-Western Germany. *Bull. Inst. Arch.* 15, 1978, 73–112.
- FREIDIN 1982
N. FREIDIN, The Early Iron Age in the Paris Basin. *Hallstatt C and D* (Oxford 1982).
- FREY 1997
O.-H. FREY, La fin des sites princiers dans le "Westhallstattkreis". In: BRUN/ CHAUME 1997, 315–320.
- GASSER 1904
A. GASSER, Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône). *Bull. Soc. Grayloise Emulation* 7, 1904, 81–131.
- GASSER 1905
ID., Coup d'œil sur la préhistoire de la vallée de la Saône supérieure. *Rev. Préhist. Illustr. Est France* 2, 1905, 44–50.
- GINOUX 1994
N. GINOUX, Les fourreaux ornés de France du V^{ème} au II^{ème} siècle av. J.-C. *Etudes Celtiques* 30, 1994, 7–86.
- GRUAT 1995
P. GRUAT, Les fibules du Premier et du début du Second Age du Fer en Rouergue (VII^{ème}–IV^{ème} s. avant J.-C.). *Cahiers Arch. Aveyronnaise* 9, 1995, 121–139.
- GUYOT 1938
E. GUYOT, Contribution à l'étude de la civilisation hallstattienne en Côte-d'Or. Tumulus de Blaisy (Dijon 1938).

HAFFNER 1969

A. HAFFNER, Ein Grabhügel der Späthallstattzeit von Riegelsberg, Landkreis Saarbrücken. Mit einem Beitrag zur Chronologie der Späthallstattzeit. Ber. Staatl. Denkmalpfl. Saarland 16, 1969, 49–60.

HAFFNER 1979

ID., Die frühlatènezeitlichen Goldscheiben vom Typ Weiskirchen. In: Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier (Mainz 1979) 281–296.

HAFFNER 1992

ID., Die frühlatènezeitlichen Fürstengräber von Hochscheid im Hunsrück. Trierer Zeitschr. 55, 1992, 25–103.

HÄRKE 1979

H. G. H. HÄRKE, Settlement types and patterns in the West Hallstatt Province. An Evaluation of Evidence from Excavated Sites. BAR Internat. Ser. 57 (Oxford 1979).

HATT/ROUALET 1977

J.-J. HATT/P. ROUALET, La chronologie de la Tène en Champagne. Rev. Arch. Est et Centre-Est 28, 1977, 7–36.

HATT/ROUALET 1981

ID., Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de la Tène. II^{ème} partie. Ibid. 32, 1981, 17–32.

HENNIG 1992

H. HENNIG, Zwei hallstattzeitliche Grabhügel aus dem Berner Mittelland. Thunstetten-Tannwäldli und Urtenen-Buebeloo/Chrache. Schriftenr. Erziehungsdirektion Kanton Bern 59 (Bern 1992).

HENRY 1933

F. HENRY, Les tumulus du département de la Côte-d'Or (Paris 1933).

HERRMANN/FREY 1996

F.-R. HERRMANN/O.-H. FREY, Die Keltenfürsten vom Glauberg. Ein frühkeltischer Fürstengrabhügel am Hang des Glauberges bei Glauburg-Glauberg, Wetteraukreis. Arch. Denkmäler Hessen 128/129 (Wiesbaden 1996).

HODSON 1968

F. R. HODSON, The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain. Catalogue and Relative Chronology. Acta Bernensia 5 (Bern 1968).

HOPERT 1995

S. HOPERT, Die vorgeschichtlichen Siedlungen im Gewann "Mühlengelgle" in Singen am Hohentwiel. Materialh. Arch. Baden-Württemberg 32 (Stuttgart 1995).

JOACHIM 1992

H.-E. JOACHIM, Ösen-, Drei- und Vierknotenringe der Späthallstatt- und Frühlatènezeit. Bonner Jahrb. 192, 1992, 13–60.

JOFFROY 1948

R. JOFFROY, Le tumulus du Bas de Comet à Essarois. Bull. Soc. Arch. Châtillonnais, 3^{ème} sér., 1, 1948, 7–9.

JOFFROY 1949/1950

ID., Le tumulus du Crais de Charme à Minot. Ibid. 2, 1949/1950, 26–28.

JOFFROY 1954

ID., La nécropole gauloise de Châtillon-sur-Seine. Ibid. 6, 1954, 135–138.

JOFFROY 1955

ID., Le tumulus de la ferme de Grand Bois, commune d'Aignay-le-Duc (Côte-d'Or). In: XIV^{ème} Congrès Préhistorique de France, Strasbourg, Metz, 1953 (Paris 1955) 317–322.

JOFFROY 1957a

ID., Un tumulus à Essarois (Côte-d'Or): le tumulus du Bas de Comet. In: XV^{ème} Congrès Préhistorique de France, Poitiers, Angoulême, 15–22 juillet 1956. Compte rendu de la session (Paris 1957) 589–594.

- JOFFROY 1957b
 ID., Le tumulus des Vendues de Montmorot à Minot (Côte-d'Or). Bull. Soc. Arch. Châtillonnais, 3^{ème} sér., 9, 1957, 250–255.
- JOFFROY 1958
 ID., La ciste à cordons de Gomméville (Côte-d'Or). Ibid. 10, 1958, 279–281.
- JOFFROY 1959/1960
 ID., Les tumulus de la région de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), d'après la collection Girardot. Ibid. 4^{ème} sér., 1, 1959/1960, 15–20 pl. III–IV.
- JOFFROY 1960a
 ID., L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France (Paris 1960).
- JOFFROY 1960b
 ID., Le mobilier du tumulus de La Friche à Mauvilly (Côte-d'Or). Rev. Arch. Est et Centre-Est 3, 1960, 204–214.
- JOFFROY 1959/1960
 ID., Les tumulus de la région de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or) d'après la collection Girardot. Bull. Soc. Arch. Châtillonnais, 4^{ème} sér., 1, 1959/1960 (1961) 15–20.
- JOFFROY 1964/1965
 ID., Le Grand tumulus de Larrey. Ibid. 5/6, 1964/1965, 183–190.
- JOFFROY 1966–1985
 ID., Le tumulus III de Sainte-Colombe-sur-Seine (Côte-d'Or). Ibid. 7/8, 1966–1985, 276–280.
- JOLY 1947
 J. JOLY, L'âge du Fer dans le Haut Auxois: les tumulus de la Combe Barre à Darcey. Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or 23, 1947, 116–134.
- KAENEL 1988
 G. KAENEL, Der Beginn der Latènezeit in der Westschweiz. Kl. Schr. Vorgesch. Seminar Marburg 23 (Marburg 1988) 27–39.
- KAENEL 1990
 ID., Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse des sépultures. Cahiers Arch. Romande 50 (Lausanne 1990).
- KELLER 1965
 F. J. KELLER, Das keltische Fürstengrab von Reinheim I. RGZM Monogr. 1 (Mainz 1965).
- KELLER 1965b
 ID., Seltener Schmuck aus den Keltengräbern von Saint-Sulpice. Annu. Soc. Suisse Préhist. 52, 1965, 41–57.
- KILIAN-DIRLMEIER 1972
 I. KILIAN-DIRLMEIER, Die hallstattzeitlichen Gürtelbleche und Blechgürtel Mitteleuropas. PBF XII 1 (München 1972).
- KIMMIG 1983
 W. KIMMIG, Frühe Kelten in der Schweiz im Spiegel der Ausgrabungen auf dem Üetliberg (Zürich 1983).
- KÆNIG/LEGENDRE 1997
 M.-P. KÆNIG/J.-P. LEGENDRE, Une "Résidence princière" au Hallstatt D dans la région de Haguenau? In: BRUN/CHAUME 1997, 83–92.
- KRAUSSE 1996
 D. KRAUSSE, Hochdorf III. Das Trink- und Speiseservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg). Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg 64 (Stuttgart 1996).
- LAGE 1994
 M. LAGE, Der Hügel 4 des frühlatènezeitlichen Gräberfeldes von Bescheid "Bei den Hübeln" im Hunsrück. Befund- und Fundanalyse. Mémoire de maîtrise inédit (Kiel 1994).

LANG 1972

A. LANG, Hallstatt D3 und Latène A auf Heuneburg und Mont-Lassois. *Hamburger Beitr. Arch.* 2, 1972, 303–312.

LANTIER 1940–1946

R. LANTIER, La broche ronde du tumulus de La Friche à Mauvilly (Côte-d'Or), contribution à l'étude de la fibule au Second Âge du Fer. *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or* 22, 1940–1946, 47–53.

LAPÉROUSE 1888

G. LAPÉROUSE, Les tumulus de la Grande forêt de Châtillon. *Bull. Soc. Arch. Châtillonnais*, 1^{ère} sér., 8, 1888, 445–473.

LE CLERT 1898

L. LE CLERT, Bronzes: catalogue descriptif et raisonné. *Extrait Mém. Soc. Acad. Aube* 62 (Troyes 1898).

LECONTE 1993

S. LECONTE, Les agrafes de ceinture ajourées de la Tène ancienne en Gaule. *Ant. Nat.* 25, 1993, 51–79.

LEPAGE 1984

L. LEPAGE, Les Ages du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le tumulus de la Mottote à Nijon (Haute-Marne). *Mém. Soc. Arch. Champenoise* 3 Suppl. 2 (Châlon-sur-Marne 1984).

LEPAGE 1994

L. LEPAGE, Objets de Perrogney et d'Essey-les-Eaux. In: *Recherches archéologiques dans le sud Haut-Marnais 1890–1914 et Monographie populaire d'Essey-les-Eaux. Cahiers Centre Études Préhist. Haut-Marnais* 11 (Saint-Dizier 1994).

LORENZ 1978

H. LORENZ, Totenbrauchtum und Tracht. Untersuchungen zur regionalen Gliederung in der frühen Latènezeit. *Ber. RGK* 59, 1978, 1–380.

MANSFELD 1973

G. MANSFELD, Die Fibeln der Heuneburg 1950–1970. *Heuneburgstudien* II = *Röm.-Germ. Forsch.* 33 (Berlin 1973).

MARANSKI 1992/1993

D. MARANSKI, Le premier âge du Fer dans le Châtillonnais (Côte-d'Or). *Le mobilier des sépultures. Thèse de doctorat inédite* (Dijon 1992/1993).

MENIEL / LAMBOT 1992

P. MENIEL / B. LAMBOT, Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) – I. L'habitat gaulois 1988–1990. *Mém. Soc. Arch. Champenoise* 7, 1992 Suppl. 2 (Doss. Protohist. 4) (Reims, Paris 1993).

MOHEN / ELUÈRE 1970

J.-P. MOHEN / CH. ELUÈRE, Fibules à timbale et fibules discoïdes des Pyrénées françaises. *Bull. Soc. Préhist. Française* 67, 1970, 182–188.

MOINGEON 1908

A. MOINGEON, Les tumulus de Pommard (Côte-d'Or). *Rev. Préhist. Illustr. Est France* 3^{ème} année, 2, 1908, 33–45.

MORDANT / GOUGE 1992

C. MORDANT / P. GOUGE, L'occupation du sol au Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Seine. In: C. Mordant / A. Richard (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Doc. Préhist.* 4 (Paris 1992).

MOREL 1862–1892

L. MOREL, Matériaux pour l'histoire de la Champagne souterraine. 30 ans de fouilles dans la Marne (1862–1892). Vol. I. *L'époque gauloise* (Reims, inédit).

MOUTON 1955

P. MOUTON, Le tumulus de Dommarien (Haut-Marne) et les tertres funéraires du Montsaugéonnais. *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 6, 1955, 7–24.

MÜLLER 1989

F. MÜLLER, Die frühlatènezeitlichen Scheibenhalsringe. *Röm.-Germ. Forsch.* 46 (Mainz 1989).

NICOLARDOT 1984

J.-P. NICOLARDOT, Le tumulus n° 1 du Bouchot à Martrois (Côte-d'Or). In: *Éléments de pré- et protohistoire européenne. Hommages à J.-P. Millotte* (Paris 1984) 499–511.

NICOLARDOT 1993a

Id., Le tumulus n° 1 des Champs-d'Aniers à Marcilly-Ogny (Côte-d'Or). Premiers résultats des fouilles 1988–1990. *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 44, 1993, 39–60.

NICOLARDOT 1993b

Id., Les camps de Myard à Vitteaux et du Châtelet d'Etaules: premiers habitats fortifiés de pierre, de bois et de terre en Côte-d'Or, dans leur contexte archéologique (du IV^{ème} millénaire au V^{ème} siècle avant J.-C.). Thèse de doctorat inédite (Besançon 1993).

OLIVIER 1997

L. OLIVIER, Le pôle aristocratique des environs de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) à l'âge du Fer: faut-il revoir le concept de "résidence princière"? In: BRUN / CHAUME 1997, 93–105.

PARE 1992

CH. F. E. PARE, Wagons and Wagon-graves of the Early Iron Age in Central Europe. *Oxford Univ. Comm. Arch. Monogr.* 35 (Oxford 1992).

PARIS 1956

R. PARIS, Les tumulus de Crézilles, près Vix. In: *Congresos Internacionales de Ciencias Pre-historicas y Protohistoricas. Actas de la IV Session, Madrid 1954* (Saragossa 1956) 767–772.

PARZINGER 1988

H. PARZINGER, Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatènezeit. Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. *Acta humaniora. Quellen u. Forsch. Prähist. u. Provinzialröm. Arch.* 4 (Weinheim 1988).

PENNINGER 1972

E. PENNINGER, Der Dürrnberg bei Hallein I. *Münchener Beitr. Vor- u. Frühgesch.* 16 (München 1972).

PAULI 1978

L. PAULI, Der Dürrnberg bei Hallein III. Auswertung der Grabfunde. *Ibid.* 18 (München 1978).

PELLET/DELOR 1980

C. PELLET/J.-P. DELOR, Les ensembles funéraires de "La Picardie" sur la commune de Gurgy (Yonne). *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 31, 1980, 7–56.

PEYRE 1981

C. PEYRE, Tumulus et enclos funéraires celtiques carrés en Côte-d'Or. In: *L'Âge du Fer en France Septentrionale. Actes Coll. Châlon-sur-Marne 12–13 mai 1979. Mém. Soc. Arch. Champenoise Suppl. 2* (Châlon-sur-Marne 1981) 243–262.

PININGRE 1996

J.-F. PININGRE (dir.), Nécropoles et société au premier âge du Fer: le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). *Doc. Arch. Française* 54 (Paris 1996).

PITTIONI 1983

R. PITTIONI, Reinheim und St.-Sulpice. Zeugnisse aus der Zeit der frühen Keltenwanderung. *Helvetica Arch.* 14, 1983, 39–53.

PLOUIN 1997

S. PLOUIN, L'environnement funéraire des "résidences princières" dans le fossé rhénan supérieur. Évolution sociale entre le Hallstatt C et le Hallstatt D3. In: BRUN / CHAUME 1997, 67–81.

RAPIN 1995

A. RAPIN, Équipement personnel des inhumés de Bouranton et des Molinons: l'armement. Actes Coll. Assoc. Française Étude Âge du Fer de Troyes 1995 (Troyes 1995).

RATEL 1961

R. RATEL, Le tumulus de la Rente-Neuve à Couchey (Côte-d'Or) (suite et fin). *Rev. Arch. Est et Centre-Est* 12, 1961, 265–277.

RATEL 1977

Id., Un tumulus de l'âge du Fer à Bressey-sur-Tille (Côte-d'Or). *Arch. Est et Centre-Est Suppl.* 2 (Paris 1977).

RAVAUX 1992

J.-P. RAVAUX (dir.), La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye (Châlons-en-Champagne 1992).

ROUALET 1991

P. ROUALET, La période de la Tène ancienne IIa en Champagne. *Etudes Celtiques* 28, 1991, 375–399.

ROULIÈRE-LAMBERT 1985

M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, Des fouilles anciennes à Clairvaux et Chalain à la constitution des collections du Musée Municipal de Lons-le-Saunier. In: *Néolithique, Chalain-Clairvaux, fouilles anciennes* (Lons-le-Saunier 1985) 9–22.

ROUQUET 1995

C. ROUQUET, Vitry-lès-Nogents (Haute-Marne) "Le Châtelet". In: *Fastes des Celtes anciens. Exposition Troyes, Nogent-sur-Seine, 1995* (Troyes, Nogent-sur-Seine 1995) 78–81.

ROZOY 1986

J.-G. ROZOY, Les celtes en Champagne. Les Ardennes au second âge du Fer. Le Mont Troté, les Rouliers 2. *Mém. Soc. Arch. Champenoise* 4 (Charleville-Mézières 1986).

ROZOY 1987

Id., Les celtes en Champagne. Les Ardennes au second âge du Fer. Le Mont Troté, les Rouliers 1. *Ibid.* 4 (Charleville-Mézières 1987).

REINHARD 1993

W. REINHARD, Nachuntersuchung des Ha C-zeitlichen Schwertgrabes aus dem Hügel 12 von Rubenheim, Gemeinde Gersheim, Saarpfalz-Kreis. *Saarpfalz* 1993/3, 5–39.

SANKOT 1976/1977

P. SANKOT, Le rite funéraire des nécropoles laténiennes en Champagne. *Etudes Celtiques* 15, 1976/1977, 49–94.

SCHAAFF 1965

U. SCHAAFF, Fibel- und Ringschmuck im westlichen Frühlatènekreis. Versuch einer Gruppengliederung. Thèse de doctorat inédite (Marburg 1965).

SCHAAFF 1971

Id., Ein keltisches Fürstengrab von Worms-Herrnsheim. *Jahrb. RGZM* 18, 1971, 51–117.

SCHAAFF 1973

Id., Frühlatènezeitliche Grabfunde mit Helmen vom Typ Berru. *Ibid.* 20, 1973, 81–106.

SCHAEFFER 1930

C. F.-A. SCHAEFFER, Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau II. Les tumulus de l'Âge du Fer (Haguenau 1930).

SEHNERT-SEIBEL 1993

A. SEHNERT-SEIBEL, Hallstattzeit in der Pfalz. *Universitätsforsch. Prähist. Arch.* 10 (Bonn 1993).

SIEVERS 1984

S. SIEVERS, Die Kleinfunde der Heuneburg. Die Funde aus den Grabungen von 1950–1979. *Heuneburgstudien V = Röm.-Germ. Forsch.* 42 (Mainz 1984).

THILL 1972

G. THILL, Frühlatènezeitlicher Fürstengrabhügel bei Altrier. *Hémecht* 4, 1972, 487–500.

VERGER 1994

S. VERGER, Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'est au V^{ème} siècle avant J.-C. Thèse de doctorat inédite (Dijon 1994).

VERGER 1995

S. VERGER, De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au V^{ème} siècle avant J.-C. Mél. École Française Rome 107, 1995, 335–458.

VILLES 1992

A. VILLES, Introduction B. Néolithique et Protohistoire en Champagne-Ardenne. Trente ans de travaux. In: J. Lusse / A. Patroin, L'Archéologie en Champagne-Ardenne 1960–1990. Bull. Soc. Arch. Champenoise 85, 1992, 11–74.

WUILLAUME 1985

M. WUILLAUME, Le Berry à l'âge du Fer Ha C–La Tène II. Précédé du catalogue des collections de l'âge du Fer du Musée de Bourges. BAR Internat. Ser. 247 (Oxford 1985).

ZÜRN 1942

H. ZÜRN, Zur Chronologie der späten Hallstattzeit. Germania 26, 1942, 116–124.

ZÜRN 1952

Id., Zum Übergang von Späthallstatt zu Latène A im südwestdeutschen Raum. Ibid. 30, 1952, 38–45.

ZÜRN 1970

Id., Hallstattforschungen in Nordwürttemberg. Die Grabhügel von Asperg (Kr. Ludwigsburg), Hirschlanden (Kr. Leonberg) und Mühlacker (Kr. Vaihingen). Veröff. Staatl. Amt Denkmalpfl. Stuttgart A 16 (Stuttgart 1970).

ZÜRN 1974

Id., Zur Chronologie der Südwestdeutschen Späthallstattzeit und die Datierung der Fürstengräber. In: Symposium zu Problemen der jüngeren Hallstattzeit in Mitteleuropa, Smolenice 1970 (Bratislava 1974) 487–500.

ZÜRN 1987

Id., Hallstattzeitliche Grabfunde in Württemberg und Hohenzollern. Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg 25 (Stuttgart 1987).

Résumé: Les ensembles funéraires de Lt A dans le Châtillonnais: éléments d'une problématique pour un autre regard sur la transition Hallstatt-La Tène

La documentation actuelle sur le site du mont Lassois permet de placer l'effondrement de la "résidence princière" à la fin du Ha D3. Alors même que le site "princier" est abandonné on constate pour Lt A, à partir de l'étude du spectre chronologique des ensembles funéraires, une occupation relativement dense du plateau Châtillonnais marquée par des pôles de concentration. Ces sépultures sous tumulus n'ont toutefois pas le caractère ostentatoire des tombes aristocratiques de Lt A dont on observe l'apparition en périphérie de la zone d'influence du mont Lassois. A partir de ces observations nous tenterons de montrer que la contradiction entre l'abandon du site princier et la persistance locale d'ensembles funéraires de Lt A dans son environnement n'est qu'apparente et que le schéma d'implantation de la "résidence princière" est conforme au modèle des places centrales.

Zusammenfassung: Grabausstattungen der Stufe Lt A im Châtillonnais: Beiträge zur Problematik des Übergangs Hallstatt-La Tène

Nach dem gegenwärtigen Stand des Fundmaterials am Mont Lassois läßt sich der Zusammenbruch des „Fürstensitzes“ an das Ende der Stufe Ha D3 datieren. Während der „Fürstensitz“ selbst aufgegeben wurde, stellt man beim Studium des chronologischen Spektrums der Lt A-Gräber eine relativ dichte Besiedlung des Châtillonnais fest, die durch ein-

deutige Schwerpunkte charakterisiert ist. Diese Hügelgräber weisen jedoch nicht den ostentativen Charakter der Adelsgräber der Stufe Lt A auf, deren Entstehung in der Peripherie der Einflußzone des Mont Lassois beobachtet werden kann. Von diesen Beobachtungen ausgehend, versuchen wir aufzuzeigen, daß der Widerspruch zwischen der Aufgabe des „Fürstensitzes“ und dem lokalen Fortbestehen von Bestattungen in der Stufe Lt A in dessen Umgebung nur scheinbar ist, und daß das Organisationsschema des „Fürstensitzes“ dem Modell der ‚Zentralplätze‘ entspricht.

Abstract: Grave-equipments of Lt A in the Châtillonnais: Contributions to the problem of the transition Hallstatt-La Tène

The current documentation about the site of Mont Lassois indicates the collapse of the “princely residence” at the end of Ha D3. Even though the “princely site” is abandoned, a study of the chronological spectrum of Lt A funerary evidence indicates a relatively dense occupation of the Châtillonnais plateau marked by concentration poles. These tumuli tombs are not at all as ostentatious as the “aristocratic” tombs of the Lt A, which appear in the peripheral zone of the influence of the Mont Lassois. From these observations, we will try to illustrate that the contradiction between the abandon of the “princely site” and the local persistence of the funerary groups of the Lt A have no real influence on the scheme of the establishment of “princely residences”, which still conforms to the model of the central place.

C. M.-S.

Anschrift des Verfassers:

Bruno Chaume
Chargé de recherche au CNRS
UMR 5594 “Archéologie de la Bourgogne”
31, boulevard Gustave Morisot
F-21400 Châtillon-sur-Seine